



Promotion des Droits à la Santé Sexuelle et Reproductive des Femmes et des Filles et de l'Égalité des Genres au Maroc

Projet de coopération entre l'UNFPA et les Affaires Mondiales Canada

Principales réalisations au terme de l'année 2023



Promotion des Droits à la Santé Sexuelle et Reproductive des Femmes et des Filles et de l'Égalité des Genres au Maroc

Projet de coopération entre l'UNFPA et les Affaires Mondiales Canada

Principales réalisations au terme de l'année **2023**

Table des matières

Acronymes	6
Fiche synthèse du projet	7
Introduction :	8
I- Réalisations phares :	10
II- Partenaires de l'UNFPA pour la mise en œuvre du PTA 2023	12
III- Analyse genre des réalisations du projet :	13
A- Renforcer les capacités des acteurs/ices interagissant avec les jeunes et les populations vulnérables à travers les techniques du plaidoyer digital :	14
B- Appuyer l'accès égalitaire aux droits à la santé sexuelle et reproductive.....	16
C- Interventions visant à assurer la continuité des services de la prise en charge des femmes et des filles victimes de violences :	17
IV- Evaluation et Monitoring du projet	20
A- Analyse des résultats du PMO :	20
B- Atteinte des résultats du CMR :	20
C- Défis :	20
E. Mobilisation d'une mission d'évaluation finale :	20
F- Leçons apprises :	21
V- Gestion du projet	22
A- 6 ^{eme} réunion du comité Technique de l'année 2023.....	22
VI. Mise en œuvre de la Stratégie de Pérennisation	22
VII- Communication sur le projet et visibilité de la Coopération Canadienne	23
A-Visibilité de la Coopération Canadienne.....	23
B- Communication au sujet des partenariats établis:	24
C- Communication sur les célébrations des journées mondiales et internationales :	26
D- Communication accrue sur les activités du projet sur le digital :	26
E- Communication accrue à travers les Newsletter des pays Arabes et de l'UNFPA Maroc :	33
F- Actions inscrites dans la stratégie de la pérennisation.....	35

VIII- Réalisations durant l'année 2023, par résultat intermédiaire: 39

A- Résumé synthétique des réalisations du résultat Intermédiaire 1100 : Prise de décision éclairée des femmes et des filles en matière de droits, de prévention et de recours aux services de SSR.....	39
B-Tableau informatif par activité des PTA 2022 du résultat immédiat 1110	40
C-Lien entre les activités réalisées et les cibles du CMR	47
D- Résumé synthétique des réalisations du résultat Intermédiaire 1200 : Efficacité accrue du système national de santé en matière de politiques et d'offre complète de services axés sur les DSSR des femmes et des filles, la non-violence et l'égalité des genres.....	49
E- Tableau informatif par activité des PTA 2023 du résultat immédiat 1210 :	51
F- Lien entre les activités réalisées et les cibles du CMR Cette section démontre les cibles atteintes pour chacun des indicateurs des résultats (intermédiaires et immédiats) du CMR :.....	68
G Résumé synthétique des réalisations du Résultat Intermédiaire 1310 : Mobilisation accrue des organisations de la société civile, incluant les hommes pour la défense des droits des femmes, en matière de santé sexuelle et reproductive et de redevabilité des politiques et services publics.	72
I- Tableau informatif par activité du PTA 2023	74
J- Lien entre les activités réalisées et les cibles du CMR	83

IX- Livrables produits par les Partenaires de mise en œuvre 88

X- Performances 2023 : Matrice de suivi et mesure du rendement 89

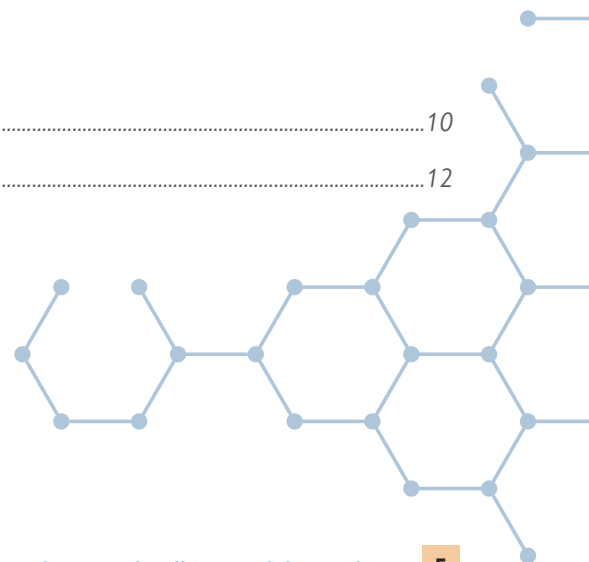
XI- Rapport financier de l'année 2023 97

Tableau 1. Bilan d'exécution financière par résultat intermédiaire.....	97
Tableau 2. Bilan financier par ligne d'exécution financière.....	97
Tableau 3. Situation budgétaire globale à la fin de l'exercice 2022	98

Conclusion..... 98

Tables des figures :

FIGURE 1 : Chiffres clefs des réalisations de l'année 2023.....	10
FIGURE 2 : Schéma des partenaires du projet.....	12



Acronymes

AMC	Affaires Mondiales Canada
AMPF	Association Marocaine de Planification Familiale
ANAM	Agence Nationale de l'Assurance Maladie
CAP	Comportement, Attitudes, Pratiques
CMB	Couverture Médicale de Base
CNDH	Conseil National des Droits de l'Homme
CSU	Couverture Sanitaire Universelle
DGAPR	Direction Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion
DRS	Direction Régionale de la Santé
EDHH	Établissements Dar El Hadith El Hassania
EG	Égalité des Genres
ESC	Éducation Sexuelle Complète
EMF	Espaces Multifonctionnels
FEVV	Femmes et Enfants Victimes de Violence
FVV	Femmes Victimes de Violence
ISPITS	Instituts Supérieurs des Professions Infirmières et Techniques de Santé
MSPS	Ministère de la Santé et de la Protection Sociale
OPALS	Organisation Panafricaine de Lutte contre le Sida
OSC	Organisation de la Société Civile
PEC	Prise En Charge
PMO	Plan de Mise en Œuvre
PTA	Plan de Travail Annuel
SSDMR	Système de Surveillance des Décès Maternels et Riposte
SSR	Santé Sexuelle et Reproductive
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
VFF	Violences faites aux Femmes et aux Filles

Fiche synthèse du projet

Titre du projet	Promotion des droits à la santé sexuelle et reproductive des femmes et des filles et de l'égalité des genres au Maroc
Objectif ultime du projet	Garantir les droits à la santé sexuelle et reproductive des femmes et des filles et de l'égalité des genres au Maroc.
Résultats du projet	<ol style="list-style-type: none">1. Prise de décision éclairée des femmes et des filles en matière de droits, de prévention et de recours aux services de santé sexuelle et reproductive ;2. Efficacité accrue du système national de santé en matière de politiques et d'offre complète de services, axés sur les droits à la santé sexuelle et reproductive des femmes et des filles, sur la non-violence et sur l'égalité des genres ;3. Mobilisation accrue des organisations de la société civile incluant les hommes, pour la défense des droits des femmes en matière de santé sexuelle et reproductive et de redevabilité des politiques et services publics.
Niveaux de mise en œuvre	National Régional : Marrakech-Safi, Fès-Meknès, Tanger-Tétouan-Al Hoceïma
Partenaires de mise en œuvre	Des institutions publiques au niveau central et régional concernées par les questions de la santé, de l'éducation et de l'égalité de genres ; ainsi que des instances de la société civile et de défense des droits des femmes (OSC/ODDF) de notoriété nationale, des DSSR et de promotion de leur autonomisation ; des parlementaires et les médias.
Groupes cibles	Les groupes cibles ou bénéficiaires indirects sont : élèves filles et garçons ; enseignants hommes et femmes; résidentes et encadrantes de Dar Taliba ; professionnels de la santé (ex. sages-femmes, assistantes sociales) ; parlementaires, journalistes, morchidates, Oulémas pairs, OSC/ODDF et jeunes YPEER.
Organes de gouvernance	Comité Directeur Comité Technique Comités de Suivi Régionaux
Durée du projet	Cinq ans (15 novembre 2018 au 15 novembre 2023)
Code du projet attribué par le MAECD	EDRMS 8602306 / ES
Secteur d'intervention	Santé sexuelle et reproductive et droits des femmes
Ressources financières	4 000 000 \$ CA

Introduction :

Le droit à la sante sexuelle et reproductive des femmes est lié à de nombreux droits fondamentaux tels que le droit à la vie, le droit de ne pas être soumis à la torture, le droit à la santé, le droit au respect de la vie privée, le droit à l'éducation et l'interdiction de la discrimination. A cet effet, les femmes et les filles devraient avoir accès à des informations complètes, exactes et compréhensibles sur leur santé sexuelle et reproductive. Cela inclut des informations sur la contraception, la prévention des infections sexuellement transmissibles, la grossesse, l'accouchement, l'avortement, etc.

Conscient que les filles et les femmes sont des agents de changement, ce projet s'est, par conséquent, inscrit dans cette dynamique pour contribuer à la prise de décision éclairée en matière de droits, de prévention et de recours aux services de santé sexuelle et reproductive, comme étant un principe fondamental pour garantir les droits des femmes et des filles en matière de santé sexuelle et reproductive. Il repose sur l'accès à l'information, sur le droit au consentement éclairé, à des services de santé de qualité, à l'éducation sexuelle et à l'autonomie. Il se base sur une approche holistique pour réduire les inégalités systémiques et contribuer à l'amélioration de la situation des femmes dans tous les espaces où se déroule leur vie. Et ce, en adoptant des stratégies sectorielles sur la DSSR, en appuyant des initiatives de plaidoyer pour réviser certains textes juridiques, en améliorant la prise en charge des femmes survivantes à la violence, en privilégiant de nouvelles approches pour sensibiliser les jeunes sur la lutte contre les discriminations basées sur le genre et subies par les femmes, dans différents espaces, et en impliquant de nombreux partenaires, dont les acteurs religieux, à travers de multiples initiatives pour consacrer la citoyenneté des femmes et instaurer l'égalité genre.

Ce projet a pour ambition de promouvoir le changement des normes sociales discriminantes, pour illustrer des changements à court, moyen et long terme, à travers la mobilisation des performances, l'efficacité de prendre en compte les impacts tant quantitatifs que qualitatifs et de disposer d'outils de suivi et de mesures ainsi que de systèmes de suivi des indicateurs pour atteindre les résultats définis.

Dans cette optique, il se base sur une démarche de gestion axée sur les résultats (GAR), qui s'articule autour de l'analyse des changements réels prévus et atteints lors des étapes

d'un développement pour atteindre le résultat ultime de la promotion des DSSR et contribuer à l'effectivité de l'égalité. Il se concrétise à travers l'alignement des engagements sur des priorités, les modalités de participation et de partenariat, l'engagement pour l'atteinte des changements envisagés et la redevabilité des politiques publiques.

Dans cet élan de réforme, il est important de souligner que l'égalité de genre et la promotion des droits fondamentaux des femmes occupent, de plus en plus, une place de choix dans les réformes juridiques profondes et volontaristes entamées par le royaume, et ce, afin de répondre aux aspirations des citoyen.ne.s. Cette consécration de l'égalité comme principe universel la positionne inévitablement au cœur des préoccupations nationales et des engagements internationaux du Maroc.

Dans le cadre du projet, le premier trimestre de l'année a été consacré à la signature de 20 Plans de Travaux Annuels. Il a connu aussi l'ajout de nouveaux partenaires de la société civile, choisis dans le cadre d'un appel à proposition ciblant les résultats non atteints depuis 2019. Il s'agit notamment de l'étude sur la situation de l'avortement au Maroc et de la dissémination de cette étude ainsi que de l'organisation d'un débat national sur ses recommandations, ; l'organisation de dialogues communautaires en impliquant les jeunes filles; les concertations régionales pour la présentation des recommandations de l'EPU sur la DSSR et EG ; l'élaboration de policy brief et de mémorandum pour un avortement sécurisé et, la lutte contre le mariage des mineurs et le suivi des recommandations de l'examen périodique universel.

Dans cette perspective, ce rapport de l'année 2023 présente les réalisations des 20 partenaires engagés dans la mise en œuvre du projet et dont les PTA ont été adaptés aux nouveaux défis conjoncturels. Aussi, le présent rapport résume les avancées dans la réalisation des interventions menées sous chacun des trois résultats transformateurs du projet -en référence à son PMO, en plus de celles concernant les interventions approuvées par la Coopération Canadienne, ayant permis de répondre à certains des nouveaux besoins engendrés par la pandémie Covid19. L'analyse genre et l'analyse des écarts, par rapport aux cibles du PTA projet, sont incluses dans les sections se rapportant à chacun des résultats transformateurs, de même que pour ce qui est du cadre de mesure et du suivi du rendement.

A lightbulb is shown with a dynamic splash of multi-colored paint (including shades of blue, pink, yellow, and green) erupting from its top. The background is a dark, textured blue. A semi-transparent dark blue rectangular box is centered over the middle of the lightbulb.

I- Réalisations phares

I- Réalisations phares :

Cette quatrième année de mise en œuvre du projet a connu la signature des PTA avec 20 partenaires d'exécution.

Les membres de l'équipe de l'UNFPA, de l'AMC et des partenaires ont fait preuve d'innovation et de créativité, en intégrant de nouvelles dimensions tels que le dialogue communautaire pour la lutte contre le mariage des mineures, l'institutionnalisation de l'éducation sexuelle complète, l'élaboration d'un nouveau modèle de conception pré-nuptiale, le plaidoyer pour la réforme du Code pénal et du de la famille, l'amélioration de la prise en charge des femmes victimes de violence pour atteindre le résultat ultime en matière de promotion des droits à la santé sexuelle et reproductive et l'égalité genre. Ils ont ciblé les populations les plus vulnérables afin de garantir l'offre de soins de base et d'orientation juridique aux Femmes et aux Filles victimes de violence, l'implication des garçons et des hommes dans la promotion de l'égalité et ainsi que le lancement de campagnes pour le changement des normes sociales discriminantes et des pratiques néfastes.

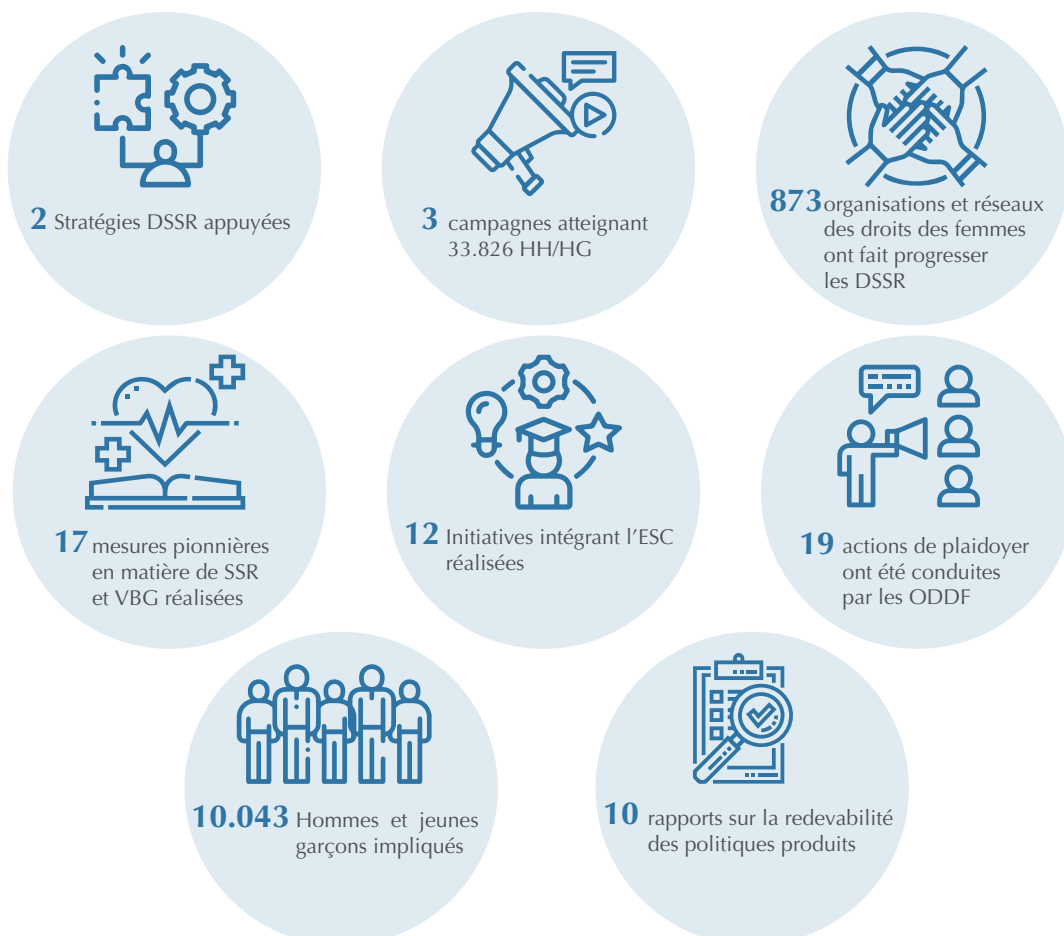
Le projet a adopté une nouvelle approche, le «Gender main streaming», qui a pour but d'intégrer systématiquement la dimension du genre dans l'élaboration des politiques publiques,

à toutes les étapes de leur planification, budgétisation, mise en œuvre et suivi & évaluation. Ceci garantit que les étapes de développement contribuent à réduire les inégalités entre les femmes et les hommes dans la société, sachant qu'ils ne bénéficient pas nécessairement de manière égale d'une mesure, d'une politique, ou d'un programme donné.




Il a adopté l'approche intersectionnelle, laquelle complète l'approche genre et s'inscrit dans les finalités visées par l'approche basée sur les droits humains. Cette approche vise à prendre en compte des facteurs culturels et sociaux, qui constituent des freins, tout en repérant les leviers pour atteindre le marqueur genre. Ainsi, ce projet favorise les voies du changement pour la transformation du genre, en adoptant des approches multisectorielles plus efficaces lorsque les synergies, entre les secteurs, peuvent réellement être exploitées pour mettre en place des solutions transformatrices de genre.

La synthèse des réalisations du PTA 2023 permet de noter qu'en cette année, le projet compte de nombreux acquis permettant des avancées relatives aux droits à la Santé Sexuelle et Reproductive et l'Égalité des genres et ce, sur plusieurs plans.






FIGURE 1 : Chiffres clés des réalisations de l'année 2023











1. En matière de politiques publiques, pour un cadre normatif basé sur les droits :

-  Une Stratégie Nationale de la Santé des Adolescents et des Jeunes (y compris ESC) présentée;
-  Une Stratégie nationale de santé sexuelle et reproductive 2021-2030 basée sur l'approche droits humains est en cours d'opérationnalisation;
-  4 études et un mémorandum sur l'évaluation des politiques publiques réalisées et publiées (Evaluation de la loi 103-13 et la situation de l'avortement, l'étude CAP, l'institutionnalisation de l'ESC).

2. En matière d'offre complète d'informations et de services pour une prise de décision éclairée

-  Plus de **33.826 personnes** du large public ont été aussi touchées par les campagnes lancées par les partenaires pour la promotion de l'égalité genre, la déconstruction des normes sociales discriminantes et la lutte contre la VBG et la masculinité positive, **cumulant un total de 7 917 942 personnes depuis 2019, dépassant la cible de 250 fois;**
-  **985 jeunes incluant 642 filles et 343 garçons** qui se sont engagés d'une manière innovatrice dans des actions concrètes, ont démontré une attitude positive vis-à-vis de l'élimination de la violence basée sur le genre, **cumulant un total de 57 349(42 233 F + 14 399H) jeunes depuis 2019, dépassant la cible de 28,6 fois;**
-  **4736 Hommes et Garçons** formés pour le changement des attitudes et normes sociales discriminantes dans une approche systémique, ont participé à la prise de décision dans la vie du couple (domaine de l'éducation, le leader religieux) et auprès de jeunes en situation de vulnérabilité détenus dans les centres pénitentiaires afin de réduire les perpétuités de violence, **cumulant un total de 23 075 depuis 2019, dépassant la cible de 46 fois;**
-  **171 morchidines et morchidates**, dont 88 morchidates et 83 oulémas relais hommes, ont été impliqués dans le développement d'un programme de formation innovant sur les concepts relatifs à la santé sexuelle et reproductive (théâtre, art, audiovisuel) et ont participé à des séminaires internationaux d'échanges, **cumulant un total de 1083 acteurs religieux (694 hommes et 389 femmes) depuis 2019, dépassant la cible des morchidates par 29,6 % et la cible des Oulémas a été dépassé par 131,33 %;**
-  **9 initiatives** ont intégré les habiletés de vie en relation avec l'ESC, en collaboration avec des acteurs gouvernementaux et ONGs, **cumulant un total de 32 initiatives depuis 2019, dépassant de 6 fois de plus la valeur cible.**

3. Pour atteindre les populations vulnérables et améliorer leur accès égalitaire à la DSSR et EG

-  **17 mesures pionnières** ont été établies pour un accès universel et continu aux droits à la santé sexuelle et reproductive, en vue de répondre à des besoins émergents concernant la SSR. Ces mesures ont été prises par le système de santé national en matière de DSSR et de lutte contre les VBG dans les politiques, les programmes et dans l'offre de services, et ce, à travers l'approche du self care et la digitalisation de l'accès aux services de santé de qualité, **atteignant la mise en œuvre de 40 mesures depuis 2019, dépassant la cible de 13,3 fois;**
-  **3.062 femmes victimes de violence** ont été prises en charge par les partenaires dans les 3 régions, dont 1991 FVV dans l'établissement de santé de Marrakech, **cumulant un total de 5360 depuis 2019, dépassant la cible de 14 fois;**
-  **359 responsables et décideur.e.s (191 F,167 H)** ont été sensibilisés et mobilisés en faveur de la DSSR et EG, **cumulant un total de 1402, dont 643F et 758H depuis 2019, dépassant la cible de 100%;**
-  **1 vidéo, 2 kits de formations sur la SSR**, sur la DSSR et EG ont été produits et digitalisation de 1MOOC ;
-  **Près de 48 détenus ont été formés dont (4 H, 44F)** sur la SSR et EG dans les centres pénitentiaires et ont participé à des activités socioculturelles de sensibilisation et d'éducation, en matière de SSR et d'égalité de genre ;
-  **873 associations** ont été impliquées dans le plaidoyer en faveur de la DSSR et EG, **cumulant un total de 866 depuis 2019, dépassant la cible de 87,3 fois;**
-  **10 études**, Policy briefs, et mémorandums ont été élaborés pour l'évaluation des politiques publiques par des ODDF et des institutions sur la DSSR et EG, notamment, le mariage des mineures, le plaidoyer pour la profession des sages-femmes, l'intégration de l'ESC, la violence à l'égard des femmes, l'avortement sécurisé au Maroc, la voix de la jeune fille pour la réforme du Code pénal et du Code de la famille, le suivi des recommandations de l'EPU, **cumulant un total de 27 depuis 2019, dépassant la cible de 6,7 fois;**
-  **19 actions de plaidoyer et/ou d'élaboration de mémorandum** ont été conduites par les ODDF sur l'évaluation des politiques publiques liées aux DSSR et l'EG, **cumulant un total de 41 depuis 2019, dépassant la cible de 13,6 fois.**



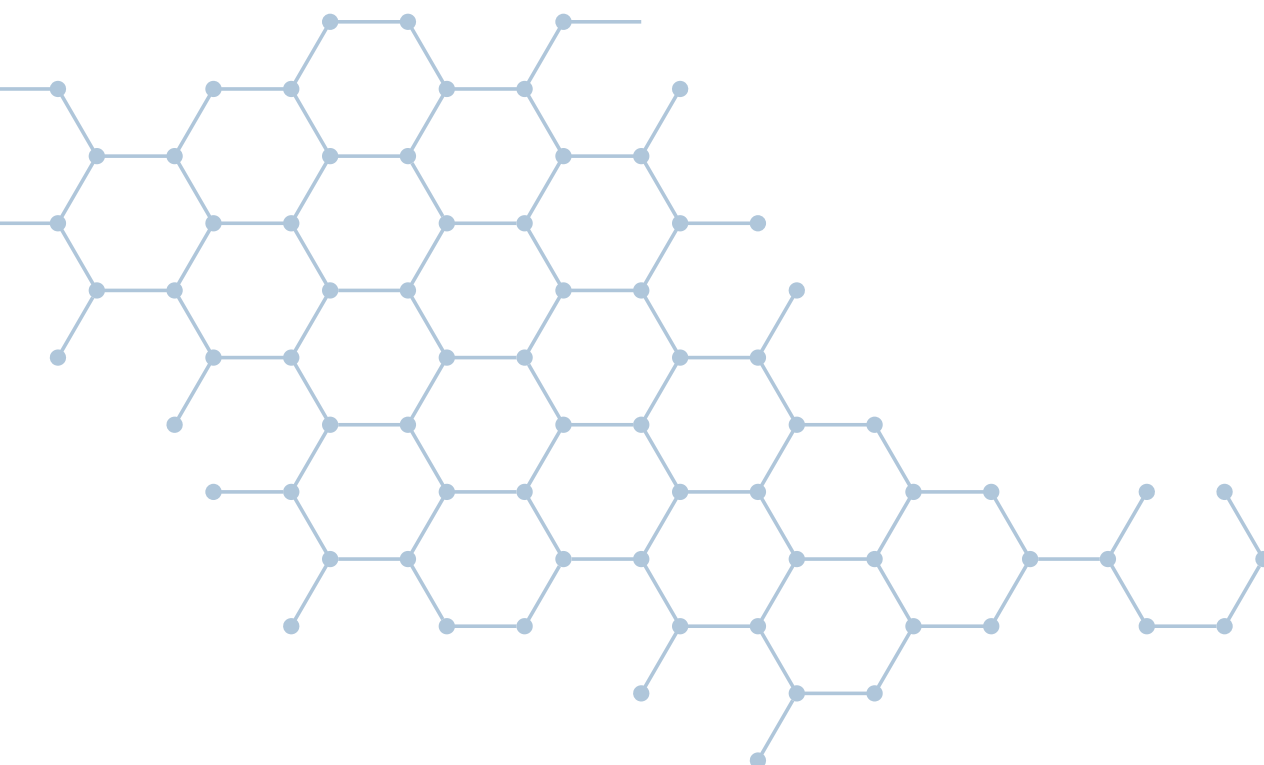
II- Partenaires de l'UNFPA pour la mise en oeuvre du PTA 2023

⋮

II- Partenaires de l'UNFPA pour la mise en œuvre du PTA 2023

Le projet cible des institutions publiques au niveau central et régional concernées par les questions de la santé, de l'éducation et de l'égalité de genres, ainsi que des instances de la société civile et de défense des droits des femmes (OSC/ODDF) de notoriété nationale, des DSSR et de promotion de leur autonomisation, des parlementaires, des médias, des acteurs/ices religieux et des étudiant.e.s dans différentes disciplines.

FIGURE 2 : Schéma des partenaires du projet :



III- Analyse genre des réalisations du projet



III- Analyse genre des réalisations du projet :

Pendant l'année 2023, le projet a appuyé des initiatives visant à réduire les obstacles entravant l'accès aux services essentiels de la SSR ainsi que la lutte contre la violence à l'égard des femmes auprès des populations vulnérables, et ce, au niveau de trois régions ciblées. Les Plans de Travaux Annuels de l'année 2022 des différents partenaires du projet ont permis la continuité des services en faveur des populations vulnérables, pour accéder aux droits à la santé sexuelle et reproductive et la lutte contre les discriminations basées sur le genre.

L'équipe de l'UNFPA a mis en œuvre, avec les partenaires du projet, l'approche « Gender Transformative Approach », qui vise à réduire les écarts liés directement aux inégalités de genre existants dans le contexte marocain. Et ce, à travers des mesures conjointes entre des institutionnels et la société civile, constituées par des campagnes du grand public, des études sur les politiques publiques, notamment, sur la situation de l'avortement, l'évaluation de la loi 103 -13, les concertations territoriales avec les jeunes filles, l'élaboration du modèle de conception pré-nuptiale, l'élaboration de MOOC pour l'habilitation des jeunes au Mariage au profit des Adouls, l'institutionnalisation de l'éducation sexuelle complète, le suivi des recommandations de l'EPU concernant la DSSR et l'EG ainsi que des formations pour de nouvelles populations vulnérables, des détenues, et des pharmaciens.

Durant la dernière année du projet, une analyse a été effectuée par l'équipe de l'UNFPA pour ressortir les activités inscrites et non encore achevées à 100 % dans le PMO, et qui permettront d'atteindre tous les indicateurs de performances du CMR. Cette analyse est basée sur l'approche genre afin de continuer à intégrer systématiquement cette dimension dans l'élaboration des actions entreprises dans le projet, à toutes les étapes de leur planification, budgétisation, mise en œuvre et suivi & évaluation. Ces efforts déployés par l'équipe sont clairement ressortis dans les actions développées qui contribuent à réduire les inégalités entre les femmes et les hommes dans la société, ne bénéficiant pas nécessairement de manière égale d'une mesure, d'une politique, ou d'un programme donné.

L'objectif étant de contribuer aux changements liés au genre, au niveau institutionnel et territorial et au niveau des perceptions, en faveur des filles et des garçons, des femmes survivantes à la violence, des filles de Dar Taliba, des détenues et des mineurs (es) dans les centres pénitentiaires ... Si l'on prend l'exemple de l'évaluation de l'institutionnalisation de l'approche Education par les Pairs en milieu scolaire entamée par le Ministère de l'Education Nationale, du préscolaire et du sport (MENPS) pour ce qui est des connaissances, attitudes et pratiques des élèves de la sixième année de l'enseignement primaire vis-à-vis de l'enseignement de l'éducation sexuelle et de la santé reproductive (ESSR), ce projet a permis un changement puisqu'il assure un passage d'un état actuel à un état futur. Dans ce cadre, l'étude a permis de mettre en exergue les avantages de l'intégration de l'éducation sexuelle et de la santé reproductive à l'école primaire, en particulier, les opportunités qu'offre le domaine des sciences de la vie dans le programme d'activités scientifiques, pour aider les apprenants à avoir une compréhension approfondie du monde du vivant, satisfaire leur curiosité scientifique et cognitive, et développer des connaissances, des attitudes et des pratiques liées à la thématique de l'éducation à la santé.

En effet, l'institutionnalisation de l'ESSR a transformé les comportements de la majorité des apprenants. En effet, 77 % de l'échantillon a attesté que, grâce à la méthode de l'éducation par les pairs, ils/elles maîtrisent mieux les connaissances et les informations sur le thème de la santé reproductive, et que, le niveau de performance des filles est généralement meilleur que le niveau des garçons, avec des différences variables selon la nature de chaque question du test d'évaluation de l'étude de terrain.

L'analyse du CMR démontre qu'avec l'augmentation du taux de réalisation des résultats immédiats, l'atteinte du résultat ultime qui est de garantir les Droits à la Santé Sexuelle et Reproductive aux filles et aux femmes, se concrétise à travers la transformation des conditions de la conjoncture en opportunité, afin de permettre à la jeune fille et à la femme d'être plus résistantes en matière d'accès à une offre de soins de qualité et à une prise en charge en cas de violence.

En adéquation avec les orientations de la Politique d'aide internationale féministe du Canada et particulièrement dans le cadre de l'engagement international du Canada, la stratégie genre a intégré de nouvelles mesures dans le processus de la collecte de données désagrégées et la rédaction de rapports. L'objectif est d'atteindre les résultats du projet visant à faire avancer les DSSR, en favorisant le renforcement de la décision éclairée des femmes et des filles, et, la modification de leurs attitudes et pratiques liées à la SSR suite à leur formation en ESC.

L'application des grandes orientations de la stratégie Genre a permis de contribuer à la réalisation d'objectifs spécifiques pour promouvoir l'égalité des sexes, qui sont généralement assortis d'indicateurs mesurables pour évaluer les progrès réalisés. C'est un outil essentiel à même d'améliorer la promotion de l'égalité des sexes et de lutter contre les discriminations basées sur le genre. Dans le cadre de l'élaboration des politiques publiques, des actions spécifiques qui visent à corriger les inégalités de genre, notamment les lois et les réglementations pour lutter contre la discrimination, des programmes d'autonomisation des femmes, et des initiatives de formation et de sensibilisation ont été entamées. En 2023, l'analyse de genre a permis d'évaluer des approches, en prenant en considération les différences liées au genre, et de remédier aux inégalités de genre, en particulier dans des domaines tels que la santé et l'éducation. Elle a aussi permis la collecte de données sexospécifiques, ventilées par sexe, ce qui a permis de mettre en évidence les différences entre les femmes et les hommes.

Cette analyse genre a facilité la compréhension et l'exploration des rôles de genre la compréhension des attentes sociales et culturelles des femmes et des hommes et la réduction des barrières empêchant les femmes et les hommes d'accéder à certaines opportunités ou de bénéficier de certains droits; pour favoriser l'égalité des sexes.

Dans cette optique, il y a lieu de préciser que le projet a appuyé le renforcement des capacités des divers partenaires gouvernementaux ainsi que de la société civile, pour la constitution de données probantes sur les DSSR faisant état de fondements de politiques, programmes et services.

Le projet a appuyé les leviers transformateurs des rapports de genre, par rapport aux actions, aux politiques, aux pratiques ou aux changements sociaux qui ont le potentiel de

transformer, de manière significative et positive, les relations de genre, en favorisant l'égalité des sexes et en éliminant les inégalités. Ces leviers ont permis essentiellement de créer un changement durable et significatif dans la société à travers l'Éducation et la sensibilisation, avec des outils puissants, pour transformer les rapports de genre. Grâce à l'institutionnalisation de l'éducation sexuelle complète, et, à la sensibilisation à la discrimination et à la violence basées sur le genre ; la mise en place de lois et de politiques qui interdisent la discrimination basée sur le genre devient cruciale. Les services de soutien aux victimes de violence: la mise en place de services de soutien aux victimes de violence a pour utilité de transformer les rapports de genre en éliminant la tolérance envers la violence, l'accès à la santé sexuelle et reproductive: qui garantit l'accès à des services de santé sexuelle et reproductive de qualité, y compris la contraception, les soins prénatals, l'accouchement sans risque et l'accès à l'avortement sûr, sont fondamentaux pour l'autonomisation des femmes et la réduction des inégalités.

Dans ce sens, il y a lieu de mentionner que cette dernière année a été marquée par l'évaluation des concepts, méthodes et approches implémentées durant le projet, notamment : l'institutionnalisation de l'approche Education par les Pairs en milieu scolaire, l'évaluation du projet pilote de la digitalisation de la relance de la population par le MSPS et l'évaluation de l'approche self-care dans la phase pilote par le MSPS. En outre, cette année a été consacrée à la dissémination des recommandations des grandes études et la présentation des rapports d'évaluation produits sur la redevabilité des politiques publiques sous l'angle DSDR et EG, (UPR, CEDAW, CIPD, CSW) organisé par les ODDF/OSC. La finalité est de mener un plaidoyer sur le suivi des recommandations de l'EPU, particulièrement celles concernant la DSSR et l'EG; ainsi que les études sur le mariage des enfants, l'évaluation de la loi 103 -13 concernant la violence à l'égard des femmes et la situation de l'avortement au Maroc. Cette étape est cruciale dans la théorie du changement, pour ce qui est de la diffusion des résultats de recherches et des grandes recommandations au public, aux parties prenantes et à la communauté académique, qui ont été effectués lors de consultations régionales, d'entretiens avec des responsables politiques, d'entretiens avec les médias ou lors d'autres événements publics et qui peuvent influencer la prise de décision et avoir un impact plus large. Cette grande mobilisation des OSC/ODDF demeure un processus au centre des actions du projet, pour déconstruire les normes sociales discriminantes, et les barrières de genre, et lutter contre les pratiques néfastes y compris le mariage des mineures et la promotion de l'effectivité de l'égalité. L'accent étant mis sur l'adoption de comportements transformateurs en matière de genre, et sur la définition et la promotion de normes positives soutenant l'égalité des genres.

D'autres actions et initiatives de plaidoyer ont été développées tout en accordant une attention particulière à la fois, à la voix de la jeune fille dans la réforme du Code de la famille et du Code pénal . Ce processus législatif vise à modifier; ou à réviser ces lois pour s'adapter aux évolutions de la société et aux besoins différenciés des filles et des femmes, promouvoir les droits fondamentaux et renforcer l'égalité des sexes, ou bien répondre à d'autres besoins de la société. Dans ce sens, le projet a favorisé l'implication des hommes et des garçons dans différents domaines du personnel de l'éducation, de la santé, et des acteurs/ices religieux en faveur des droits des femmes, mais aussi, les masculinités positives pour repenser les normes sociales discriminantes, les DSSR et la VBG.

De surcroît, l'année 2023 a été marquée par l'organisation d'une campagne nationale, par le Ministère de la Solidarité, de l'insertion sociale et de la famille, sur la masculinité positive, qui vise à lutter contre les stéréotypes de genre nocifs et à promouvoir des modèles masculins respectueux, égaux et qui contribuent à la construction de sociétés plus équitables et inclusives.

L'analyse genre des réalisations de l'année 2023 permettra de démontrer que l'approche genre a été prise en considération dans la mise en œuvre du projet avec les différents partenaires : les institutionnels, le personnel de l'éducation, le personnel de la santé, le personnel des établissements pénitentiaires, les acteurs/ices religieux (hommes et femmes), les acteurs/ices de la société civile (hommes et femmes) ...etc. Et ce, afin d'atteindre le résultat ultime qui est celui de garantir les droits à la santé sexuelle et reproductive des femmes et des filles ainsi que l'égalité des genres au Maroc. A cet effet, il est opportun de mettre en exergue les trois grands axes engagés

A- Renforcer les capacités des acteurs/ices interagissant avec les jeunes et les populations vulnérables à travers les techniques du plaidoyer digital :

1. Adoption de politiques publiques égalitaires pour favoriser les droits à la santé sexuelle et reproductive auprès de toutes les populations :

Considérant l'évolution du contexte national, le Maroc se trouve confronté à des enjeux en matière de SSR pour améliorer la qualité d'accès égalitaires aux services. C'est dans cette perspective que le projet a mené un plaidoyer pour appuyer la mise en œuvre de politiques publiques égalitaires, basé sur le principe fondamental des droits de l'Homme et pilier essentiel de toute société démocratique et progressiste.

Il est loisible de souligner que le projet a mis en place des interventions structurantes en matière d'égalité des genres qui ne sont autres que des mesures et des actions visant à apporter des changements systémiques et durables pour promouvoir l'égalité des sexes dans la société. Ces interventions ont pour cible la lutte contre les inégalités de genre, et ce, afin de créer un environnement où les femmes et les hommes ont des opportunités égales, des droits égaux et une participation égale, à travers 1 - l'intégration d'une Éducation inclusive et l'institutionnalisation de l'ESC, 2 - la multiplication d'un plaidoyer pour la réforme des lois et la révision des lois discriminatoires qui entravent l'égalité des sexes, notamment le Code de la famille et le Code pénal concernant la lutte contre le mariage précoce, et la violence à l'égard des femmes, 3- la sensibilisation des jeunes et le changement des normes sociales discriminantes, en organisant des formations pour les mouchikates et les oulémas, ou en menant des campagnes de sensibilisation pour changer les attitudes, et les comportements culturels liés au genre. , 4- l'appui au aux services de santé sexuelle et reproductive pour garantir l'accès des femmes à des services de santé sexuelle et reproductive de qualité, y compris la contraception, les soins prénatals, les services d'accouchement sans risque, l'avortement sûr et la prévention des infections sexuellement transmissibles , 5- l'éducation des hommes et des garçons : Sensibiliser les hommes et les garçons aux questions liées au genre et les encourager à être des alliés dans la lutte pour l'égalité des sexes.

Ainsi, l'année 2023 a été marquée d'une part, par la présentation de la Stratégie Nationale de la Santé des Adolescents et des Jeunes (y compris ESC), et d'autre part, par l'opérationnalisation de la deuxième Stratégie Nationale de la Santé Sexuelle et Reproductive (SNSSR) pour la période 2021-2030. En parallèle à ce projet, le Maroc a adopté en 2023 une nouvelle loi n° 43-22 relative aux peines alternatives, qui prévoit trois catégories de peines alternatives, notamment, les Travaux d'intérêt général, la surveillance électronique, et la restriction de certains droits, qui ont figuré parmi les recommandations de la société civile à l'EPU dans le cadre de la violence conjugale et domestique.

- La Loi n° 30.22, modifiant et complétant le dahir portant statut général de la fonction publique, amendée en 2021, a été mise en œuvre en 2023. Elle stipule l'octroi d'un congé de paternité rémunéré pendant une période de 15 jours continus au profit du fonctionnaire, père biologique de l'enfant ou ayant adopté un enfant, et l'octroi d'un congé de maternité selon les mêmes dispositions en vigueur, pour les mères biologiques et pour la fonctionnaire femme adoptant un enfant. Le plaidoyer pour l'adoption d'un congé parental a toujours figuré parmi les axes de plaidoyer de ce projet pour permettre aux femmes et aux hommes, un bien être après la naissance d'un enfant et consentir à l'homme d'assumer son rôle, en tant que parent, pour accompagner la femme après l'accouchement.

- Le projet de loi n° 02.23 relatif à la procédure civile a été adopté en août 2023. Ce nouveau projet aspire à adapter le Code de procédure civile aux différentes évolutions, envisageant la création d'un tribunal numérique conforme aux attentes des justiciables. Et ce, pour ériger un système judiciaire rapide, équitable, efficace, accessible et transparent, afin de garantir les droits, protéger les libertés, et faciliter l'accès à la justice des filles et des femmes

Et enfin cette année a été couronnée par la mise en place de la commission de la réforme du Code de la famille, après la lettre Royale adressée, le mardi 26 septembre 2023, au Chef du Gouvernement, lui demandant d'accélérer la réforme de la Moudouwana, et qui vient concrétiser la décision Royale annoncée par SM le Roi dans ce son discours du Trône de l'année 2022. Dans cette lettre, le souverain a défini les institutions en charge d'entamer une large consultation participative, impliquant toutes les instances institutionnelles concernées directement par cette question et les acteurs de la société civile, les chercheurs et les spécialistes.

2. Appui aux initiatives de la promotion de l'éducation sexuelle complète :

Dans la continuité de la promotion de l'éducation sexuelle complète auprès des jeunes et du renforcement des connaissances du personnel de l'éducation dans l'école de la deuxième chance, le projet a réussi à appuyer, en 2023, la mise en place de modules de formation du programme en Éducation à la Santé Sexuelle et Reproductive au profit des élèves / bénéficiaires de l'E2C-NG. Ces modules permettront aux jeunes adolescent(e)s d'acquérir des connaissances et des compétences sur la santé sexuelle et reproductive, et ce, à travers la dissémination du kit de formation en matière d'Éducation à la Santé Sexuelle et Reproductive de l'E2C-NG (élaboré en 2022 au sein des sites pilotes des E2C-NG). En outre, ces module intègrent des méthodes appropriées de gestion des processus d'apprentissage et de formation utilisées, tels que les discussions de groupe, les jeux de rôle, les études de cas, les activités de résolution de problèmes, pour faciliter la compréhension et l'appropriation des acquisitions d'une part, et le développement de compétences spécifiques en étroite relation avec les compétences transversale de la vie, d'autre part. L'objectif est d'enrichir le curricula en vigueur, à travers l'appropriation de la culture sur l'Éducation à la Santé Sexuelle et Reproductive (ESSR) par les formateurs/animateurs, les pairs formateurs/pairs-animateurs et les jeunes marocain(e)s bénéficiaires dans les centres E2C-NG/AREF pilotes et qui sera démultiplié à d'autres centres E2C-NG et AREF du Royaume. Dans cette optique, il est important de souligner que le projet a adapté et enrichi des outils ESSR conçus et élaborés dans le cadre de l'éducation formelle (MENPS) et a produit des outils complémentaires pour l'installation du programme ESSR sur le terrain.

A ce propos, l'année 2023 a connu l'utilisation des MOOC, cours en ligne sur la ESSR, développés pour former les inspecteurs, les enseignant (e)s et les chargés de la vie scolaire au niveau des établissements relevant du Ministère de l'Éducation, en vue d'assurer la continuité des services liés à l'éducation. Ces initiatives permettent aux enseignants d'acquérir de meilleures connaissances pour préparer les garçons et les filles à prendre des décisions éclairées sur leur sexualité, leur bien-être et leur santé. L'éducation sexuelle complète étant un pré-requis pour l'exercice d'une pleine autonomie corporelle, pour faire des choix éclairés basés sur une information fiable de façon judicieuse.

Ces actions vont permettre de développer une attitude positive vis-à-vis de l'élimination de la violence basée sur le genre, et de préparer les jeunes filles et garçons à la prise de décision éclairée. Le tout est d'éviter de bouleverser leurs vies en matière de santé sexuelle et reproductive par rapport aux rapports sexuels forcés, aux infections sexuellement transmissibles et aux grossesses non désirées.

“

*Grace à la formation, je suis bien outillé
d'une série de connaissances scientifiques valides
relatives à la SSR et ses différentes composantes
Alem relais, RMO*

”

3. Accompagnement des acteurs/actrices religieux/ses pour la déconstruction des normes sociales discriminantes et la promotion de l'égalité :

Adoption d'une approche transformatrice de la conception des genres qui vise à remettre en question et à transformer les normes sociales discriminantes; ainsi que les rôles et les relations de genre qui ont conduit à des inégalités entre les femmes et les hommes. Cette approche repose sur la reconnaissance que les inégalités de genre ne sont pas des données immuables, mais plutôt le résultat de structures sociales et culturelles qui peuvent être transformées. C'est dans cette optique que le projet a permis à 92 morchidates et morchidines (57 F, 35 HG) de l'EDHH de bénéficier d'une série de formations sur la communication.

Cette approche transformatrice de la conception des genres a été utilisée avec les oulémas de la RMO pour l'ancrage de la compréhension des inégalités de genre qui constituent un obstacle au développement social et économique, ainsi qu'à la réalisation des droits de l'Homme. Dans le cadre du projet, un séminaire a été organisé, avec la participation de 60 morchidates et morchidines (40F, 20 HG), sur le dialogue concernant la lutte contre les violences et les discriminations, où l'égalité basée sur le genre est acceptée et valorisée pour

tous. Et ce, à travers le lancement d'initiatives novatrices pour transformer activement les normes de genre rigides et les rapports de pouvoir inégaux ainsi que la déconstruction des normes sociales discriminantes, sur les modèles d'intervention et d'accompagnement de la jeunesse en situation vulnérable, pour la promotion des normes sociales positives, et l'encadrement de leurs pairs dans des ateliers de formations interactives. Ces actions entreprises ont permis d'engager des acteurs religieux et morchidates pour un changement positif, en tant qu'alliés de la lutte contre les discriminations basées sur le genre.

D'autre part, le projet a appuyé, en 2023, la diffusion de dépliants résumant les grands axes du livret de l'habilitation des jeunes couples au mariage, à 6 établissements dans deux régions cibles, pour permettre l'intégration de l'approche multidimensionnelle pour la préparation des jeunes et des couples en matière de DSSR/EG. En outre, l'AMPF a lancé le MOOC (Massive Open Online Course) interactif en langue française et arabe, hébergé sur sa plateforme d'apprentissage. Cette dernière offre un contenu à la fois académique et scénarisé, sous la forme de modules permettant à l'apprenant de s'approprier les contenus scientifiques et juridiques d'une manière ludique, avec obtention d'une attestation à la fin du parcours, sur la santé sexuelle et reproductive (SSR) et sur la violence basée sur le genre.



On a appris de nouvelle information concernant l'éducation sexuelle complète Filles Dar Taliba,



4. Sensibilisation des détenu(e)s sur la DSSR et EG dans les centres de détention pénitentiaire:

Le projet a utilisé une approche transformatrice de genre avec les jeunes filles et les femmes détenues dans les centres pénitentiaires, permettant de transformer les normes de genre nuisibles et d'améliorer les connaissances sur la DSSR et EG. En 2023, un plan d'action 2023 et 2024 et ses mécanismes de suivi et d'évaluation ont été proposés pour assurer la complémentarité des activités et leur répartition nationale, afin d'assurer la couverture de tous les sites identifiés. L'organisation du POMO a retenu les cinq domaines suivants, à savoir: le renforcement des compétences des prestataires en milieu carcéral et celles des bénéficiaires et des professionnels en matière de SSR ; l'organisation de caravanes multidisciplinaires de prise en charge avec la FMVI et la DGAPR, et le partage des didacticiels disponibles ; l'implémentation de mécanismes de gouvernance et de suivi évaluation.

D'un autre côté, le projet s'est attelé à la validation d'un plan opérationnel du programme POMO SSR qui avait pour objectif de finaliser le plan de partenariat 2023-2024 ainsi que la mise en œuvre de la stratégie nationale de la santé pénitentiaire /santé sexuelle et reproductive, paquet essentiel des services de la SSR avec les acteurs clés : départements ministériels, institutions nationales et acteurs de la société. Ce plan opérationnel du programme POMO/SSR et le plan d'action partenaire/DGAPR ont été conçus pour améliorer la situation de toutes les catégories de femmes détenues :

enceintes, allaitantes, accompagnées d'enfants, aussi bien que les détenues mineurs filles et garçons.

- De surcroît, un guide de sur la santé sexuelle et reproductive a été validé par la DGAPR. Ce guide illustre le paquet essentiel des services SSR qui s'inscrivent dans les objectifs de la stratégie nationale de la santé pénitentiaire, en mettant en exergue les mesures et les actions spécifiques relatives à la santé de la mère et de l'enfant.

B- Appuyer l'accès égalitaire aux droits à la santé sexuelle et reproductive

1. Formation du personnel de la santé dans la réorganisation des services de santé pour une égalité d'accès aux femmes enceintes, aux nouveau-nés et aux femmes victimes de violence

Dans le cadre de la continuité des services essentiels de santé et de la gestion des situations d'urgence et de la résilience communautaire auxquels ont fait face les filles et les femmes, le système de santé joue un rôle central dans la prévention et la prise en charge des impacts des pratiques néfastes sur la santé et le bien-être physique, mental et sexuel des femmes et des filles. Ce projet a promu l'approche transformatrice de genre pour implémenter des mesures pionnières, en vue de répondre à des besoins émergents en matière de SSR pour les femmes et les filles, en offrant les meilleures chances de combler les écarts entre les genres et d'améliorer les chances d'accès égalitaires aux soins de qualité.

Dans le cadre de l'opérationnalisation de la nouvelle stratégie de la SNSSR, le projet a appuyé en 2023, la diffusion du référentiel d'organisation et de fonctionnement d'une unité de la SSR ; l'expérimentation de l'introduction des contraceptifs injectables sous-cutanés de l'acétate de médroxyprogestérone dépôt sous-cutané ; l'élaboration d'une feuille de route pour l'implantation du nouveau modèle de la consultation pré-nuptiale au niveau national et régional ; l'élaboration d'un rapport statistique du MSPS avec des indicateurs sur les droits à la SSR, intégrant la dimension genre et la violence basée sur le genre ; l'élaboration d'un guide de référentiel sur les normes nationales de la PEC médicale des violences sexuelles à l'encontre des femmes, des jeunes filles et des enfants .

Dans ce cadre, 17 mesures ont été mises en place pour améliorer le degré de prise en compte des Droits en matière de DSSR, des intérêts et des besoins différenciés des femmes, des hommes, des filles et des garçons dans les politiques et programmes de DSSR/EG. Et ce, à travers le lancement d'un master sur le leadership et le management en santé sexuelle et reproductive à l'ISPITS d' Oujda.

En vue de contribuer à l'accroissement de la formation du personnel de la santé dans la réorganisation des services de santé, le projet a appuyé la formation de 30 pharmaciens et leur représentant.e.s de la région de Marrakech (20F, 10H) par l'OPALS, le 2 juin 2023, sur la promotion de l'approche Self-care en matière de Santé Sexuelle et Reproductive (SSR), dans le cadre de la convention signée en 2022 entre l'OPALS et la SMVAO (Société Marocaine pour la Valorisation de l'acte Officiel), avec l'appui de l'UNFPA. C'est un processus de sensibilisation et de mobilisation des pharmaciens en vue de contribuer au renforcement de l'accès universel à la SSR, notamment pour des besoins en matière de planification familiale (PF). D'autre part, 36 professionnels de santé (20F, 10H) (Médecins, infirmiers/ères) ont été formé(e)s, par l'OPALS, les 4 et 5 juillet, dont des responsables de centres médicaux universitaires et des agents de santé des Centres de Traitement Ambulatoire (CTA) de l'OPALS. Et ce, dans le but du renforcement de leurs compétences pratiques et des approches d'accueil et d'orientation des jeunes sur les questions de santé sexuelle et reproductive des jeunes, notamment sur la contraception, les infections sexuellement transmissibles, les droits sexuels et reproductifs chez les jeunes, la santé mentale et émotionnelle, la violence sexuelle, ainsi que la communication avec les jeunes.

En plus des mesures présentées, il est important de souligner qu'en 2023, le projet a appuyé l'élaboration d'un Policy Brief sous le thème " Vers une santé sexuelle et reproductive connectée au Maroc". Ce dernier a mené deux évaluations : l'évaluation du projet pilote de la digitalisation de la relance de la population par le MSPS et l'évaluation du projet pilote d'introduction de la contraception injectable sous cutanée par l'acétate de Médroxyprogestérone (DMPA -SC).

2. Capacitation des ressources et acteurs de prise en charge des femmes victimes de violence

Dans le cadre du renforcement de la qualité de PEC des FVV, de l'amélioration de la prise en charge des femmes victimes de violence et de la réduction de l'impact des violences basées sur le genre, le ministère de la Santé a organisé la journée scientifique de sensibilisation sur les conséquences du mariage des mineures sur la santé. Cette conférence a connu la présence de 100 professionnels de la santé (30H et 70F), réunissant, entre autres, des partenaires institutionnels,

des départements du Ministère de la justice, du Ministère public, du Ministère de la santé et de la protection sociale, du Ministère de l'éducation, du Ministère de la jeunesse, de la DIDH, du CNDH, des représentant.e.s du système des Nations Unies, des médecins, des assistantes sociales des UPECV, des animateurs des programmes PF-PSGAPMP, des représentant.e.s de la société civile, des professionnels du système de soin national, et ce, pour partager les données probantes autour de la thématique du mariage des enfants au Maroc . D'autre part, 106 professionnels de santé (44H et 62F) ont participé à trois ateliers régionaux pour le renforcement du dispositif de pilotage et du système d'information, selon les nouvelles normes et standards de prise en charge de qualité de la violence faite aux femmes et aux jeunes filles Ce qui permet d'impacter les changements de comportement aux niveaux individuel, interpersonnel, communautaire et sociétal, pour créer un environnement favorable à la SSR avec les populations vulnérables, et éclairer les femmes et les filles dans tout ce qui est processus de prise de décisions en matière de DSSR, de prévention et de recours aux services de santé sexuelle et reproductive et aux services de prise en charge en cas de violence.

De surcroît, un guide de référentiel national sur les normes nationales de la PEC médicale des violences sexuelles à l'encontre des femmes, des jeunes filles et des enfants a été élaboré par le MSPS. Il s'inscrit dans le cadre du programme national de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des enfants. Ce guide est le premier outil qui fournit des lignes directrices détaillées aux professionnels de la santé, pour répondre aux besoins immédiats des victimes d'agression sexuelle. Il sera mis à la disposition des professionnels de la santé impliqués et/ou confrontés à la prise en charge des patients vivant des situations de violence sexuelle.

Ces différentes actions ont été entreprises, dans une approche transformatrice des comportements basée sur le genre, pour assurer la continuité des services essentiels en tant qu'élément clé de la gestion des situations d'urgence et de la résilience communautaire , pour réduire l'impact des crises sur la vie quotidienne des individus et pour garantir que les besoins essentiels de la population sont satisfaits, même dans des circonstances difficiles.

C- Interventions visant à assurer la continuité des services de la prise en charge des femmes et des filles victimes de violences :

1. Evaluation des politiques publiques pour la promotion de l'égalité genre et la lutte contre la violence basée sur le genre

Une approche transformatrice du genre a été intégrée dans les politiques publiques, permettant de changer les normes discriminantes de genre en ce qui concerne la DSSR et l'EG. Ces transformations ont été marquées par l'adoption de la Stratégie Nationale de la Santé des Adolescent.e.s et des Jeunes 2022-2030 pour permettre aux adolescent.e.s et aux jeunes de jouir d'un état de santé optimal, d'une autonomisation favorisant leur développement et pour appuyer leur rôle de médiateurs pour la santé. Cette stratégie vient renforcer les politiques publiques nationales qui s'alignent sur l'engagement du Maroc de poursuivre l'atteinte de l'agenda 2030.

Cette année 2023 a été marquée par l'élaboration de l'étude sur la situation de l'avortement et son impact sur la santé et les droits de la femme au Maroc, par l'OPALS. Elle a pour objectif de dresser la situation de l'avortement et son impact

sur la santé et les droits de la femme au Maroc, en mettant l'accent sur les évidences scientifiques et la législation actuelle, et ainsi que l'impact au niveau social, mental, physique sur les femmes et les filles et l'élaboration d'un mémorandum sur le thème "pour un avortement sécurisé au Maroc". Ce dernier qui vise à effectuer un plaidoyer solide en faveur de l'avortement sécurisé au Maroc, constitue un enjeu crucial pour garantir les droits des femmes à la santé reproductive et à l'autonomie corporelle et assurer la présentation des résultats et des recommandations dans les dimensions juridique, médicale, sociale avec les parties prenantes, au niveau territorial.

Dans cet esprit, plusieurs concertations nationales ont été organisées par des OSC/ODDF pour faire le suivi des recommandations de l'UPR concernant la DSSR, avec les jeunes, en tant qu'acteurs/ices de changement et force de proposition œuvrant de concert avec les mécanismes de démocratie participative, pour répondre aux engagements du Maroc en matière de droits humains, particulièrement ceux relatif à la SSR.

A ce propos, 10 rapports ont été élaborés pour l'évaluation des produits de redevabilité des politiques publiques sous l'angle DSSR et EG, (UPR, CEDAW, CIPD, CSW) notamment: l'étude sur le mariage des mineur.e.s présentée par le comité de pilotage composé de l'ONDH, en partenariat avec l'UNFPA, l'UNICEF et l'ONU Femmes ; l'étude réalisée sur la situation de l'avortement et son impact sur la santé et les droits de la femme au Maroc, par l'OPALS ; l'étude menée par le MSISF, concernant l'évaluation du cadre normatif de la violence à l'égard des femmes ; l'étude sur l'institutionnalisation de l'approche Education par les Pairs en milieu scolaire; le rapport analytique sur la place de la jeune fille dans le processus de réforme législative du Code pénal et du Code de la famille ; le rapport sur l'implantation de l'éducation à la SSR et le rapport statistique du MSPS avec des indicateurs sur les droits à la SSR intégrant la dimension genre et la violence basée sur le genre.

Dans le cadre de ce projet, 19 actions de plaidoyer et/ou d'élaboration de mémorandum ont été conduites par les ODDF sur l'évaluation des politiques publiques liées aux DSSR et l'EG. Elles ont permis l'organisation de plusieurs événements avec la société civile et l'INDH sur l'évaluation des politiques publiques, particulièrement en matière de DSSR, y compris l'avortement, le mariage des mineures, et la violence à l'égard des femmes. Et ce, à travers le processus de concertation entamé pour la réforme du Code de la famille et du Code pénal, et les dialogues communautaires visant à sensibiliser les communautés et à instaurer une politique de tolérance zéro à l'égard de la discrimination et de la violence basées sur le genre, de l'éducation sexuelle complète, en mettant particulièrement l'accent sur le mariage des enfants. Qui plus est, cet exercice permet le renforcement de la coopération technique avec le système des Nations Unies et

les acteurs/ices bilatéraux, en particulier les États ayant fait des recommandations.

Ces actions de plaidoyer ont pour objectif d'assurer une transformation des normes sociales liées au genre, pour le changement des comportements et les attentes qui découlent des rôles traditionnels attribués aux femmes et aux hommes dans la société. Cette transformation est essentielle pour promouvoir l'égalité des sexes, l'autonomie des femmes, et l'élimination des stéréotypes basés sur le genre. Ces dynamiques lancées par le projet visent la déconstruction des rôles sexospécifiques pour plaider en faveur des droits des femmes, y compris leurs droits à la santé sexuelle et reproductive, leurs droits économiques et leur droit à vivre sans violence. Les droits des femmes sont fondamentaux pour la transformation des normes de genre.

A cet effet, il serait pertinent de citer les actions de plaidoyer dans le cadre de l'élaboration de mémorandums conduits, en 2023 par les ODDF, sur l'évaluation des politiques publiques liées aux DSSR et l'EG :

- Présentation du mémorandum sur le thème "pour un avortement sécurisé au Maroc",
- Policy brief qui rentre dans le cadre du projet «Voix de la jeune fille dans la réforme du Code pénal et du Code de la Famille»,
- Colloque international intitulé « Femmes d'ici et d'ailleurs pour un Code de la famille garantissant l'égalité et la non-discrimination »,
- Organisation de cycles de conférences en virtuel et en présentiel axés sur la promotion de la SSR,
- Expérimentation de l'introduction des contraceptifs injectables sous-cutanés de l'acétate de médroxyprogestérone dépôt sous-cutané,
- Formation de Professionnels de santé en matière de counseling des femmes et des professionnels de santé dans les centres de santé et les centres de traitement ambulatoires,
- Formation de pharmaciens sur la promotion de l'approche Self-care en matière de Santé Sexuelle et Reproductive,
- Formation de professionnels de santé sur le renforcement de leurs compétences pratiques et les approches d'accueil et d'orientation des jeunes sur les questions de santé,
- Ateliers de concertations régionales de plaidoyer dans le cadre du suivi des recommandations de l'EPU, principalement celles en lien avec la SSR et VBG,
- Feuille de route pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'EPU,
- Ateliers de dialogues communautaires sur le mariage des jeunes filles vulnérables : « La voix de la jeune fille

2. Campagnes de sensibilisation du grand public sur le changement des modèles de comportement collectifs, pour la promotion de l'égalité genre et la lutte contre la violence à l'égard des femmes :

Les campagnes menées pour lutter contre la violence à l'égard des femmes impactent la transformation des normes sociales discriminantes, promeuvent des changements de comportement et plaident en faveur de politiques et de lois qui protègent les droits des femmes et luttent contre la violence de genre.

Durant l'année 2023, plusieurs campagnes ont été lancées concernant la lutte contre le mariage des mineures, qui ont joué un rôle essentiel dans la sensibilisation et la promotion du changement de comportement et dans la défense de mesures législatives pour protéger les droits des femmes et lutter contre la violence. Elle ont notamment contribué à briser le silence entourant le phénomène du mariage des mineures comme la campagne "I dont", qui a permis de toucher 10.000 personnes en 2022. Cette campagne a connu la mobilisation de près de 50 décideurs et activistes pour les droits des femmes et des filles, des institutionnels et des leaders d'opinion dont des artistes, les des journalistes et les des influenceurs.

Cette forte mobilisation a mis l'accent sur les risques qui conduisent au mariage d'enfants ainsi que sur ses conséquences dévastatrices sur les droits, la santé, l'éducation et l'avenir de ces dizaines de milliers de filles mariées chaque année durant leur enfance. Sur la sphère digitale, la campagne l'DONT a pu toucher des dizaines de milliers d'utilisateurs de réseaux sociaux. Elle a par ailleurs fait l'objet de dizaines de publications dans les médias nationaux.

Une autre campagne sur la masculinité positive a été lancée par le Ministère de la solidarité, de l'insertion sociale et de la famille. Elle vise à impliquer les hommes et les garçons pour lutter contre les stéréotypes de genre, et préconiser le soutien de l'égalité des sexes, et rejeter la discrimination et la violence basées sur le genre. Cette campagne a été organisée pour la première fois par le ministère, pour encourager la promotion du changement de comportement des hommes et des garçons comme une approche visant à influencer positivement les attitudes et les comportements, dans le but d'adopter des comportements plus sains, plus responsables et plus respectueux.

Ces campagnes innovantes marquent les principes de la théorie des normes sociales, en utilisant les forces sociales positives existantes, pour agir sur la transformation des normes et des comportements à travers une réponse institutionnelle globale.

“

*On a appris de nouvelle information concernant
l'éducation sexuelle complète
Filles Dar Taliba,*

“

3. Amélioration de la PEC des FFVV au niveau sociologique et juridique

En 2023, 2074 femmes victimes de violences ont été reçues dans les établissements de santé dans la région de Marrakech. Cette prise en charge des femmes victimes de violence est appuyée par le projet en tant que processus crucial, pour aider les survivantes à se remettre de leurs expériences traumatisantes et à retrouver leur autonomie. Cette PEC doit être globale, sensible au genre et axée sur les besoins de chaque victime.

La théorie du changement tient également compte des principes théoriques de la norme sociale discriminante selon lesquels, indépendamment des attitudes individuelles, l'adhésion de l'institution ou du groupe est importante. Par exemple, le projet a appuyé la DGAPR pour l'élaboration d'un Plan Opérationnel de mise en œuvre du paquet essentiel de services de la SSR, au niveau de la DGAPR, et la formation sur le PECFFVV de 24 personnes (22F, 2H) dont 20 éducatrices paires des femmes détenues ; 1 psychologue ; 1 coordinatrice ; 1 assistante sociale et 1 personnel pénitentiaire à la Prison Locale Bourkaiz. Le projet a également formé 24 personnes (22F, 2H) dont 20 éducatrices paires des femmes détenues ; 1 psychologue ; 1 infirmière ; 1 assistante sociale et 1 chef de quartier et ce, à la Prison Locale de Tétouan. L'évaluation de la formation a mis en lumière un engagement notable parmi les

détenues femmes, le personnel de santé et social, ainsi que parmi les agents de sécurité ayant participé à la formation en SSR. L'objectif a permis de créer un environnement de confiance, résultant de l'investissement des participants, encouragé le partage de perspectives individuelles et permis à chacun de tirer des leçons des expériences d'autrui. Cette démarche a sensiblement amélioré la compréhension des défis spécifiques auxquels les femmes peuvent être confrontées, concernant leur santé sexuelle et reproductive, tout en mettant en avant des approches pratiques pour y faire face. En outre, cette évaluation a mis en évidence que les participants ont été actifs et réceptifs aux informations transmises. De surcroît, et afin de répondre à cette demande, la DGAPR a sollicité l'implication et l'engagement de la psychologue et de l'assistante sociale qui ont été formées lors de cette session. Elles ont prévu d'organiser deux séances de rappel des thèmes abordés lors de la formation, spécifiquement ceux destinés aux éducatrices paires formées. Ces séances de rappel ont été l'occasion de consolider les acquis, de répondre aux questions résiduelles et d'approfondir certains aspects spécifiques de la santé sexuelle et reproductive. Les éducatrices paires ont ainsi eu l'opportunité de mettre en pratique les connaissances acquises, de partager leurs expériences et d'échanger sur les défis qu'elles pourraient rencontrer lors de la transmission de ces informations sensibles.

A top-down view of a meeting table. Several people's hands are visible, interacting with various documents and charts. One person is pointing at a document, another is holding a pencil over a bar chart, and another is holding a pencil over a pie chart. The table is covered with papers, including a large bar chart, a pie chart, and a document with a table. There are also some sticky notes and a pair of scissors on the table. A tablet is visible in the lower left corner. The overall scene suggests a collaborative work environment focused on data analysis and project management.

IV- Evaluation et Monitoring du projet :

IV- Evaluation et Monitoring du projet

L'année 2023 a été marquée par la propagation. La flexibilité manifestée par la Coopération Canadienne, le fort engagement des partenaires de mise en œuvre et les efforts consentis par l'équipe de l'UNFPA et ses partenaires intégrés durant la dernière année, ont permis de gagner du terrain pour les transformations attendues de ce projet.

A- Analyse des résultats du PMO :

En 2023, 100% des activités du PMO ont été réalisées.

B- Atteinte des résultats du CMR :

Également, en se référant à la matrice de mesure du rendement renseignée pour l'année écoulée, il est à souligner que les 25 indicateurs ont été réalisés à 100 % et même ont été dépassés. Ce dépassement est expliqué par les éléments suivants importants:

- Utilisation de nouvelles technologies à la suite de la pandémie de la COVID 19 ;
- La multitude de partenaires souhaitant collaborer avec l'UNFPA dans le cadre du projet a fait que les activités sont de plus grande envergure ;
- Les partenaires commencent à s'approprier certains dossiers et engager leurs propres moyens dans les activités,;
- La mutualisation des efforts entre partenaires.

C- Défis :

Selon les résultats de l'évaluation finale, le projet a consenti des efforts notables afin de développer et d'impacter les politiques publiques en faveur du respect des droits de la femme et qui ont débouché sur l'adoption de certaines stratégies comme la stratégie de la SSR, de la santé des jeunes etc. Néanmoins, le défi reste de concevoir des politiques et des stratégies intégrées, contenant des visions coordonnées entre un ensemble d'acteurs publics, en associant les organisations de la société civile et prenant compte des besoins réels des populations vulnérables.

Le manque au niveau de la redevabilité des politiques publiques constitue un frein au renforcement de l'effectivité des droits et donc de l'exercice des droits par les jeunes filles et femmes. Cela est dû au fait que les mécanismes de traitement des plaintes et de retour d'information ne sont pas optimisés et permettent encore l'impunité de certains actes de non-respect des droits. Dans ce sens, l'opérationnalisation des politiques publiques constitue aussi un défi, au vu de l'exercice des droits par les détenteurs et détentrices de droits.

L'évaluation note aussi des défis à relever encore pour des futures projets DSSR et EG : i) Il existe des disparités (territoriales, de genre etc.) dans l'accès aux services SSR et PEC des FVV ; ii) Les normes sociales et culturelles discriminantes favorisent les violences à l'égard des femmes et des jeunes filles, notamment dans les milieux défavorisés marqués par les précarités économiques et sociales, et reflètent la résistance aux changements de la population ; iii) Les capacités organisationnelles sont limitées de certaines OSC, surtout au niveau des localités les plus excentrées, ne facilitant pas leur engagement dans de tels projets de développement ; iv) La résistance au changement, surtout de la part des hommes et garçons, et des personnes d'âge avancé.

E. Mobilisation d'une mission d'évaluation finale :

Dans le cadre du présent projet, une évaluation finale a été effectuée par le cabinet « 3 angles études », selon les critères suivants : 1) la pertinence, 2) l'efficacité, 3) l'efficience et 4) la durabilité.

L'évaluation a couvert la période de mise en œuvre, entre janvier 2019 et mars 2023, et a touché les groupes concernés par les actions de mise en œuvre du projet. Elle a analysé les actions et les résultats atteints par le projet, du point de vue des objectifs fixés dans le PMO et indicateur CMR, de la Stratégie en égalité des genres du projet, de la stratégie de pérennisation et dans les plans de travail annuels. En s'appuyant sur des éléments factuels crédibles et fiables, l'évaluation a mis l'accent sur les leçons apprises et a traduit les conclusions, en recommandations stratégiques et opérationnelles, pour mieux orienter les interventions à venir et pour assurer la pérennité de ses actions une fois le projet achevé.

L'évaluation finale avait pour objectifs de :

- Évaluer la pertinence des activités menées par les partenaires de mise en œuvre ;
- Mesurer/vérifier le degré de réalisation des résultats escomptés ;
- Tirer les leçons apprises de la mise en œuvre ;
- Recenser les bonnes pratiques et les actions de la durabilité du projet (Stratégie de pérennisation) ;
- Emettre des recommandations permettant d'optimiser les prochaines interventions.

A cet égard, l'approche utilisée pour évaluer la performance du programme est mixte, associant les données qualitatives et quantitatives, en croisant les résultats (triangulation), et par conséquent, en assurant leur fiabilité à travers une variété d'outils (revue de la documentation du projet, analyse de données, entretiens, focus groups, visite de terrain). La conception et la conduite de la mission d'évaluation ont été menées d'une manière participative et inclusive. L'approche participative a permis de garantir un apprentissage et une appropriation des résultats de cette évaluation. L'évaluation a intégré aussi l'analyse Genre et Droits Humains (GDH) dans toutes les phases du projet (conception, mise en œuvre et évaluation).

L'évaluation a intégré une approche participative, en accordant une attention particulière à la participation directe et pertinente des acteurs du projet, des bénéficiaires, des partenaires techniques et financiers, ainsi que d'autres parties prenantes identifiées par les porteurs de projet. Cette approche participative a permis d'obtenir une compréhension holistique et représentative de la mise en œuvre du projet.

Sans que la liste ne soit exhaustive, les principaux acteurs visés étaient : 1) Les institutions publiques au niveau central et régional concernées par les questions de la santé, de l'éducation et de l'égalité des genres ; 2) Les professionnels de la santé (ex. sages-femmes, assistantes sociales) ; 3) Les acteurs du niveau central concernés par l'éducation, la jeunesse, la famille et la réinsertion ; 4) Les instances de la société civile de notoriété nationale et les organisations de la société civile et de défense des droits des femmes et des jeunes (OSC/ODDF), des DSSR et de promotion de

leur autonomisation ; 5) Les institutions concernées par les questions liées aux affaires religieuses (RMO, EDHH, Adouls); 6) Les professionnel-le-s religieux (euses) (morchidates, Oulémas relais, éducateurs pairs, etc.). 7) Les bénéficiaires finaux et finaux ciblé-e-s par le programme (à travers YPEER, AMPF, OPALS, etc.) et 8) Les représentants de l'AMC et l'équipe UNFPA.

A l'issue de l'analyse des résultats et des rencontres avec les parties prenantes, plusieurs recommandations ont été formulées afin d'orienter la conception et la mise en œuvre des futures interventions dans les axes suivants: la planification stratégique, le système de suivi & évaluation du projet, la programmation et la pérennisation.

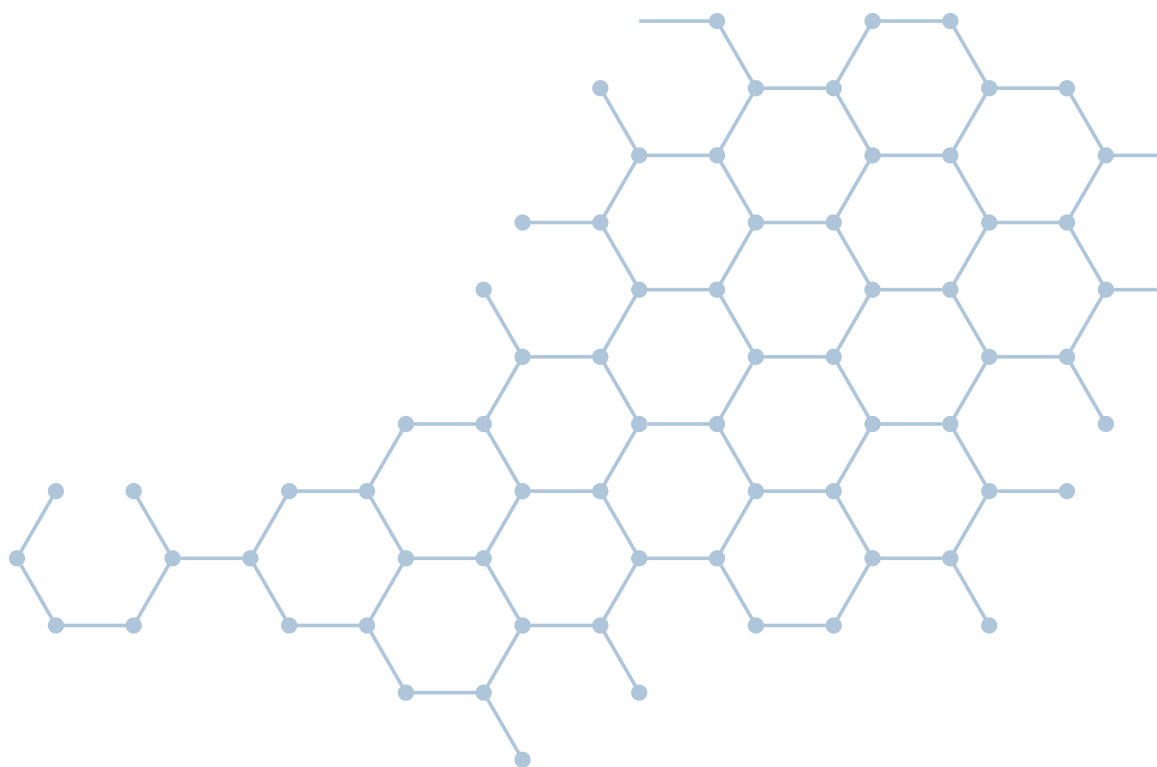
F- Leçons apprises :

Les leçons apprises sont des enseignements tirés de l'expérience, qu'ils soient positifs ou négatifs. Elles sont utilisées pour améliorer les processus, prendre des décisions informées et améliorer la gestion. Elles constituent un outil qui permet de capitaliser sur les succès, et de s'adapter aux défis, en constante évolution, tout au long du cycle de vie des projets et d'en tirer des enseignements.

En 2023, quelques bonnes pratiques et leçons à tirer ont été cernées, elles se résument comme suit :

- L'implication et la responsabilisation de la partie nationale est une condition sine qua non de réussite des expériences pilotes, avant de l'étendre aux autres régions du Royaume.
- La collecte des données sexospécifiques permet d'améliorer l'atteinte des résultats escomptés, les progrès et les inégalités de genre.
- L'appropriation de la partie nationale est primordiale pour la mise en œuvre des politiques publiques de la DSSR et l'EG.

- L'organisation de campagnes de sensibilisation permet de changer les attitudes, et les normes sociales discriminantes culturelles liées au genre et encourager la remise en question des stéréotypes de genre toxiques.
- Une meilleure synergie entre les partenaires dans la programmation peut amplifier les résultats.
- Une meilleure capitalisation des expériences des partenaires dans la thématique de la SSR, et la mutualisation des efforts et le partage des bonnes pratiques sont des atouts pour la réussite du projet.
- Une évaluation des approches à la dernière année du projet permet de mesurer l'impact sur les populations.
- L'innovation dans le plaidoyer territorial et son adaptation aux populations les plus vulnérables, peut permettre d'atteindre les indicateurs du projet et même de les dépasser.
- La masculinité positive permet la déconstruction des rôles sexospécifiques.
- Un plaidoyer pour le changement des politiques publiques par les OSC/ODDF, répétitif et progressif, à travers les rapports parallèles de l'EPU et la CEDAW, permet l'adoption de nouvelles lois plus égalitaires, plus inclusives qui permettent un réel changement intergénérationnel.
- L'implémentation des actions de plaidoyer avec les différents partenaires (institutionnels, OSC...) peut contribuer à la réduction des inégalités genre, spatiales.
- L'implication des garçons et des hommes dans le plaidoyer permet le changement des comportements en faveur de l'égalité dans une société patriarcale.
- La production d'outils innovants et digitaux permet aux populations jeunes de s'approprier les concepts de la DSSR.



A close-up photograph of a person's hand holding a blue pen and writing on a yellow sticky note. The hand is positioned in the center-right of the frame. The background is a whiteboard covered with numerous other sticky notes in various colors (blue, pink, orange, green) and some faint lines, suggesting a project management or brainstorming session. The overall lighting is soft and slightly dim, with a blue tint. A semi-transparent dark blue rectangular box is overlaid in the center of the image, containing the text.

V- Gestion du projet

V- Gestion du projet

A- 6^{ème} réunion du comité Technique de l'année 2023

Après l'échange sur le PTA, Mme la Coordinatrice a présenté les différentes recommandations proposées par le Comité technique :

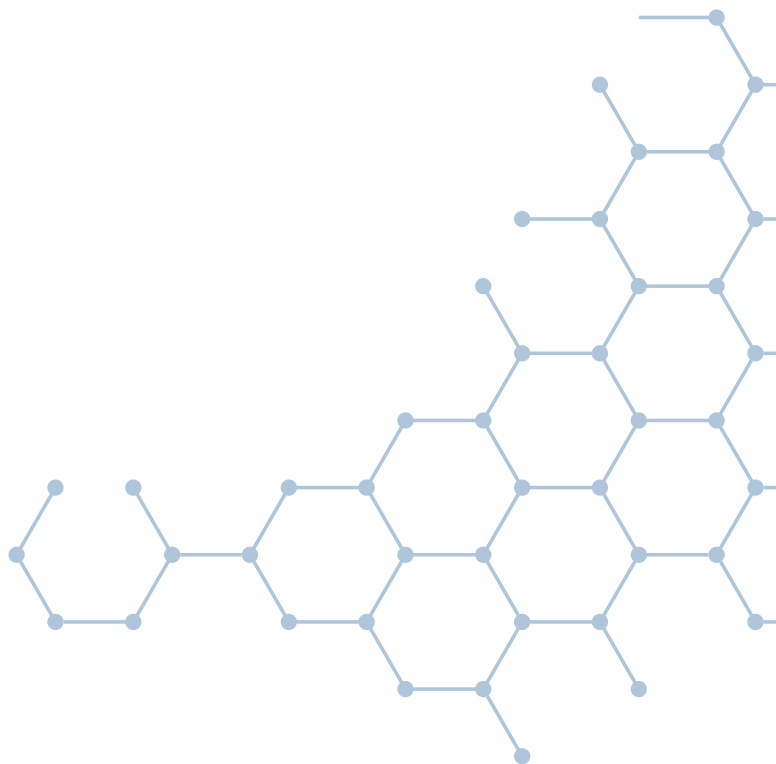
1. Validation du rapport annuel 2022 et du plan de travail 2023,
2. Organisation d'une rencontre médiatique de haut niveau pour la présentation des réalisations et des acquis du projet 2019-2023,
3. Promotion de la visibilité de la connaissance produite dans le cadre du projet, en favorisant les échanges d'expertise et de bonnes pratiques dans le domaine des droits à la santé sexuelle et reproductive et de l'égalité des genres entre les différentes parties prenantes nationales, ainsi qu'avec des intervenants internationaux, à travers l'encouragement des publications dans des revues et les communications dans des rencontres nationales et internationales,
4. Développement d'une réflexion sur les concepts clés de l'autonomisation et les indicateurs d'effets (définition d'indicateurs clés pour opérationnaliser l'autonomisation chez les femmes et les filles afin de pouvoir la mesurer),
5. Intégration des ONGs comme bénéficiaires dans les formations sur le Dispositif minimum d'urgence en SSR, organisées par le Ministère de la Santé et de la Protection sociale sous le leadership de l'ENSP,
6. Renforcement des synergies multidimensionnelles et multi-acteurs pour interpeller les politiques publiques et contribuer à l'évaluation de la redevabilité publique,
7. Création d'une plateforme de partage des livrables du projet, des guides, des études et des supports didactiques pour documenter et partager les connaissances et outils développés durant la période du projet,
8. Renforcement de la coordination entre les différents intervenants en SSR,
9. Organisation d'une manière régulière d'un colloque dédié à la SSR permettant la communication et le partage des réalisations en SSR,
10. Accélération de la mise en œuvre du plan de pérennisation du projet pour favoriser l'appropriation, par les différents partenaires, des actions réalisées, notamment, celles innovantes développées dans le cadre du projet,
11. Promotion de l'approche participative des jeunes dans les actions et activités du programme ciblant les jeunes,
12. Coordination entre les différents organismes des Nations Unies travaillant sur la thématique de la promotion de la santé des jeunes, pour mutualiser les efforts et assurer la complémentarité des projets.

VI. Mise en œuvre de la Stratégie de Pérennisation

La stratégie d'égalité entre les sexes du projet « Promotion des Droits à la Santé Sexuelle et Reproductive des femmes et des filles et de l'Égalité des genres au Maroc » a été élaborée, décrivant l'approche globale des initiatives visant à intégrer les principes et les résultats d'égalité entre les sexes tout au long du projet.

L'objectif global de cette stratégie est d'aligner la programmation relative à l'égalité entre les sexes sur les exigences du plan stratégique de la « Promotion des Droits à la Santé Sexuelle et Reproductive des femmes et des filles et de l'Égalité des genres au Maroc », réalisé par le biais de la coopération entre l'UNFPA et le Gouvernement du Canada de l'année 2022-2023. Elle a pour but de mettre l'accent sur le renforcement de la responsabilité institutionnelle orientée vers l'action et sur la mise en œuvre d'une approche intégrée participative, transformatrice, axée sur l'être humain et fondée sur les droits, les données probantes et les résultats.

Cette stratégie vise à ressortir un bilan des réalisations et leur impact/incidence sur les résultats du projet, en tirant les leçons apprises pour se projeter d'ici la fin du projet et pouvoir atteindre les résultats escomptés.





**VII- Communication sur le projet
et visibilité de la Coopération
Canadienne**

VII- Communication sur le projet et visibilité de la Coopération Canadienne

Dans l'objectif d'accroître la visibilité du projet «Droit à la santé sexuelle et reproductive et l'égalité genre au Maroc» qui bénéficie de l'appui de Affaires mondiales Canada, un exercice de planification annuel a été conduit au sein de l'Unité de communication du bureau de UNFPA au Maroc, en étroite collaboration avec les chargées des programmes assurant le lien direct avec les multiples partenaires, en concertation avec l'équipe du Projet sous le leadership de sa coordinatrice.

Parallèlement sur le plan annuel, les dates clés se rapportant à la visibilité du projet ont été identifiées et intégrées dans le calendrier de communication au titre de l'année 2022. Le suivi continu avec les chargés des programmes ainsi qu'avec les partenaires a permis d'adapter les interventions planifiées et de créer des synergies en matière de communication.

A-Visibilité de la Coopération Canadienne

A l'occasion de la clôture de la campagne « IDONT » contre le mariage d'enfants, UNFPA, le Fonds des Nations Unies pour la Population, ont organisé, en partenariat avec la Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc (BNRM), une exposition de posters en guise de mobilisation contre cette pratique néfaste à l'égard des femmes et des filles. L'inauguration de cette exposition organisée avec le soutien des Affaires Mondiales Canada a eu lieu le mercredi 19 avril 2023 entre 13h00 et 14h30 à la BNRM à Rabat.

Lancée en 2022, la campagne « IDONT » a connu la mobilisation de près de 50 activistes pour les droits des femmes et des filles, des institutionnels et des leaders d'opinion parmi les artistes, les journalistes et les influenceurs. Cette forte mobilisation a mis l'accent sur les risques qui conduisent au mariage d'enfants ainsi que sur ses conséquences dévastatrices sur les droits, la santé, l'éducation et l'avenir de ces dizaines de milliers de filles mariées chaque année durant leur enfance.

Sur la sphère digitale, la campagne IDONT a pu toucher des dizaines de milliers d'utilisateurs de réseaux sociaux. Elle a par ailleurs fait l'objet de dizaines de publications dans les médias nationaux. [UNFPA Maroc | Exposition de clôture de la Campagne IDONT au Maroc : UNFPA fait état de la forte mobilisation contre le mariage d'enfants](#)



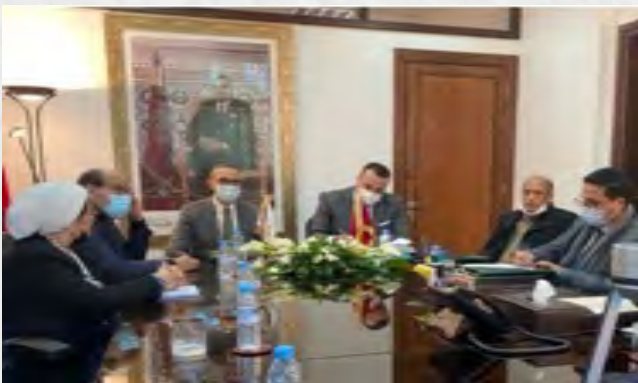
B- Communication au sujet des partenariats établis:

Visant à démontrer la richesse des partenariats noués dans le cadre du projet «Droit à la santé sexuelle et reproductive et l'égalité genre au Maroc» et leur valeur ajoutée sur les femmes et les filles, la lumière a été jetée sur la signature des nouveaux accords et plans de travail avec les différents partenaires, à travers les différents canaux de communication de UNFPA et des Nations Unies au Maroc.

1. Partenariats institutionnels :

1.1 Mise en œuvre de la nouvelle stratégie de santé sexuelle et reproductive 2021-2030 :

Accord de partenariat signé entre le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale et l'UNFPA, le 29 mars 2023, ayant pour objectif de continuer d'appuyer les priorités nationales dans la poursuite des axes structurants initiés en matière d'accès universel à la SSR. Il s'agit en particulier de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de santé sexuelle et reproductive 2021-2030, l'utilisation des technologies de digitalisation pour renforcer la continuité des services essentiels de la santé sexuelle et reproductive, la production de données probantes et la promotion de la recherche-action pour orienter la prise de décision, la préparation pour le renforcement des programmes de la santé sexuelle et reproductive dans les situations de crises sanitaires, la promotion de la profession de sage-femme, l'appui à la santé des adolescents et des jeunes, l'amélioration de l'accès des populations vulnérables aux services de santé sexuelle et reproductive de qualité incluant, voir lien ci-joint : [UNFPA Maroc | Signature d'un nouvel accord de partenariat entre le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale et UNFPA au Maroc](#)



1.2 Lutte contre les violences faites aux femmes et aux jeunes filles :

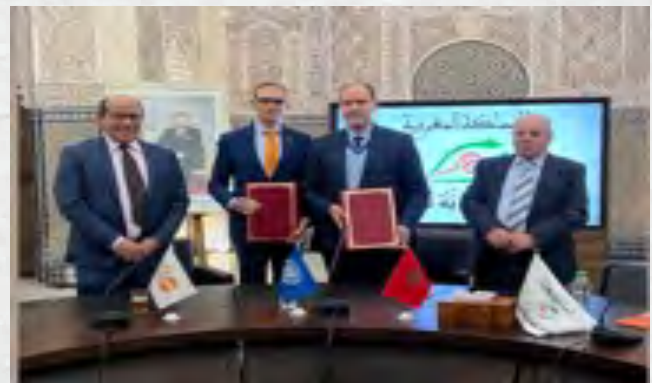


Accord de partenariat signé par le Ministère de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille et l'UNFPA, le 28 février 2023, ayant pour objectif d'appuyer les priorités nationales dans la poursuite des axes structurants et innovants, initiés en matière d'égalité des sexes et de lutte contre les violences faites aux femmes et aux jeunes filles, à travers notamment, la contribution à l'offre de service de qualité pour la prise en charge des femmes et filles survivantes à la violence. Le travail conjoint prône des actions phares qui renforcent la famille, en tant que levier de développement inclusif et durable, en prenant en considération la digitalisation et la territorialisation, visant à soutenir la mise en œuvre de la stratégie #GISSR « Green Inclusive Smart Social Régénération» 2022-2026, en appui à la déclinaison du plan gouvernemental « 2021-2026 », Voir lien ci-joint: [UNFPA Maroc | Le Ministère de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille et UNFPA au Maroc ont conclu un nouvel accord de partenariat pour soutenir la solidarité sociale, l'égalité et la famille](#)

2. Partenariats avec le secteur privé :

Un nouveau créneau a été dédié à la communication des nouveaux partenariats innovants, stratégiques, ouvrant la voie, au-delà des partenariats traditionnels, au secteur privé ainsi qu'à d'autres acteurs religieux.

2.1 Promotion de la SSR avec les acteurs religieux :



Convention de partenariat signée entre UNFPA, Fonds des Nations Unies pour la Population au Maroc, la Rabita Mohammadia des Oulémas, le 15 mars 2023. Les partenaires ont renouvelé leur partenariat pour appuyer des initiatives qui visent à promouvoir le rôle des acteurs religieux dans la lutte contre la #violence à l'encontre des femmes et des filles, dans le cadre du projet DSSR et EG appuyé par l'AMC, voir lien ci-joint : [UNFPA Maroc | Un nouvel accord de partenariat entre UNFPA au Maroc et la Rabita Mohammadia des Oulémas pour promouvoir le rôle des acteurs religieux dans la lutte contre la violence basée sur le genre](#)

Le 1er Mars, UNFPA et l'Établissement Dar El Hadith El Hassania ont signé un nouvel accord de partenariat ayant pour objet de promouvoir le rôle des acteurs religieux dans l'autonomisation des jeunes et des femmes. Voir lien ci-joint: [UNFPA Maroc | UNFPA au Maroc et l'Établissement Dar El Hadith El Hassania renouvellent leur partenariat pour promouvoir l'autonomisation des jeunes et des femmes](#)



2.2 Promotion des diverses méthodes contraceptives :

Accord de partenariat signé entre l'UNFPA et la Délégation Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion, le 7 mars 2023, ayant pour objectif de soutenir les jeunes et les femmes dans les établissements pénitentiaires, pour qu'ils puissent jouir de leurs droits et bénéficier d'un service de qualité conforme aux normes universelles. Voir lien ci-joint : [UNFPA Maroc | UNFPA au Maroc et la Délégation Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion renouvellent leur partenariat pour renforcer la résilience des femmes et des jeunes en détention](#)



2.3 Renforcement des connaissances des Adouls sur la SSR :

Un accord de partenariat a été signé, le 23 mai 2023, entre l'UNFPA et l'AMPF ayant pour objectif d'appuyer la mise en place de l'observatoire de l'éducation sexuelle, qui est une recommandation du colloque organisé en 2019 sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Ce partenariat continue à appuyer la mise en ligne du module de l'habilitation des jeunes au Maroc, lancé en 2022 avec l'Ordre National des Adouls, et faciliter l'accès des jeunes à l'information et aux services de qualité, en matière de SSR par le développement des modèles d'intervention et le renforcement de capacités des acteurs clés au niveau national et communautaire, voir lien ci-joint : [UNFPA Maroc | Nouvel accord entre UNFPA et AMPF pour un meilleur accès à l'éducation, l'information et les services de santé sexuelle et reproductive](#)



3. Partenariats avec la société civile :



Partenariat signé entre l'UNFPA et ISRAR, le 18 mai 2023 ayant pour objectif d'instaurer une culture de l'égalité, en luttant contre toutes formes de violences faites aux femmes et aux filles au Maroc, et en renforçant les actions de la société civile en la matière. Voir lien ci-joint: [UNFPA Maroc | UNFPA et la Coalition ISRAR ont conclu un nouveau partenariat pour soutenir les efforts contre la violence basée sur le genre](#)

3.2 Renforcement de la mise en place de l'approche self-care :



Un accord de partenariat signé entre l'UNFPA et l'OPALS, le 11 mai 2023, ayant pour objectif d'appuyer davantage le projet novateur des contraceptifs injectables sous-cutanés qui a été initié en 2022, pour renforcer les capacités des populations à promouvoir et à contrôler leur santé en toute autonomie, garantir la continuité des soins de santé reproductive pour les populations les plus vulnérables, et réduire le fardeau du système de santé. Cette collaboration vient, par ailleurs, appuyer la génération des connaissances autour de la santé et du bien-être des femmes et des filles et faciliter l'accès des jeunes à l'information en matière de santé sexuelle et reproductive, à travers l'opérationnalisation des centres médicaux universitaires en partenariat avec le Ministère de la Santé. Voir lien ci-joint: [UNFPA Maroc | Renouvellement du partenariat entre UNFPA et OPALS pour promouvoir la santé et l'autonomie des jeunes et des femmes](#)

3.3 Sensibilisation des jeunes sur la santé sexuelle et reproductive et au bien-être :



Accord de partenariat signé entre UNFPA et ICD, le 10 mai 2023, ayant pour objectif d'accompagner le débat national sur les réformes législatives en faveur de l'égalité, avec une grande implication des jeunes filles. Voir lien ci-joint: [UNFPA Maroc | Le premier accord de partenariat entre UNFPA et ICD place les jeunes filles au cœur des réformes législatives en faveur de l'égalité](#)

C- Communication sur les célébrations des journées mondiales et internationales :

Les journées internationales constituent des occasions incontournables pour mettre la lumière sur les questions prioritaires qu'adressent les interventions du projet, ainsi que pour mettre en exergue ses principaux résultats et progrès réalisés sur le terrain. Plusieurs canaux de communication sont exploités, y compris les visuels et les imprimés, la relation avec la presse, le storytelling, les newsletters ainsi que les canaux digitaux, y compris le site et les réseaux sociaux.

D- Communication accrue sur les activités du projet sur le digital :

1. Forte parution et communication médiatiques:

En 2022, le projet a réussi à générer plus de 230 parutions et communications médiatiques, intégrant des actions phares pour contribuer à l'engagement communautaire. Ci-après quelques exemples de visibilité médiatique.



Droits des femmes : l'UNFPA lance une étude sur la situation de l'avortement au Maroc

Marie Serikpa
4-5 minutes



Manifestation pour le droit à l'avortement à Rabat, le 28 septembre 2022. Crédit: Rachid Thajiri / YelQue

إبراسة توصي بإحداث شرطة قضائية متخصصة في جرائم العنف ضد النساء

التاريخ: 29 مارس 2023 الساعة: 09:23 دقيقة



Conseil pour discuter des besoins de la jeunesse marocaine dans la réforme légis..

31 mars 2023 10:00



Heures Presses Français



وزيرة التضامن : تطلق دراسة تتبع تنفيذ القانون 103.13 وتدعو إلى إعادة التفكير في مفهوم الرجولة داخل المجتمع

الجزيرة نت - الرباط



الملكة رانيا والتضامن والامانة الاجتماع والاسرة دراسة حول "تتبع تنفيذ القانون 103.13" بحضور



المسائية : الأربعاء 31 ماي 2023

18 k vues il y a 3 sem. ...plus

2MTV 7,99 M

S'abonner

استعراض "ملتصقات توعية" يستل المتار على حملة ضد زواج الأطلاق بالمغرب



2MTV 7,99 M

S'abonner

Vidéo. Le gouvernement lance une campagne pour promouvoir la masculinité positive

4 mai 2023 à 15h00



الأخبار الأخيرة الأولى 31/05/2023

1,24 k vues il y a 3 sem. 286 vues 286 vues 286 vues



2- Les Histoires humaines et témoignages de la revue “Empreintes féminines : des femmes marocaines nées pour être battantes” a été le deuxième numéro avec d'autres partenaires du projet marquant l'année 2021-2022. Cette édition a démontré l'impact de quelques actions conjointes avec certains partenaires, dans la perspective d'amplifier la voix des populations concernées, pour la documentation des actions conduites et des avancées réalisées. Elle a mis en exergue les histoires humaines en mettant en relief les effets transformateurs sur les vies des femmes et des jeunes . La Newsletter de l'année 2021- 2022 a été éditée, recueillant des Histoires humaines et des témoignages dans la revue “Empreintes féminines”.

Edition de la deuxième revue “Empreintes féminines”:

Le deuxième numéro de la revue “Empreintes féminines : des voies pour l'égalité et l'émancipation” est édité sur l'impact du projet de « Promotion des Droits à la Santé Sexuelle et Reproductive des femmes et des filles et de l'Égalité des genres au Maroc », mis en œuvre avec le soutien du Ministère des Affaires Mondiales du Canada.



Interview Nell Stewart Ambassadrice du Canada au Maroc

« Pour que les femmes puissent exercer pleinement leurs droits, elles doivent absolument pouvoir vivre à l'abri de toute forme de violence. »

« Les femmes marocaines ont fait de remarquables progrès en matière de droits de la femme et de l'égalité de genre. »

« Le droit à l'éducation est un droit fondamental. »

« Les femmes marocaines ont fait de remarquables progrès en matière de droits de la femme et de l'égalité de genre. »

En tant que l'ambassadrice du Canada au Maroc, vous êtes la représentante des valeurs canadiennes et de la promotion de l'égalité de genre. Comment voyez-vous l'évolution de la situation des femmes au Maroc ?

« Les femmes marocaines ont fait de remarquables progrès en matière de droits de la femme et de l'égalité de genre. »

« Les femmes marocaines ont fait de remarquables progrès en matière de droits de la femme et de l'égalité de genre. »

« Les femmes marocaines ont fait de remarquables progrès en matière de droits de la femme et de l'égalité de genre. »

« Les femmes marocaines ont fait de remarquables progrès en matière de droits de la femme et de l'égalité de genre. »

« Les femmes marocaines ont fait de remarquables progrès en matière de droits de la femme et de l'égalité de genre. »



« Si une femme ou une fille n'est pas en sécurité dans son foyer, dans sa ville, dans sa région, dans son pays, il lui sera alors impossible de réaliser son plein potentiel et contribuer au développement économique et social de son pays. »

« Les femmes marocaines ont fait de remarquables progrès en matière de droits de la femme et de l'égalité de genre. »

« Les femmes marocaines ont fait de remarquables progrès en matière de droits de la femme et de l'égalité de genre. »

« Les femmes marocaines ont fait de remarquables progrès en matière de droits de la femme et de l'égalité de genre. »

« Les femmes marocaines ont fait de remarquables progrès en matière de droits de la femme et de l'égalité de genre. »

« Les femmes marocaines ont fait de remarquables progrès en matière de droits de la femme et de l'égalité de genre. »

CHIFFRES MARQUANTS

Appui aux politiques publiques :

Plus de 100 millions de dollars ont été investis dans les politiques publiques, les programmes et les services de sensibilisation de l'égalité de genre et de la violence contre les femmes.

Canada 2022 a piloté avec succès l'implémentation de la stratégie nationale de santé mentale et de la violence contre les femmes, et la production de référentiels et guide ainsi que la finalisation de la Stratégie Nationale de la Santé des Adolescents et des Jeunes.

Près de 3 millions de personnes touchées par des campagnes de sensibilisation

Mais de sensibilisation l'égalité de genre et de la violence contre les femmes.

Approches innovantes pour la promotion des droits à la SSR et l'égalité de genre

En appui à ces changements, nous avons financé des programmes innovants de promotion des droits à la SSR et l'égalité de genre.

- Plus de 10 millions de dollars ont été investis dans des programmes innovants de promotion des droits à la SSR et l'égalité de genre.
- Les capacités de plus de 10 millions de personnes ont été renforcées en matière de promotion des droits à la SSR et l'égalité de genre.
- La mise de 100 millions de dollars ont été investis dans le développement de programmes de formation innovants en matière de promotion des droits à la SSR et l'égalité de genre.

Accès à l'éducation à l'information et aux services en matière de SSR

En appui à ces changements, nous avons financé des programmes innovants de promotion des droits à la SSR et l'égalité de genre.

- Plus de 10 millions de dollars ont été investis dans des programmes innovants de promotion des droits à la SSR et l'égalité de genre.
- Plus de 10 millions de personnes ont été touchées par des campagnes de sensibilisation de l'égalité de genre et de la violence contre les femmes.

Ces réalisations concrètes sont le fruit d'une collaboration étroite avec les différents partenaires qui a commencé en 2017.

- 10 millions de dollars ont été investis dans des programmes innovants de promotion des droits à la SSR et l'égalité de genre.
- Plus de 10 millions de personnes ont été touchées par des campagnes de sensibilisation de l'égalité de genre et de la violence contre les femmes.

3. Communication efficace à travers la multiplication des canaux digitaux : Captures de commentaires et réactions sur twitter et Facebook

Tenant compte de l'importance de communiquer sur l'impact du projet sur les populations vulnérables, le projet a multiplié l'utilisation de nouveaux canaux digitaux de communication de l'UNFPA. Ils ont été exploités à travers une vingtaine d'articles sur le site web, dont pas moins de 11 histoires humaines, ainsi que des publications sur les réseaux sociaux (FB, TW et IG) portant les tags du développement international du Canada - Affaires mondiales Canada - et de l'Ambassade du Canada au Maroc pour le crosspostage. Ces publications ont touché près d'un demi-million de personnes. Ci-après une liste des articles partagés sur le site web, ainsi que quelques publications et réactions sur les réseaux sociaux.



UNFPA Maroc 11 avril

تمت تعبئة أكثر من 400 من صناع القرار وإجراء 46 تدبيراً رائداً في السياسات والبرامج والخدمات في مجال الصحة الجنسية والإنجابية ومكافحة العنف المبنى على النوع الاجتماعي والتكيف الجندري الشامل.

تم تنفيذ هذه الإجراءات في إطار مشروع "تعزيز حقوق الصحة الجنسية والإنجابية للنساء والفتيات والمساواة بين الجنسين في المغرب" بالتعاون مع صندوق الأمم المتحدة للسكان وبدعم من الشؤون العالمية الكندية.

Plus de 400 décideurs ont été mobilisés et 46 mesures pionnières ont été établies dans les ... [Voir plus](#)




UNFPA Maroc 30 mars

في 2022، شارك أكثر من 28 ألف من الشباب بطرق مبتكرة في إجراءات ملموسة تم خلالها التعبير على مواقف إيجابية تجاه القضاء على العنف المبنى على النوع الاجتماعي.

تم تنفيذ هذه الإجراءات في إطار مشروع "تعزيز حقوق الصحة الجنسية والإنجابية للنساء والفتيات والمساواة بين الجنسين في المغرب" بالتعاون مع صندوق الأمم المتحدة للسكان وبدعم من الشؤون العالمية الكندية.

En 2022, plus de 28 mille jeunes se sont engagés d'une manière innovatrice dans des actions concrètes, démontrant une atti... [Voir plus](#)




UNFPA Maroc 7 avril

في 2022، تم إعداد 9 دراسات وإرشادات ومذكرات وتقارير لتبويب القرارات العمومية، بما في ذلك عبر التعاون بين بلدان الجنوب.

تم تنفيذ هذه الإنجازات في إطار مشروع "تعزيز حقوق الصحة الجنسية والإنجابية للنساء والفتيات والمساواة بين الجنسين في المغرب" بالتعاون مع صندوق الأمم المتحدة للسكان وبدعم من الشؤون العالمية الكندية.

En 2022, 9 Etudes, policy briefs, mémorandums et rapports ont été élaborés pour informer les décisions publiques, y compris à travers la coopération sud-sud.... [Voir plus](#)




UNFPA Maroc 3 avril

شارك ما يقرب من 700 من الفاعلين الدينيين، من بينهم 25% من النساء، في تطوير برنامج تدريبي مبتكر حول مفاهيم الصحة الجنسية والإيجابية.

تم إطلاق هذه المبادرة في إطار مشروع "تعزيز حقوق الصحة الجنسية والإنجابية للنساء والفتيات والمساواة بين الجنسين في المغرب" بالتعاون مع صندوق الأمم المتحدة للسكان وبدعم من الشؤون العالمية الكندية.

Près de 700 acteurs religieux, dont 25% de femmes, ont été impliqués en 2022 dans le développement d'un programme de formation innovant sur les conce... [Voir plus](#)




UNFPA Maroc 13 avril

في 2022، مكث العديد من المبادرات المتفرقة من تعزيز قدرات أكثر من 10 آلاف من الرجال والفتيان لتغيير المواقف والتصرفات الاجتماعية التمييزية.

تم تنفيذ هذه المبادرات في إطار مشروع "تعزيز حقوق الصحة الجنسية والإنجابية للنساء والفتيات والمساواة بين الجنسين في المغرب" بالتعاون مع صندوق الأمم المتحدة للسكان وبدعم من الشؤون العالمية الكندية.

Durant l'année 2022, plusieurs initiatives conjuguées ont permis de renforcer les capacités de plus de 10 mille hommes et garçons pour le change... [Voir plus](#)




UNFPA Maroc 13 avril

3 ملايين هو عدد الأشخاص الذين تم الوصول إليهم عبر الحملات التوعوية التي تم إطلاقها لتعزيز الأثر المجتمعي على المساواة بين الجنسين ومكافحة كافة أشكال العنف ضد النساء والمؤسسات والمجتمع.

تم تنفيذ هذه الإجراءات في إطار مشروع "تعزيز حقوق الصحة الجنسية والإنجابية للنساء والفتيات والمساواة بين الجنسين في المغرب" بالتعاون مع صندوق الأمم المتحدة للسكان وبدعم من الشؤون العالمية الكندية.

3 millions est le nombre de personnes touchées par les 8 campagnes lancées en 2022, 48% ... [Voir plus](#)






Halima Mouniri

Avec toute ma consideration et mes respects pour toutes les sage-femmes dont l'apport est considérable pour la mère et pour son nouveau-né .



Super fan

Associatio Amej Temara ...
بالتوفيق والنجاح الدائم



Fatima Sefrioui

Excellente initiative ...



Super fan

Hayate Koubri

Un excellent travail a été fait grâce à l'appui de L'UNFPA avec l'appui financier des Affaires canadiennes. ...
Merci infiniment et bonne continuation.

J'aime Répondre 7 sem



جمعية الجوهرة للتنمية المستدامة [Suivre](#) ...
بالتوفيق

J'aime Répondre 14 sem



Abdelkader Ztouti

بتوفيق ...

E- Communication accrue à travers les Newsletter des pays Arabes et de l'UNFPA Maroc :

En 2023, le projet a augmenté la visibilité des actions du projet dans les divers bulletins d'information : dans l'ensemble des deux Éditions trimestrielles francophones de UNFPA au Maroc et des éditions mensuelles anglophones de la Newsletter des Pays Arabes envoyées par mailing, pour l'élargissement de la portée de la communication. ;

1- Les éditions de la Newsletter de l'UNFPA Maroc :



Bulletin d'information de UNFPA, Fonds des Nations Unies pour la Population, au Maroc

N°22 – mars 2023



SAR la Princesse Lalla Meryem préside la célébration du 8 mars à Rabat

Dans le cadre de la célébration de la Journée Internationale des droits des Femmes 2023, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem, Présidente de l'Union Nationale des Femmes du Maroc, a présidé à Rabat la cérémonie de lancement du premier dispositif national pour la lutte contre le harcèlement sexuel dans la région arabe et africaine, appuyé par le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA). Cette initiative avant-gardiste mise en place au Royaume du Maroc constitue un modèle au niveau international et est conduite en partenariat avec les Ministères et les institutions clés en matière d'égalité des sexes et des droits des femmes qui ont signé deux conventions en appui à l'opérationnalisation du dispositif national.

Plus: [Lien](#)



Renforcer l'accès aux services et l'autonomisation

Les principales avancées du Projet ACCESS appuyé par UNFPA au Maroc avec le soutien du Ministère des Affaires Étrangères du Danemark ont été dévoilées lors de la tenue des comités technique et de pilotage. Plusieurs progrès ont été enregistrés en matière de continuité de l'accès des femmes et des filles aux services essentiels en matière de santé, de prévention de la violence et d'autonomisation économique.

Plus: [Lien](#)



Assurer les droits à la santé et l'égalité pour tou.te.s

La présentation des réalisations du projet « Promotion des Droits à la Santé Sexuelle et Reproductive des Femmes et des Filles et de l'Égalité des genres au Maroc » a montré plusieurs avancées transformatrices pour les femmes et les jeunes, tant au niveau institutionnel que sur le terrain. Ce Projet est mis en œuvre dans le cadre de la coopération de UNFPA au Maroc avec le soutien des Affaires Mondiales Canada.

Plus: [Lien](#)



Soutenir les femmes cheffes de famille

Le Ministère de la Solidarité, de l'Inclusion sociale et de la Famille a lancé le projet des femmes cheffes de famille, pour améliorer leur employabilité, promouvoir leur santé et bien-être et renforcer leurs capacités devant les différentes formes de vulnérabilités économiques et sociales. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme de coopération avec UNFPA avec le soutien de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement.

Plus: [Lien](#)



Opérationnaliser le programme de coopération

Le début de l'année 2023 a enregistré le renouvellement et l'établissement de nouveaux partenariats pour la mise en œuvre du programme de coopération 2023-2027 de UNFPA avec le Maroc. Ces partenariats concernent aussi bien les départements gouvernementaux que les institutions nationales ainsi que les organisations de la société civile impliquées dans la mise en œuvre de projets conjoints en cours.

Plus: [Lien](#)



UNFPA fait état de la forte mobilisation contre le mariage d'enfants au Maroc

Une exposition des visages des mobilisations contre le mariage d'enfants au Maroc, organisée par UNFPA, le Fonds des Nations Unies pour la Population, en partenariat avec le Réseau National pour l'Élimination du Mariage d'Enfants (RNE) et le soutien de Affaires Mondiales Canada, est de la ville de la campagne #DONT qui s'inscrit dans cette campagne nationale à l'appui des femmes et des



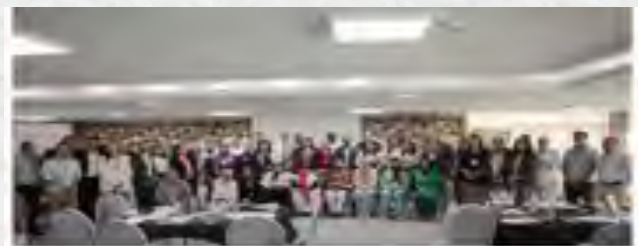
Les défis de la population entre les engagements de Nairobi et les recommandations de l'EPU

Dans la poursuite de la réalisation des 12 engagements pris dans le cadre de la Déclaration de Nairobi sur la population et le développement, l'association Tissaghna pour la culture et le développement (ASTICUDE) a organisé un colloque en partenariat avec la Faculté pluridisciplinaire de Nador. Organisé avec l'appui de UNFPA et le soutien de Affaires Mondiales Canada, ce colloque s'inscrit dans le processus de célébration du 30ème anniversaire de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD+30), a mis les droits des femmes et des filles au centre des discussions à la lumière des recommandations de l'examen périodique universel.



Lancement officiel de la Stratégie Nationale de la Santé des Adolescents et des Jeunes 2022-2030

Rabat a accueilli le lancement officiel de la deuxième Stratégie Nationale de la Santé des Adolescents et des Jeunes 2022-2030, portée par le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale en partenariat avec UNFPA et avec le soutien de Affaires Mondiales Canada. Cette stratégie vient renforcer les politiques publiques nationales qui s'alignent sur l'engagement du Maroc de



La place de la jeune fille dans le chantier de réformes législatives

Dans le cadre du projet «Voix de la jeune fille dans la réforme de la législation pénale et du Code de la famille», le Centre Interdisciplinaire de la Démocratie (CID) a conduit de larges consultations visant à développer une étude de réalité participative pour une meilleure protection des filles dans le cadre de l'actualité réformiste législative. Le processus des consultations qui a permis de renforcer la participation des jeunes filles dans le chantier de réformes, a été appuyé par UNFPA et soutenu par Affaires Mondiales Canada.



Créer les synergies pour la réforme du code de la famille

Le colloque « Femmes d'ici et d'ailleurs, entre égalité et discriminations » organisé dans le cadre de la collaboration entre UNFPA et la Fédération des Ligues des Droits des Femmes a connu une participation diversifiée et représentative d'acteurs institutionnels et de la société civile. Pendant trois jours, ce colloque, soutenu par Affaires Mondiales Canada, a réuni les principales parties prenantes agissant en faveur des droits des femmes et des enfants pour enrichir le plaidoyer et coordonner les efforts dans le cadre de la réforme du code de la famille.



Forte mobilisation de la société civile en faveur des droits des femmes et des filles

Une grande mobilisation des acteurs de la société civile a marqué les rencontres régionales lancées par la coalition ISRAR pour l'égalité et l'empowerment dans le cadre de la collaboration avec UNFPA et l'appui des Affaires Mondiales du Canada. Les discussions se sont centrées sur le rôle de la société civile dans le suivi des recommandations de l'Examen Périodique Universel en relation avec la lutte contre la violence basée sur le genre et les droits à la santé sexuelle et reproductive.



Standardiser la prise en charge des femmes et des filles survivantes à la violence

Le Ministère de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille a lancé avec l'appui de UNFPA et le soutien des Affaires Mondiales du Canada les premières formations régionales pour standardiser et unifier l'approche de travail et renforcer la qualité de la prise en charge des femmes et des filles survivantes à la violence au profit des cadres des espaces multifonctionnels permettant aux survivantes de trouver l'écoute, l'orientation, le conseil, l'accompagnement et l'hébergement.



Investir dans le leadership et l'autonomisation des jeunes filles

Un nouveau groupe de facilitatrices a été formé dans le cadre de la collaboration entre UNFPA et le Projet SOAR et l'appui des Affaires Mondiales du Canada. Le travail conjoint porte sur le renforcement des capacités des jeunes filles pour la pleine réalisation de leurs droits et leur potentiel. L'action vise à permettre aux filles de connaître leur valeur, leur voix, leur corps, leurs droits et leur parcours pour devenir des leaders confiantes et développer des compétences en matière de plaidoyer.



Action de proximité pour les jeunes les plus vulnérables

La localité de Sidi Tabi a accueilli un groupe d'étudiants de l'Établissement Dar Al Hadith Al Hassania formés sur des modèles d'intervention et d'accompagnement des jeunes en situation difficile. Ce processus appuyé par UNFPA avec le soutien de Affaires Mondiales Canada consiste à renforcer les capacités de ces jeunes acteurs de proximité pour mieux encadrer leurs pairs à travers des ateliers créatifs et ludiques.

F- Actions inscrites dans la stratégie de la pérennisation

1- **Vidéos des réalisations** éditées annuellement, pour démontrer l'impact, en mettant l'accent sur les principales réalisations, les actions phares et les témoignages des partenaires clés. Elles ont atteint plus de 20.200 personnes sur les réseaux sociaux; <https://youtu.be/vjflvjz-lmU>



2- Photos des campagnes de sensibilisation :

A l'occasion de la clôture de la campagne IDONT contre le mariage d'enfants, UNFPA, le Fonds des Nations Unies pour la Population, organise en partenariat avec la Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc (BNRM) une exposition des posters de mobilisation contre cette pratique néfaste à l'égard des femmes et des filles. L'inauguration de cette exposition organisée avec le soutien des Affaires Mondiales Canada aura lieu le mercredi 19 avril 2023 entre 13h00 et 14h30 à la BNRM à Rabat.

Lancée en 2022, la campagne IDONT a connu la mobilisation de près de 50 activistes pour les droits des femmes et des filles, des institutionnels et des leaders d'opinion parmi les artistes, les journalistes et les influenceurs. Cette forte mobilisation a mis l'accent sur les risques qui conduisent au mariage d'enfants ainsi que sur ses conséquences dévastatrices sur les droits, la santé, l'éducation et l'avenir de ces dizaines de milliers de filles mariées chaque année durant leur enfance.

Sur la sphère digitale, la campagne IDONT a pu toucher des dizaines de milliers d'utilisateurs de réseaux sociaux. Elle a par ailleurs fait l'objet de dizaines de publications dans les médias nationaux.



Dans le cadre de la première campagne sur les masculinités positives organisée par le MSISF :

- 11 519 personnes ont été touchées par la campagne digitale sur les masculinités positives lancée par le Ministère de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille, le 27 mars 2023, en présence de 80 personnalités importantes (56F,24H), dont Mme Awatif Hayar, Ministre de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille, Mr Luis Mora, le Représentant de l'UNFPA, Mr Jean Touchette de l'ambassade du Canada au Maroc, le Secrétaire Général du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication et le conseiller de la Présidente du Conseil National des Droits de l'Homme, pour présenter des capsules vidéo réalisées pour promouvoir ce concept sur les réseaux sociaux. Des visages connus du grand public masculin, partagent leurs expériences et parlent des tâches, réservées aux femmes dans notre société, mais qu'ils effectuent volontiers.

- Cette rencontre représente également une invitation à exhorter les hommes à s'engager dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes. Mme la Ministre a mis en exergue que le choix de la thématique « Masculinité positive » part du postulat que la lutte contre la violence faite aux femmes concerne tous les membres de la société, hommes et femmes, et qu'il est nécessaire de promouvoir le concept de la masculinité positive auprès des hommes et des adolescents, au profit de l'égalité des sexes, en encourageant les hommes à contribuer aux efforts visant à réduire la violence basée sur le genre et en sensibilisant la société aux rôles positifs joués par les hommes et les adolescents, pour instaurer le principe d'égalité entre les hommes et les femmes.

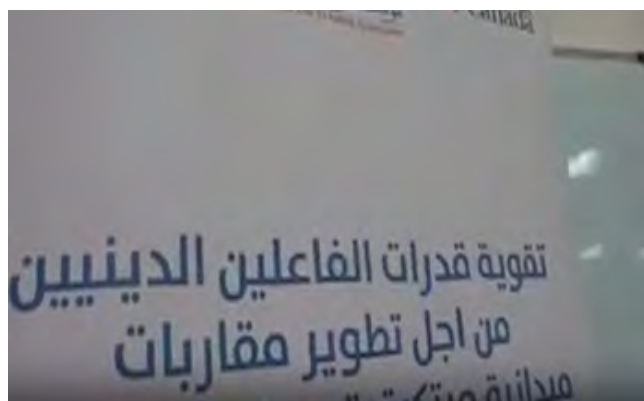
Campagne du MSISF sur la masculinité positive



Campagne I Dont pour la lutte contre le mariage des mineures



Vidéo sur les formations des morchidates et Morchidines à Dar El Hadith El Hassania



3. Photos d'actions de plaidoyer pour la lutte contre les normes discriminantes sociales et les pratiques néfastes

Institutionnalisation de l'observatoire National de l'ESR à l'Université Mohammed 1 er à Oujda



Ateliers de concertation sur le plan intersectionnel en matière de santé scolaire et universitaire



Photos de plaidoyer avec les jeunes pour la sensibilisation sur la SSR



Plaidoyer en faveur de la réforme du Code de la famille et du Code pénal



Suivi des recommandations de l'EPU concernant la DSSR et la VBG



Plaidoyer en faveur de l'avortement sécurisé au Maroc



Formations sur la PEC des Femmes et filles victimes de violence



4- Présentation d'études, de guides, de rapports :



VERS UNE SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE CONNECTÉE
AU MAROC

1. Pour atteindre l'ambition découlant de l'engagement pris par le Maroc en matière de santé sexuelle et reproductive, il est essentiel d'adopter une approche intégrée et holistique qui prenne en compte les dimensions physique, psychologique, sociale et culturelle de la santé sexuelle et reproductive.

2. Le JAD, l'Institut des technologies numériques en santé (INS), avec les plus grands acteurs du secteur des technologies numériques, ont initié un partenariat pour qu'il soit intégré de manière optimale à l'ambition de la stratégie nationale de santé sexuelle et reproductive.

3. L'objectif est d'élaborer un écosystème de santé connectée. La digitalisation est un levier clé pour atteindre cet objectif par une approche innovante, inclusive et personnalisée.

Élaboré de l'Observatoire de la Santé de Saïd Mohammed VI, adopté le 12 mars 2024, au Sommet international des Chefs d'État et de gouvernement de l'Union Africaine.

Contexte

Les soins de santé sont de plus en plus dispensés via des canaux numériques. Les technologies numériques telles que les applications mobiles et les plateformes en ligne permettent d'améliorer l'accès aux services en connectant les fournisseurs de soins de santé et les patients.

La réussite de la digitalisation nécessite une solution protectrice et une approche holistique en matière de prévention des risques de santé d'un concept large de la santé sexuelle et reproductive (SSR).

التقرير النهائي للدراسة حول

تتبع تنفيذ القانون رقم 103.13 المتعلق بمحاربة العنف
ضد النساء ومرسومه التطبيقي

بالمغرب



بمباركة من طرف وزارة الصحة المغربية، تم إعداد هذا التقرير النهائي
بالتعاون مع المندوب السامي للتخطيط بوزارة الداخلية.

تتمتع بتمويل من طرف المندوب السامي للتخطيط بوزارة الداخلية.

التقرير النهائي للدراسة حول

تتبع تنفيذ القانون رقم 103.13 المتعلق بمحاربة العنف
ضد النساء ومرسومه التطبيقي

بالمغرب



بمباركة من طرف وزارة الصحة المغربية، تم إعداد هذا التقرير النهائي
بالتعاون مع المندوب السامي للتخطيط بوزارة الداخلية.

تتمتع بتمويل من طرف المندوب السامي للتخطيط بوزارة الداخلية.

الصحة الجنسية والإنجابية

التم الرعاية الصحية

LE MARIAGE DES MINEURES AU MAROC

LA STRATEGIE NATIONALE DE LA SANTE DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES 2022 - 2030

الدراسة التقييمية لتجربة تدريس التربية الجنسية والصحة الإنجابية في التعليم الابتدائي: المعارف والمواقف والممارسات في السنة السادسة ابتدائي

الوحدة الخامسة من برنامج السنة السادسة لمادة النشاط العلمي برسم 2023/2022

Étude des Connaissances, Attitudes et Pratiques des parents et des Besoins des adolescents et jeunes en matière d'éducation sexuelle et reproductive

الدراسة التقييمية لتجربة تدريس التربية الجنسية والصحة الإنجابية في التعليم الابتدائي: المعارف والمواقف والممارسات في السنة السادسة ابتدائي

UNFPA

Pour un avortement sécurisé au Maroc

Mémoire

La place de la jeune fille dans le processus de réforme législative du code pénal et du code de la famille

Policy brief

International Center for Diplomacy

16/05/2024

Résumé

Ce policy brief vise à appuyer le projet "Vie de la jeune fille dans la réforme du Code pénal et le code de la famille", réalisé par le Centre International de Diplomatie (CID) en partenariat avec le Fond des Nations Unies pour la Population (UNFPA), et met en évidence l'importance de la participation des jeunes filles dans les réformes législatives. Ce projet vise à améliorer les jeunes filles et garantir ainsi que le public en général ait accès à la jeune fille et renforcer leur voix pour influencer le changement législatif dans le Code pénal et le code de la famille, les bases d'intervention se concentrent sur le mariage des enfants/adolescents, l'avortement illégal et les grossesses non désirées, ainsi que la masculinité positive et l'égalité entre les hommes et les femmes. Les recommandations pertinentes sont ce policy brief

الدراسة التقييمية لتجربة تدريس التربية الجنسية والصحة الإنجابية في التعليم الابتدائي: المعارف والمواقف والممارسات في السنة السادسة ابتدائي



VIII- Réalisations durant l'année 2023, par résultat intermédiaire:

VIII- Réalisations durant l'année 2023, par résultat intermédiaire:


En se rapportant aux Plans de Travail Annuels signés avec les partenaires en 2023, adaptés à la situation de crise sanitaire liée à la COVID-19, le résumé des interventions réalisées durant cette année est présenté dans l'ordre suivant, pour chacun des résultats intermédiaires :

- Résumé synthétique des réalisations par résultat intermédiaire ;
- Tableau informatif pour chacune des activités du PTA 2023 sur l'atteinte des cibles, les livrables produits, l'écart enregistré (pourcentage) et l'analyse du lien entre lesdites activités réalisées et le degré d'atteinte des cibles de la CMR;
- Lien entre les activités réalisées et les cibles du CMR.




A- Résumé synthétique des réalisations du résultat Intermédiaire 1100 : Prise de décision éclairée des femmes et des filles en matière de droits, de prévention et de recours aux services de SSR

Cette année, ce résultat transformateur a réussi à atteindre 100% des objectifs, en adoptant une approche systémique éducative multi-acteurs pour la promotion de l'égalité, l'Education Sexuelle Complète et la déconstruction des normes discriminantes. Une panoplie d'initiatives digitalisées a été entamée pour la capacitation du personnel de l'éducation, des acteurs/ices religieux (Hommes et femmes), des populations vulnérables et des acteurs/ices de la société civile, ainsi que le lancement de plusieurs campagnes ciblant les jeunes dans les espaces scolaires et digitaux. Elles ont été accomplies comme suit :

1. Appui d'une politique publique :

-  Présentation de la Stratégie Nationale de la Santé des Adolescents et des Jeunes (intégrant l'ESC) et de son plan stratégique 2022-2030, ainsi que la réalisation de l'étude CAP « compétences attitudes et Potentiel ».

2. Domaine de la capacitation du personnel de l'éducation à travers le digital :

-  La présentation de l'étude des connaissances, attitudes et Pratiques des parents et des besoins des adolescents et jeunes en matière d'éducation sexuelle et reproductive organisée par le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale;
-  Modules de formation du programme en Éducation à la Santé Sexuelle et Reproductive au profit des élèves / bénéficiaires de l'E2C-NG a ont été réalisés. Ces modules permettront aux jeunes adolescent(e)s d'acquérir des connaissances et des compétences sur la santé sexuelle et reproductive, et ce, à travers la dissémination du kit de formation en matière d'Éducation à la Santé Sexuelle et Reproductive de l'E2C-NG (élaboré en 2022 au sein des sites pilotes des E2C-NG);
-  Guide normatif d'organisation et de fonctionnement des Centres Médico-Universitaires a été élaboré par la Direction de la population en vue de contribuer à la promotion de la santé en milieu universitaire, à travers la mise en place d'un cadre de référence destiné à la normalisation des constructions et/ou de la réhabilitation, de l'organisation et du fonctionnement des Centres Médico-Universitaires;



Etude sur l'institutionnalisation de l'approche Education par les Pairs en milieu scolaire a été élaborée dans le cadre du Programme de coopération entre le ministère de l'Education Nationale, du préscolaire et du sport (MENPS). Elle a pour objectif principal, la proposition d'une démarche d'institutionnalisation de l'approche éducation par les pairs en milieu scolaire, en vue de renforcer la sensibilisation des adolescents (es) et des jeunes sur les droits à la santé sexuelle et reproductive, et la veille au renforcement des capacités des enseignants et chefs d'établissement, sur les nouvelles approches et méthodes d'éducation des jeunes à la santé.

3. Domaine de la capacitation et de l'éducation des populations vulnérables :



22 facilitatrices femmes ont été formées dans un atelier de formation de formatrices, organisé du 14 au 18 Juin, autour de la solution SOAR et leadership, et préparation à l'éducation sexuelle complète et l'employabilité des jeunes filles. Tout au long de la formation, les facilitatrices ont pris part à des discussions, des activités concrètes, et des exercices de groupe, afin de créer un environnement d'apprentissage collaboratif et solidaire. Elles ont pu partager leurs expériences, défis, et succès afin d'optimiser leurs capacités et connaissances.



48 personnes (44F, 4H) dont 40 éducatrices paires des femmes détenues et 8 personnels et professionnels de la santé, dont 24 personnes(22F, 2H), ont été formées à la Prison Locale Bourkaiz, et, 24 personnes (22F, 2H) ont été formées à la Prison Locale Tétouan, sur l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive et la lutte contre la violence basée sur le genre pour les femmes et les filles détenues, et l'extension des ateliers de formation des détenues éducatrices paires en matière de SSR pour la consolidation des acquis, à travers la mise en place des supports didactiques.



43 jeunes (26F, 17H) ont participé aux cycles de conférences en virtuel et en présentiel organisés par l'OPALS, axés sur la promotion de la SSR. La première conférence sur la sensibilisation à la Santé Sexuelle et Reproductive (SSR) s'est tenue le 17 Juillet 2023 à l'institut de formation aux professions de santé à Meknès.



10 valises de « envol- SOAR » ont été distribuées aux facilitatrices, dans les 10 sites relevant des régions Marrakech-Safi, Fès-Meknès, Drâa-Tafilalet, Guelmim-Oued Noun, Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Rabat-Salé-Kénitra, Souss-Massa,» régions cibles pour l'organisation d'ateliers de formation et d'implémentation de la solution « envol- SOAR » au profit des filles bénéficiaires. Pour conclure, les facilitatrices sont actuellement engagées dans une phase de réflexion, examinant attentivement les sessions de formation et se préparant avec enthousiasme à mettre en pratique leurs nouvelles connaissances.

4. Domaine de la capacitation et l'éducation des leaders religieux :



171 personnes dont 88 morchidates et 83 oulémas relais hommes ont été formés avec l'EDHH et la RMO; Assistance technique mobilisée pour la formation et l'accompagnement en communication digitale et les réseaux sociaux des morchidates et oulémas de l'Établissement de Dar El Hadith El Hassania, adoptant une méthodologie qui favorise une alternance entre des sessions de formation et le partage de bonnes pratiques, et des ateliers pratiques pour la contextualisation des apprentissages sur des cas réels.

B-Tableau informatif par activité des PTA 2022 du résultat immédiat 1110

Le tableau suivant renseigne sur les activités réalisées avec les livrables produits, l'écart enregistré (pourcentage de réalisation) :

Résultat Immédiat 1110 : Connaissances et attitudes améliorées des filles et des garçons en matière d'ESC dans les établissements scolaires et Dar Taliba		
Produit 1111 : Stratégie nationale en matière d'éducation sexuelle complète élaborée et adoptée		
Sous-activités PTA	Livrables PTA	Résumé des interventions menées
1.1.1.1 Mettre en place une approche participative pour l'élaboration d'un document stratégique sur l'ESC au Maroc	<p>- Présentation de la Stratégie Nationale de la Santé des Adolescent.e.s et des Jeunes 2022-2030,</p> <p>-Stratégie Nationale de la santé des adolescents et des jeunes 2022-2030</p>	<p>Réalisée à 100 % :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 85 responsables et décideur.e.s (40F, 45H) représentant.e.s de tous les départements ministériels, et les partenaires de la société civile qui ont participé au lancement officiel de la Stratégie Nationale de la Santé des Adolescent.e.s et des Jeunes 2022-2030, lancée par le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale, le 24 mai 2023 à Rabat. Ces responsables ont démontré un grand intérêt d'adhésion à la stratégie et une volonté de contribuer à sa mise en œuvre au niveau gouvernemental et territorial, avec une appropriation de la société civile. - Présentation de la Stratégie Nationale de la Santé des Adolescent.e.s et des Jeunes 2022-2030, qui a été préfacée par le Ministre de la Santé et de la Protection Sociale, . Celle-ci inclut l'éducation sexuelle complète développée d'une manière participative par le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale, en collaboration avec le Ministère de l'Education, le Ministère de la jeunesse et les acteurs de la société civile. - L'objectif de la stratégie est de permettre aux adolescent.e.s et aux jeunes de jouir d'un état de santé optimal, d'une autonomisation favorisant leur développement et d'appuyer leur rôle de médiateurs pour la santé. Cette stratégie vient renforcer les politiques publiques nationales qui s'alignent sur l'engagement du Maroc de poursuivre l'atteinte de l'agenda 2030. <p>Cette stratégie s'est déclinée en 8 objectifs stratégiques, énumérés ci-dessous, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Harmoniser toutes les politiques et interventions en faveur des adolescent.e.s et jeunes, et les faire converger vers l'amélioration de leur santé et bien-être ; - Favoriser la participation effective des jeunes et de la communauté pour garantir l'efficacité et l'efficience des programmes de santé ciblant les adolescent.e.s et les jeunes ; - Améliorer le leadership et les mesures de coordination pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de la santé des adolescent.e.s et des jeunes ; - Contribuer à réduire la prévalence des principaux facteurs de risque chez les adolescent.e.s et les jeunes ; - Agir en faveur d'un environnement supportif pour la santé et le développement sain des adolescent.e.s et des jeunes ; - Développer une offre de soins et de services de prévention et de prise en charge médicale et psychosociale équitable et de qualité à tous les adolescent.e.s et aux jeunes ; - Contribuer au développement des compétences des adolescent.e.s et des jeunes pour une participation responsable et un comportement sain en matière de santé ; - Développer et exploiter le capital de connaissances relatives à la santé des adolescent.e.s et des jeunes dans le management des prestations de services ; <p>Les 4 domaines d'interventions stratégiques déclinés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de l'engagement politique pour un environnement favorable à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de la Santé des Adolescent.e.s et des jeunes 2022-2030 ; - Développement d'une offre de services de qualité, efficace, adaptée et centrée sur les adolescent.e.s et les jeunes ; - Amélioration de la gouvernance, y compris la participation des jeunes ; - Développement et diffusion du capital de connaissances et de l'information stratégique dans le domaine de la santé des adolescent.e.s et des jeunes ; <p>L'information a aussi été publiée sur le site web de UNFPA au Maroc et à travers ses réseaux sociaux (FB,TW et IG). Voir le lien ci-joint, le lien de la Newsletter n° 23 du Mois de juin 2023 de l'UNFPA Maroc, https://mailchi.mp/ac251ced0f15/bo-mor-unfpa-june2023?e=8c7de2de62</p>

<p>1.1.1.1.3 Organiser un atelier de validation de la stratégie et l'élaboration d'un PAN multidisciplinaire</p>	<p>-Guide normatif d'organisation et de fonctionnement des Centres Médico-Universitaires</p>	<p>Réalisée à 100 % :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 49 responsables et décideur.e.s (29F, 20H) ont participé à l'atelier consensuel organisé par le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale, qui a impliqué différents représentant.e.s des départements ministériels, en plus des représentant.e.s des différents programmes en rapport avec la santé des adolescent.e.s et des jeunes, ainsi que des représentant.e.s de la société civile. Cet atelier a été consacré à la validation du contenu de la convention spécifique, qui a été annexée à la convention cadre de partenariat et de coopération entre les différents départements en matière de la santé des adolescent.e.s et des jeunes, intégrant les modalités de mise en place des instances de gouvernance au niveau national et régional de la SNSAJ 2022-2030 ; voir le lien ci-joint : https://www.facebook.com/photo/?fbid=1112394103032359&set=pcb.1112396506365452 - Plan d'Action Conjoint 2022-2026 signé entre le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale et le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, en marge de la semaine nationale de la santé universitaire au titre de l'année 2022-2023, organisée entre le 21 et le 26 novembre 2022 autour de la thématique de la lutte contre les addictions en milieu universitaire. Voir le lien: Actualité (sante.gov.ma). - Convention de partenariat signée entre le Ministre de la Santé et de la Protection Sociale, et le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, qui détermine le Plan d'Action Conjoint 2022-2026 autour de la santé universitaire. Cette convention a renforcé la coopération intersectorielle entre les deux départements signataires et la création du Cadre Normatif des Centres Médico-Universitaires. Ces engagements dénotent de la volonté conjointe de répondre, de manière efficace, aux différentes questions de santé et de lutter contre les risques sanitaires susceptibles d'impacter la santé physique et mentale ainsi que l'évolution socio-éducative de la population estudiantine. - Cette rencontre nationale a fait l'objet d'une mobilisation remarquable de toutes les structures universitaires et des différents établissements de santé, régionaux et provinciaux du Royaume, dans laquelle des initiatives ont été entreprises pour (i) sensibiliser les étudiant.e.s sur les différentes formes d'addictions et les moyens de lutte contre ce fléau ; (ii) organiser un webinar au profit des professionnels de santé et des chargés de la santé scolaire et universitaire, pour les sensibiliser à la prise en charge des addictions en milieu estudiantin ; (iii) réaliser un sondage en ligne pour évaluer l'ampleur de la consommation du tabac et des substances psychoactives au sein de la population estudiantine et (iv) organiser une campagne digitale sur le sujet, lancée sur les réseaux sociaux et sur les portails du Ministère de la Santé et de ses partenaires. - 40 responsables et décideur.e.s (16F, 24H) ont participé aux deux ateliers intersectoriels, qui ont favorisé un débat entre les acteurs et les parties prenantes, pour développer un cadre de référence de l'éducation sexuelle complète, intégré et intersectoriel, adapté au contexte Marocain. Ces ateliers ont été organisés par la Direction de la Population/Division de Santé Scolaire et Universitaire, respectivement, les 21 et 22 juin 2023 à Fès et les 17 et 18 juillet 2023 à Rabat, réunissant des experts, des professionnels de la santé scolaire et universitaire, des décideurs et des acteurs clés, des OSC/ODDF dans le domaine de la SSR et de la santé des adolescent.e.s et des jeunes. L'objectif est de développer un guide qui se rapporte au programme intégré et intersectoriel de l'éducation sexuelle complète au profit des adolescent.e.s et des jeunes, qui sera adapté au contexte Marocain. - Guide normatif d'organisation et de fonctionnement des Centres Médico-Universitaires, élaboré par la Direction de la population en vue de contribuer à la promotion de la santé en milieu universitaire, à travers la mise en place d'un cadre de référence destiné à la normalisation des constructions et/ou de la réhabilitation, de l'organisation et du fonctionnement des Centres Médico-Universitaires. Ce guide a été élaboré pour établir un consensus sur l'importance et les avantages de l'éducation sexuelle complète pour la santé et le bien-être des jeunes, en mettant l'accent sur les meilleures pratiques nationales en matière d'éducation sexuelle complète, et sur les approches adoptées, les propositions de stratégies concrètes pour garantir une mise en œuvre efficace et durable de l'éducation sexuelle complète.
--	--	--

<p>1111.401</p> <p>Organiser un forum virtuel sur l'ESC</p>		<p>Réalisée à 100 % :</p> <p>-L'organisation d'un Colloque International sur l'Education Sexuelle Complète en partenariat avec l'AMF, sous le Haut Patronage Royal, programmé durant le mois de décembre 2023. En outre, il est important de mentionner que la signature de l'accord-cadre entre l'AMPF et l'Université Mohammed premier d'Oujda pour la création de l'Observatoire sur l'ESC, sera effectuée en marge de ce Colloque International.</p>
<p>Produit 1.1.2 : Programme de formation en ÉSC dispensée auprès des élèves et des Dar Taliba des jeunes filles, évaluée dans les régions cibles identifiées</p>		
<p>1112.100 : Élaborer et produire les modules de formation et kits didactiques de formation sur l'ESC, destinés aux élèves des écoles et des collèges cibles</p>	<p>-Supports des modules sur l'ESC de l'E2C-NG,</p> <p>Etude sur l'institutionnalisation de l'approche Education par les Pairs en milieu scolaire</p> <p>Résumé de l'étude sur l'institutionnalisation de l'approche Education par les Pairs en milieu scolaire</p>	<p>Réalisée à 100 % :</p> <p>- Modules de formation du programme en Éducation à la Santé Sexuelle et Reproductive au profit des élèves / bénéficiaires de l'E2C-NG a été réalisé. Ces modules permettront aux jeunes adolescent(e)s d'acquérir des connaissances et des compétences sur la santé sexuelle et reproductive, et ce à travers la dissémination du kit de formation en matière d'Éducation à la Santé Sexuelle et Reproductive de l'E2C-NG (élaboré en 2022 au sein des sites pilotes des E2C-NG) ;</p> <p>- Méthodes appropriées de gestion des processus d'apprentissage et de formation utilisées, tels que les discussions de groupe, les jeux de rôle, les études de cas, les activités de résolution de problèmes, pour faciliter la compréhension et l'appropriation des acquisitions d'une part, et le développement de compétences spécifiques en étroite relation avec les compétences transversales de la vie, d'autre part. Il serait opportun d'en citer quelque un(e) notamment :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Anatomie et physiologie de la reproduction chez l'Homme ; 2. MST ou IST et les modalités de prévention envers ces maladies, y compris l'AIDS ou le SIDA (les virus VIH) ; 3. Contraception et Planification Familiale (bref programme CPF ad-hoc). <p>A cet égard, il est important de mentionner que les trois centres de l'E2C-NG sont situés dans les trois académies régionales de l'éducation et de la formation (AREF) visées, notamment, ceux de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Fès-Meknès et Marrakech-Safi. Ces trois centres pilotes seront dotés des documents et de supports pédagogiques et didactiques produits via la Direction de l'Education Non Formelle (DENF) du Ministère de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sports (MENPS) ;</p> <p>-Etude sur l'institutionnalisation de l'approche Education par les Pairs en milieu scolaire a été élaborée dans le cadre du Programme de coopération entre le ministère de l'Education Nationale, du préscolaire et du sport (MENPS) et l'UNFPA. Elle a pour objectif principal la proposition d'une démarche d'institutionnalisation de l'approche éducation par les pairs en milieu scolaire, en vue de renforcer la sensibilisation des adolescents (es) et des jeunes sur les droits à la santé sexuelle et reproductive, et de veiller à l'amélioration des capacités des enseignants et chefs d'établissement, sur les nouvelles approches et méthodes d'éducation des jeunes à la santé. En outre, cette institutionnalisation a pour objectif d'outiller les enseignants de dispositifs et de supports didactiques nécessaires pour la transposition pédagogique des concepts relatifs à la santé sexuelle et reproductive et à la lutte contre la violence basée sur le genre.</p> <p>-Les résultats de l'étude s'articulent autour des points suivants:</p> <p>Dans le but d'évaluer les connaissances, attitudes et pratiques des élèves de la sixième année de l'enseignement primaire, vis-à-vis de l'enseignement de l'éducation sexuelle et de la santé reproductive (ESSR), l'Inspection générale des affaires pédagogiques a réalisé une étude de terrain ciblant (960) élèves, et (72) enseignants de la discipline activité scientifique, dans (48) établissements scolaires (publics et privés, urbains et ruraux).</p> <p>L'étude a permis de mettre en exergue les avantages de l'intégration de l'éducation sexuelle et de la santé reproductive à l'école primaire, en particulier, les opportunités qu'offre le domaine des sciences de la vie dans le programme d'activités scientifiques, pour aider les apprenants à avoir une compréhension approfondie du monde du vivant, à satisfaire leur curiosité scientifique et cognitive, et à développer des connaissances, des attitudes et des pratiques liées à la thématique de l'éducation à la santé.</p> <p>Les résultats ont montré que la grande majorité des apprenants de l'échantillon (77%), maîtrise bien les connaissances et les informations sur le thème de la santé reproductive, et que le niveau de performance des filles est généralement meilleur que le niveau des garçons, avec des différences variables selon la nature de chaque question du test d'évaluation de l'étude de terrain.</p> <p>Dans la continuité du renforcement des capacités des jeunes filles de Dar Taliba, entamé en 2022 avec l'association Projet SOAR, pour la pleine réalisation de leurs droits et leur potentiel, les actions suivantes ont été entreprises notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 22 facilitatrices femmes ont été formées dans un atelier de formation de formatrices, organisé du 14 au 18 Juin, autour de la solution SOAR et leadership et préparation à l'éducation sexuelle complète et l'employabilité des jeunes filles. Tout au long de la formation, les facilitatrices ont pris part à des discussions, à des activités concrètes, et à des exercices de groupe, afin de créer un environnement d'apprentissage collaboratif et solidaire. Elles ont pu partager leurs expériences, défis, et succès afin d'optimiser leurs capacités et connaissances.

Résultat Immédiat 1120 : Sensibilisation accrue à l'échelle nationale, des femmes et des filles, des hommes et des garçons sur les droits à la SSR et sur les normes sociales discriminantes envers F. F

Produit 1121 : Etude CAP sur les droits sexuels et reproductifs et l'égalité des genres auprès des jeunes (F/G) et adolescent(e) s réalisée

<p>1.1.2.1.2</p> <p>Organiser un atelier de restitution et de diffusion des résultats de l'étude</p>	<p>-Etude des connaissances, attitudes et pratiques des parents et des besoins des adolescents et des jeunes en matière d'éducation sexuelle et reproductive CAP</p> <p>-Présentation de l'étude CAP</p>	<p>Réalisée à 100 % :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 40 responsables et décideur.e.s (22F, 18H) ont participé à l'atelier tenu le 29 mai 2023, pour la présentation de l'étude des connaissances, attitudes et pratiques des parents et des besoins des adolescents et des jeunes en matière d'éducation sexuelle et reproductive, organisé par le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale, avec la participation de différents intervenant.e.s, des départements ministériels impliqués, en plus de représentant.e.s des différents programmes en rapport avec la santé des adolescent.e.s et des jeunes, des représentant.e.s de la société civile ; voir lien https://www.facebook.com/photo/?fbid=1108683200070116&set=pcb.1108627876742315 -L'objectif de cette étude est d'aider à identifier le manque de connaissances, de modes de fonctionnement ou de croyances culturelles qui peuvent faciliter la compréhension de l'éducation sexuelle complète. L'enquête CAP est un instrument de planification et d'évaluation stratégique pour identifier le besoin éducationnel d'une cible spécifique. Elle permet de révéler et de visualiser, à l'échelle d'un territoire donné, des pratiques, des croyances, des comportements et des manières d'agir. - 1206 personnes ont été enquêtées, réparties comme ce qui suit : 600 parents ayant des enfants âgés de 10 ans et plus quel que soit leur niveau d'instruction, leur âge et leur situation professionnelle, dont 50% des pères et 50% des mères, et, 606 adolescent.e.s scolarisé.e.s de 10 à 18 ans (50% tranche d'âge : 10-14 et 50% la tranche d'âge 15-18). Ils sont situés dans les 3 régions suivantes : la région de Rabat-Salé-Kénitra avec un taux de 44%, la région de Fès-Meknès avec un taux de 40%, la région de Drâa-Tafilalet avec un taux de 16%, soit 10 villes et 9 communes rurales. <p>Les résultats de l'étude CAP en matière d'éducation sexuelle et reproductive s'articulent autour des constats suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Selon la majorité des parents, la discussion concernant la SSR devrait avoir lieu entre 10 et 14 ans ; concernant la contraception, c'est à l'âge de 14 ans ; quant à la violence, à l'abus sexuel et à l'inceste, c'est à l'âge de 10 ans ; - La majorité des parents entament des discussions avec leurs enfants sur les sujets concernant l'éducation sexuelle (l'inceste 88,2% ; la violence sexuelle 87,8% et la puberté 82,8%) ; - Les pratiques des parents avec les filles sont différentes de celles adoptées avec les garçons, à titre exemple, choisir sa manière de s'habiller : 35,6% pour les filles et 51,1% pour les garçons ; - La protection des enfants dans les pratiques des parents s'oriente vers la dimension violence; l'influence des contenus sexuels médias 41,5%, et les relations sexuelles précoces 35% ; - Selon 80% des parents, l'éducation à la SSR peut protéger les adolescent.e.s des infections sexuellement transmissibles, protéger les filles et réduire l'abus et la violence sexuelle ; -Selon 70,61% des parents, il faut aborder les mêmes sujets avec les garçons et les filles, 70,11% trouvent difficile une communication avec leurs enfants sur l'éducation sexuelle, 94,36% expriment un besoin d'accompagnement en la matière ; - Selon l'étude CAP, 70% des adolescent.e.s affirment avoir une connaissance des changements physiques psychologiques après la puberté, et 38% connaissent les moyens de protection contre les IST ; <p>Les recommandations de cette étude s'articulent autour des éléments suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> -La nécessité d'approfondir l'étude en ciblant les jeunes non scolarisés et en situation difficile ; -La mise en place d'une politique inclusive pour les populations marginalisées et vulnérables ; -L'importance d'organiser des campagnes avec les enseignants en matière d'éducation sexuelle ;
--	--	--

		<p>-La nécessité d'élargir le taux d'implication des parents pour les initiatives de plaidoyer et de lutte contre la violence, de sensibilisation et d'accompagnement des jeunes ;</p> <p>-L'importance du développement d'un dispositif spécifique à l'ESC pour lutter contre la violence sexuelle et la protection des enfants de l'influence négative des contenus sexuels véhiculés dans les médias. Voir lien https://www.facebook.com/photo/?fbid=1108007323471037&set=pcb.1108009783470791</p>
<p>Produit 1122 : Campagnes de sensibilisation, d'information et de conseils sur la défense et la protection des DSSR pour l'autonomisation des femmes et des filles, organisées au niveau national et régional sur la base des résultats de l'étude CAP</p>		
<p>Résultat immédiat : Connaissances et compétences améliorées des responsables de l'éducation islamique (prédicatrices, morchidates femmes et oulémas) en matière de vulgarisation des droits sexuels et reproductifs et d'égalité des genres (1.1.3.0)</p>		
<p>Produit 1.3.1 Programme de formation au profit des morchidates et oulémas pairs établi et dispensé (1.1.3.1)</p>		
<p>1.1.3.1.4 organiser des ateliers de formation au profit des oulémas pairs</p>	<p>-Rapports de formation de l'EDHH</p>	<p>Réalisée à 100 % :</p> <p>Dans la continuité du renforcement des compétences des jeunes oulémas pairs de EDDH, des formations ont été organisées comme ce qui suit:</p> <p>-35 oulémas relais hommes de EDHH ont bénéficié d'une série de formations simultanément pour permettre à tous les étudiants de bénéficier de la même formation par groupe, dans les quatre thématiques suivantes. Elle s'est étalée durant les mois d'avril et de mai 2023 selon les dates énumérées; ci-après : le 8 avril 2023, le 15 avril 2023, le 13 et le 20 mai 2023:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La formation en théâtre et en improvisation, des ateliers de théâtre-forum, des ateliers d'écriture sur des sujets sociaux ; 2. La formation théorique et pratique concernant l'art de parler en public ; youth talkshow; 3. La formation en communication digitale et réseaux sociaux ; 4. La formation en création vidéographique et photographique. <p>-23 Oulémas relais de hommes EDHH ont participé à la cérémonie de clôture et de remise des attestations et des trophées pour les étudiants-es de EDHH, accompagnés de leur famille, dans laquelle, les étudiants morchidines qui ont participé au cycle de formations organisé en collaboration avec l'UNFPA et appuyé par l'AMC durant l'année 2023, ont présenté une pièce de théâtre sur le thème de la lutte contre les violences basées sur le genre dans la société.</p>
<p>1.1.3.1.5 Organiser des ateliers de formation au profit des Morchidates</p>	<p>-Vidéo best of de l'échange inter religieux avec l'École si Taibi et les étudiants de l'EDHH</p> <p>-Séminaire de remises des attestations</p>	<p>Réalisée à 100 % :</p> <p>Dans la continuité du renforcement des compétences des jeunes morchidates de EDDH, des formations ont été organisées comme ce qui suit:</p> <p>- 57 Morchidates femmes de EDHH ont bénéficié d'une série de formations simultanément pour permettre à tous les étudiants de bénéficier de la même formation par groupe dans les quatre thématiques qui vont suivre. Elle s'est étalée durant les mois d'avril et mai 2023 selon les dates énumérés : le 8 avril 2023, le 15 avril 2023, et les 13 et 20 mai 2023:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La formation théorique et pratique concernant l'art de parler en public ; 2. La formation en communication digitale et réseaux sociaux ; 3. La formation en création vidéographique et photographique. <p>- 57 Morchidates femmes de EDHH ont participé à la cérémonie de clôture et de remise des attestations et des trophées pour les étudiants-es de EDHH accompagnés de leurs familles, dans laquelle les étudiant.e.s morchidates qui ont participé au cycle de formation ont organisé, en collaboration avec l'UNFPA, et avec l'appui de l'AMC durant l'année 2023, ont présenté une pièce de théâtre sur le thème de la lutte contre les violences basées sur le genre dans la société.</p>

Produit 1.3.2 Plan de communication au profit des morchidates et oulémas pairs établi et mis en œuvre (1.1.3.2)

<p>1.1.3.2.1 Recruter une agence de communication pour l'élaboration du plan de communication et la production de supports de communication</p>		<p>Réalisée à 100 % :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assistance technique mobilisée pour la formation et l'accompagnement en communication digitale et les réseaux sociaux des morchidates et oulémas de l'Établissement de Dar El Hadith El Hassania, adoptant une méthodologie qui favorise une alternance entre des sessions de formation et le partage de bonnes pratiques, et des ateliers pratiques pour la contextualisation des apprentissages sur des cas réels. - L'objectif de ces formations est de valoriser le rôle des acteurs et actrices religieux, en adoptant des méthodes innovantes dans la compréhension des enjeux sociaux et la communication positive, pour encourager la scolarisation des femmes et des jeunes filles, ainsi que leur participation active à la vie économique, politique et sociale, la sensibilisation des communautés à l'importance de l'autonomisation des femmes et des jeunes pour un meilleur accès à l'éducation, à l'emploi et à la prise de décision. Elles ont été effectuées en deux phases : la première a été effectuée pour appréhender l'introduction à la communication digitale et pour la conception d'une stratégie de communication, la seconde session a été organisée dans le format d'atelier de création de contenu et de diffusion des publications sur les réseaux sociaux.
<p>1.1.3.2.3 Former les Morchidates, et oulémas pairs en matière de techniques de communication</p>	<p>-Rapports de formation EDHH</p>	<p>Réalisée à 100 % :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans le cadre du renforcement des morchidates et des oulémas pairs de Dar EL Hadith EL Hassania, une série de sessions de formation ont été organisées dans le but de leur octroyer une formation théorique et pratique concernant l'art de parler en public. La formation a visé le renforcement de leurs compétences en expression orale et en leadership grâce à une variété de techniques, y compris la méditation, le discours oral et écrit, et le coaching individuel/de groupe ; - 24 étudiant(e)s morchidates et oulémas pairs de EDHH (16F, 8H) ont participé à une série de formations sur l'art de parler en public, décliné en 4 ateliers : - L'atelier du 8 avril 2023, ayant comme objectif de former les jeunes étudiant(e)s sur les modules de l'art du public pour apprendre à développer le leadership, la prise de parole en public et la planification des discours ; - L'atelier du 15 avril 2023, ayant comme objectif de former les jeunes étudiant(e)s à travers des sessions sur la méditation de pleine conscience, les techniques de présentation, la communication verbale et non verbale, la valorisation du rôle des acteurs religieux, et ce, pour cristalliser des méthodes innovantes dans la compréhension des enjeux sociaux et de la communication positive ; - L'atelier du 13 mai 2023, ayant comme objectif de former les jeunes étudiant(e)s sur la formulation d'éléments clés pour un discours convaincant, la rédaction et la présentation d'un discours bref et concis ; - L'atelier du 3 juin 2023, de lecture des discours des étudiant (e)s pour la deuxième fois, en utilisant des théories et des techniques acquises lors des trois sessions précédentes, via un enregistrement vidéo et oral individuel évaluation . - L'évaluation des sessions de formations de EDHH ont mis en exergue que les étudiants ont été responsabilisés dans les domaines du leadership et du discours public . Leurs compétences ont été renforcées, leur confiance a augmenté et ils sont devenus capables de jouer leur rôle dans le plaidoyer, via l'art oratoire. - Dans le cadre du partenariat avec la RMO, 31 oulémas relais (11F, 20H), dont 35% représentent le Département des Études Islamiques à de Rabat, ont été outillés avec des supports de communication de la RMO, réalisés au siège de la RMO les 25 et 26 juillet 2023, autour de la santé et du bien-être des jeunes et la lutte contre les normes sociales discriminantes, dans l'espace universitaire. Ces oulémas relais ont constitué un Pool d'Oulémas relais outillés par la RMO, qui sont devenus spécialisés dans la lutte contre les normes sociales discriminantes. Ce pool a été constitué d'étudiants universitaires et de représentants du département des Etudes Islamiques de la faculté des lettres et des Sciences Humaines de Rabat.

<p>1.1.3.2.4 Diffuser des messages éducatifs à travers les médias...</p>	<p>-Rapports de formations EDHH</p>	<p>Réalisée à 100 % :</p> <ul style="list-style-type: none"> -10 étudiant(e)s (7F, 3H) ont participé à deux sessions de formation pour la diffusion de messages éducatifs, dans l'établissement de Dar El Hadith El Hassania. Ces formations ont comme objectif de former les jeunes étudiant(e)s sur l'apprentissage de la photographie et la réalisation de vidéos, pour créer du contenu digital, à travers une méthodologie participative et interactive, qui alterne tantôt des présentations en plénière et des travaux collectifs et tantôt des techniques d'animation de la dynamique du groupe: à travers le Brainstorming, et les supports audiovisuels. La formation a porté sur l'apprentissage de la prise de photo, le processus de la création et de l'éclairage d'une vidéo, les techniques de cadrage vidéo et photos, les détails des composantes d'une caméra, ainsi que les paramètres nécessaires pour avoir une vidéo et/ou une photo de qualité. - 12 étudiant(e)s de EDHH (10F, 2H) ont participé à 3 sessions de formation, ayant comme objectif de former les jeunes étudiant(e)s en théâtre et en improvisation, dans des ateliers de théâtre-forum sur le jeu théâtral et l'improvisation théâtrale, en théorie du théâtre-forum, dans des ateliers d'écriture et de jeu théâtral qui ont porté sur deux sujets : 1/l'exploitation sexuelle des enfants par des proches et le mariage des mineur.e.s avec leurs violeurs, 2/ la corruption sexuelle, le clientélisme dans la recherche d'emplois. Cette approche a permis d'enrichir la créativité des participants et de faciliter la collaboration entre eux. - Rapport de mission final présentant en détail les différentes activités, les résultats obtenus et les enseignements tirés de chaque étape de l'atelier de théâtre interactif et d'improvisation théâtrale, ainsi que l'impact sur les participants en termes de développement de leurs compétences théâtrales et de leur engagement social. - 120 participant.e.s (77 F, 23H) dont 92 (57 F, 35H) morchidates et morchidines de l'EDHH ont participé à la cérémonie de clôture et de remise des attestations et des trophées pour les étudiants-es de l'EDHH accompagnés de leurs familles, dans laquelle les étudiant.es ont présenté une pièce de théâtre sur le thème de la lutte contre les violences basées sur le genre dans la société. - 90 personnes (55 F, 35H) dont des élèves, et enseignant.e.s de l'école de Sidi Taibi ainsi et que 25 Étudiant (e)s morchidates et morchidines de EDHH (16F, 9H) ont organisé un événement d'échange inter-religieux, le 22 juin 2023 avec des étudiant.e.s de l'Établissement Dar Al Hadith Al Hassania, formé.e.s sur des modèles d'intervention et d'accompagnement des jeunes en situation difficile. L'information a aussi été publiée sur le site web de UNFPA au Maroc et à travers ses réseaux sociaux (FB,TW et IG). Voir le lien ci-joint, le lien de la Newsletter N ° 23 du Mois de juin 2023 de l'UNFPA Maroc, https://mailchi.mp/ac251ced0f15/bo-mor-unfpa-june2023?e=8c7de2de62. -60 personnes (20 F, 40H) ont participé au séminaire national de partage et de dialogue entre les leaders religieux, les acteurs de la société civile et les instances gouvernementales, organisé par la Rabita Mohammadia des Oulémas, le 23 juin 2023, sur la thématique du renforcement des capacités des jeunes et des femmes pour exercer leur droit à l'inclusion socioéconomique, à la SSR et à une vie à l'abri de la violence basée sur le genre et des pratiques néfastes. - Le débat était très constructif sur l'analyse des versets coraniques et les dimensions de la Sunna, qui soutiennent l'autonomisation des femmes et la consolidation des valeurs de paix, de sécurité et de coexistence, Les recommandations de ce séminaire ont mis l'accent sur les éléments suivants: - L'importance de développer des stratégies intégrant la contribution des leaders religieux pour appuyer le rôle des femmes et des jeunes pour la paix et la sécurité ; - La nécessité de créer un comité national multidisciplinaire, composé des leaders religieux et communautaires, des OSC/ODDF et de responsables institutionnels pour accompagner la mise en œuvre et le suivi des stratégies.
--	-------------------------------------	---

C-Lien entre les activités réalisées et les cibles du CMR

Cette section démontre les cibles atteintes pour chacun des indicateurs des résultats (intermédiaires et immédiats) du CMR :

Résultats du CMR	Résultats atteints en 2023	Taux de réalisation
Nombre de femmes et de filles, d'hommes et de garçons démontrant une attitude positive vis-à-vis de l'élimination de la violence basée sur le genre (1.1.0.0) :	<p>En 2023, 985 (642 FF, 343 HG) ont démontré une attitude positive vis-à-vis de l'élimination de la VBG dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 217 jeunes dont (160 FF, 57 HG) ont participé aux dialogues de concertation Soar dans le cadre de campagnes des communautés, - 20 facilitatrices ont été formées pour accompagner les jeunes filles dans la lutte contre la VBG et le mariage des mineures ; - 137 personnes (50 FF, 87 HG) ont participé à la conférence organisée par ASTICUDE pour le suivi des recommandations de l'EPU ; - 78 assistantes sociales des EMF ont été formées par le MSISF, au niveau régional et local pour la protection et la PEC FFVV ; - 15 jeunes (9F, 6G) des comités des jeunes universitaires créés par l'OPALS pour sensibiliser les jeunes sur les services SSR ; - 92 morchidates et morchidines (57 F, 35 HG) de l'EDHH ont bénéficié d'une série de formations sur la communication ; - 60 morchidates et morchidines (40F, 20 HG) ont participé au séminaire de la RMO sur le dialogue sur la VBG ; - 31 oulémas relais (11F, 20 HG) ont créé un pool de formateurs/ices outillés par la RMO, sur la santé dans l'espace universitaire ; - 178 jeunes (103 FF, 75 GH) ont participé aux concertations « Voix de la jeune fille dans la réforme de la législation pénale et du Code de la famille » ; - 66 jeunes (44 FF, 22 HG) ont participé aux concertations régionales de ISRAR, pour le suivi des recommandations de l'EPU ; - 43 jeunes (26F, 17G) ont participé aux cycles de conférences organisés par l'OPALS, axés sur la promotion de la SSR ; - 48 personnes (44F, 4H) dont 20 éducatrices paires des détenues ont été formés à la Prison Locale Bourkaiz et celle de Tétouan. 	La cible a été dépassée de 28,6 fois
Nombre d'enseignants ayant suivi une formation en ESC (Résultat médiateur 1.1.1.0)	En 2023, vu que toutes les activités du Résultat immédiat 1.1.1.0 dans le PMO ont été réalisées en 2022, l'année 2023, n'a pas inclus de nouvelles activités pour atteindre ces indicateurs.	La cible a été dépassée par 10%
Nombre d'élèves filles et garçons des écoles, des collèges et des filles résidentes de Dar Taliba ayant reçu la formation	En 2023, vu que toutes les activités du Résultat immédiat 1.1.1.0 dans le PMO ont été réalisées en 2022, l'année 2023, n'a pas inclus de nouvelles activités pour atteindre ces indicateurs.	Le taux a dépassé les cibles de 80,6 % de la valeur cible

<p>Nombre d'initiatives ayant intégré les habiletés de vie en relation avec l'ESC, en collaboration avec des acteurs gouvernementaux et/ou des ONG (Résultat immédiat 1.1.1.0) :</p>	<p>En 2023, 9 initiatives ont été engagées intégrant les habiletés de vie en relation avec l'ESC, en collaboration avec des acteurs gouvernementaux ONG en 2023 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Présentation officielle de la Stratégie Nationale de la Santé des Adolescents et des Jeunes 2022-2030 intégrant l'ESC ; 2. Ateliers intersectoriels pour développer un cadre de référence de l'ESC intégré et intersectoriel adapté au contexte Marocain ; 3. Guide normatif d'organisation et de fonctionnement des centres Médico-Universitaires avec les meilleures pratiques en ESC ; 4. Préparation du dossier d'accréditation de la création de l'observatoire sur l'ESC à l'Université Mohammed I de Oujda; 5. Modules de formation du programme en ESR et Reproductive au profit des élèves/bénéficiaires de l'E2C-NG ; 6. Etude sur l'institutionnalisation de l'approche Education par les pairs en milieu scolaire ; 7. Présentation de l'étude Cap des parents et les besoins des adolescent.e.s et jeunes en matière d'éducation sexuelle et reproductive ; 8. Développement des support supports de l'E2C ; 9. Guide normatif d'organisation et de fonctionnement des Centres Médico-Universitaires. 	<p>La cible a été dépassée De 5,3 fois</p>
<p>Nombre de participants (hommes, femmes, filles, et garçons) dans les rencontres grand public relatives aux droits à la santé sexuelle et reproductive, et sur les normes sociales discriminantes envers les femmes et les filles, organisées par les OSC/ODD dans les régions ciblées (Résultat immédiat 1.1.2.0) :</p>	<p>En 2023, 33.826 personnes ont été atteintes par les campagnes grand-public pour la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la déconstruction des normes discriminantes :</p> <p>90 personnalités (50F, 40H), artistes, activistes, participants à l'exposition de la campagne l'DONT contre le mariage d'enfants ;</p> <p>10.000 personnes touchées par la campagne lancée en 2022, la campagne l'DONT ;</p> <p>1.519 personnes touchées par la campagne digitale sur les masculinités positives, lancée par le MSISF;</p> <p>2.000 personnes touchées par la diffusion des spots de sensibilisations sur les masculinités positives ;</p> <p>17 (160 FF, 57 HG) jeunes ont participé aux 7 Dialogues Soar de plaidoyer de lutte contre la violence et le mariage d'enfants ;</p> <p>20.200 personnes ont été touchées par l'activation digitale des résultats de 2022, durant le mois d'avril sur les réseaux sociaux.</p>	<p>Réalisé 250 fois de plus</p>
<p>Nombre de décideurs sensibilisés sur les DSSR/EG (Résultat immédiat 1.1.2.0) :</p>	<p>En 2023, un total de 359 (191F, 167H) décideur.e.s a été sensibilisé sur la DSSR et EG dans différentes manifestations, réunions et campagnes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. 10 Ministres (2F, 8H), 30 ambassadeur.e.s (12F, 18H) ont été engagés dans la réalisation du projet ; 2. 90 décideurs (50F, 40H) ont participé au lancement de la campagne sur les masculinités positives ; 3. 40 responsables et décideur.e.s (16F, 24H) ont participé aux deux ateliers intersectoriels sur l'ESC ; 4. 50 décideur.e.s se sont engagés (27F, 22H) dans les posters de l'exposition de la campagne l'DONT de lutte contre le mariage des enfants; 5. 8 parlementaires femmes ont participé au colloque organisé par FLDDF; 6. 41 décideurs (26F, 15H) ont participé dans le cadre de la tenue de la 67^{ème} session de la Commission de la condition de la femme ; 7. 90 décideurs (50F, 40H), dont 10 ambassadeurs, et artistes ont participé à l'exposition des posters de la campagne l'DONT. 	<p>Réalisé à 100%</p>
<p>Nombre de morchidates (femmes) et d'oulémas (hommes) :</p>	<p>En 2023, 171 dont 88 morchidates et 83 oulémas relais hommes, ont été formés avec l'EDHH et la RMO ;</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. 57 morchidates et 23 oulémas relais hommes ont été formés dans l'établissement de DHH à travers une série de formations ; 2. 31 oulémas relais (11F, 20H) ont constitué un Pool de Oulémas relais, outillés avec des supports de communication de la RMO ; 3. 40 acteurs religieux et 20 morchidates ont participé au séminaire national de la RMO de dialogue entre les leaders religieux, et les acteurs de la société civile. 	<p>La cible Des Morchidates a été dépassée par 29,6 % Et la cible des Oulémas a été dépassée De 131,33 %</p>

D- Résumé synthétique des réalisations du résultat Intermédiaire 1200 : Efficacité accrue du système national de santé en matière de politiques et d'offre complète de services axés sur les DSSR des femmes et des filles, la non-violence et l'égalité des genres

Cette année ce résultat transformateur a réussi à atteindre les objectifs à 100%, en adoptant une approche inclusive pour garantir l'accès égalitaire aux services de santé. Une batterie d'actions pour la capacitation du personnel de la santé, des médecins et des sages-femmes a été effectuée comme suit :

1. Appui d'une politique publique :



L'année 2023 a été marquée par l'implémentation de la **Stratégie Nationale de la Santé Sexuelle et Reproductive 2022-2030** notamment au sein des instances de gouvernance, l'élaboration d'un référentiel d'organisation et de fonctionnement SSR et d'un livret éducatif en SSR durant le cycle de vie pour l'usage des prestataires, lequel intègre des prestations en SSR et la mise **en place d'une unité SSR** au niveau des Établissements de Soins de Santé Primaires, pour offrir des prestations intégrées en SSR réalistes et faisables, et répondant aux standards de qualité.

D'un autre côté, **deux études concernant la situation de l'avortement au Maroc et une étude sur les justifications judiciaires du mariage des filles mineures ont été réalisées.**

2. Mesures prises par le système de santé national en matière de DSSR et de lutte contre les VBG dans les politiques, programmes et dans l'offre de services



Un **Policy Brief** a été élaboré sous le thème " Vers une santé sexuelle et reproductive connectée au Maroc". Ce Policy brief démontre d'une part, que le recours à la digitalisation représente une solution privilégiée et une approche novatrice en matière de provision des services de santé, y compris ceux de la SSR.;



Suivi du projet de digitalisation de la relance de la population en SSR, dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de la Santé Sexuelle et Reproductive 2021-2030, notamment, son action 13 relative à la digitalisation du système d'information en faveur de l'intégration en santé sexuelle et reproductive ;



La diffusion du référentiel d'organisation et de fonctionnement d'une unité de la SSR, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de la Santé Sexuelle et Reproductive 2021-2030 ;



Feuille de route pour l'implantation du nouveau modèle de la consultation pré-nuptiale a été élaborée, le 22 mai 2023. L'objectif de cette feuille de route s'articule autour de la définition des étapes, et des interventions clés à mettre en œuvre, l'implantation du nouveau modèle de la consultation pré-nuptiale au niveau national et régional pour mobiliser l'ensemble des parties prenantes autour d'objectifs et actions bien claires ;



400 doses de contraceptif injectable sous-cutané ont été achetées pour le suivi d'une nouvelle cohorte de 100 femmes, avec un appui technique pour assurer la continuité des activités mises en place en matière de SSR.

Une déclaration conjointe a été signée entre la division de la santé scolaire et universitaire du Ministère de la Santé et de la Protection sociale (MSPS) et l'OPALS, créant une nouvelle alliance stratégique, qui vise à renforcer l'offre de soins en santé sexuelle et reproductive en faveur des étudiants universitaires, marquant ainsi un engagement concret dans la promotion de la santé reproductive des jeunes à travers les centres médico universitaires CMU.



8 nouveaux centres ont intégré, dans le cadre du projet pilote d'introduction du progestatif injectable (DMPA-SC) en auto-administrations, avec l'OPALS. Cette méthode novatrice vient enrichir l'éventail des méthodes contraceptives offertes par le Programme National de la Planification Familiale (PNPF) et améliorer la réponse aux besoins de la population en matière de contraception.

Elaboration d'une évaluation du projet pilote d'introduction de la contraception injectable sous cutanée par l'acétate de Médroxyprogestérone (DMPA-SC), effectuée par le MSPS en juillet 2023.



Distribution de 7000 unités de dépliants et 8 roll up auprès de 6 établissements des conseils régionaux des Adouls, dans les deux régions cibles en 2023, pour leur distribution dans les bureaux des adoul e.s, leur fournissant ainsi les informations nécessaires pour la promotion de l'habilitation du mariage pour les jeunes. Ces dépliants résument les informations du MOOC, en dirigeant les lecteurs vers la plateforme du MOOC via un code QR. Voir le lien ci-joint, <http://learn.am.pf.org.ma/>.

3. Capacitation du personnel de la santé :




30 Professionnels de santé (24F, 6H) ont été formé(e)s, par l'OPALS, le 5 juin 2023, en matière de counseling des femmes et des professionnels de santé, dans les centres de santé et les centres de traitement ambulatoires de l'OPALS, des sites pilotes d'implantation de cette méthode. Ce sont 3 centres de santé urbains du MSPS (CSU SAID HAJJI, CSU FATH EL KHEIR, CSU GUICH OUDAYA) et 4 centres de traitement ambulatoire CTA de l'OPALS (CTA RABAT, CTA BENIMELLAL, CTA MEKNES, CTA MARRAKECH).




30 pharmaciens et leur représentant.e.s s de la région de Marrakech (20F, 10H) ont été formé(e)s, par l'OPALS, le 2 juin 2023, sur la promotion de l'approche Self-care en matière de Santé Sexuelle et Reproductive (SSR), dans le cadre de la convention signée en 2022 entre l'OPALS et la SMVAO, (Société Marocaine pour la Valorisation de l'acte Officiel), avec l'appui de L'UNFPA. Il s'agit d'un processus de sensibilisation et de mobilisation des pharmaciens, en vue de contribuer au renforcement de l'accès universel à la SSR, notamment pour des besoins en matière de planification familiale (PF).





36 professionnels de santé (20F, 10H) (Médecins, infirmiers/ères) ont été formé(e)s, par l'OPALS, les 4 et 5 juillet, parmi eux des responsables des centres médicaux universitaires et des agents de santé des Centres de Traitement Ambulatoire (CTA) de l'OPALS. Et ce, pour le renforcement de leurs compétences pratiques et dans les approches d'accueil et d'orientation des jeunes sur les questions de santé sexuelle et reproductive des jeunes.;


 **100 professionnels de la santé (30H et 70F)** ont participé à la journée scientifique de sensibilisation, organisée par le MSPS sur les conséquences du mariage des mineures sur la santé.


4: Mesures mises en place pour améliorer la qualité des services essentiels sanitaires et psychosociaux offerts dans la PEC


 Mise en place d'un nouveau Master sur le leadership et le management en santé sexuelle et reproductive à l'ISPITS d'Oujda pour la formation d'une équipe pluridisciplinaire de sages-femmes et d'infirmier.es, impliqué.es dans les activités de la santé sexuelle et reproductive.


 **Un guide de la santé sexuelle et reproductive** a été élaboré par la DGAPR et validé en 2023 . Ce guide illustre le paquet essentiel des services SSR s'inscrivant dans les objectifs de la stratégie nationale de la santé pénitentiaire, en mettant en exergue les mesures et les actions spécifiques relatives à la santé de la mère et de l'enfant.


 **106 professionnels de santé (44H et 62F)** ont participé à trois ateliers régionaux pour le renforcement du dispositif de pilotage et du système d'information, selon les nouvelles normes et standards de prise en charge de qualité de la violence faite aux femmes et aux jeunes filles.

 **Un guide de référentiel national sur les normes nationales de la PEC** médicales des violences sexuelles à l'encontre des femmes, des jeunes filles et des enfants, élaboré par le MSPS est en cours de validation. Il s'inscrit dans le cadre du programme national de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des enfants.


 **100 professionnels de la santé (30H et 70F)** ont participé à la journée scientifique de sensibilisation, organisée par le MSPS sur les conséquences du mariage des mineures sur la santé.


 **Élaboration et production**, en juillet 2023, **d'un rapport statistique** du Ministère de la Santé et de la protection sociale avec des indicateurs sur les droits à la santé sexuelle et reproductive, intégrant la dimension genre et la violence basée sur le genre.


 100 professionnels de santé formées, dont 30 de l'AMPF, dans le cadre de 4 webinaires relatifs au DMU/SSR, sur le Genre et droits aux services de la SSR via E-learning. Et ce, sur l'approche genre et droits humains dans la planification et sur la mise en œuvre des interventions en Santé Sexuelle et Reproductive .


 **Un plan opérationnel du programme POMO/SSR** a été validé, dans un atelier organisé les 13 et 14 juillet, dans la salle de conférence Bouregreg. Cette rencontre avait pour objectif de finaliser le plan de partenariat 2023-2024 et la mise en œuvre de la stratégie nationale de la santé pénitentiaire /santé sexuelle et


reproductive, paquet essentiel des services de la SSR avec les acteurs clés : les départements ,ministériels, les institutions nationales et les acteurs de la société. Ce plan opérationnel du programme POMO/SSR et le plan d'action partenaire/DGAPR ont été conçus pour améliorer la situation de toutes les catégories de femmes détenues, notamment, les femmes enceintes, allaitantes, accompagnées d'enfants, les détenus mineurs filles et garçons.


 Une feuille de route a été élaborée par l'ICD pour promouvoir une meilleure implication de la jeune fille dans le processus de réforme législative du Code pénal et du Code de la famille,

 Une feuille de route , a été élaborée par la coalition ISRAR avec des recommandations, dans le cadre de la lutte contre la violence et le renforcement des mécanismes de soutien aux survivants de la violence

 Une stratégie de plaidoyer a été élaborée pour la mise en œuvre des recommandations de l'Examen Périodique Universel (EPU) en juillet 2023. Cette stratégie de plaidoyer a été faite d'une manière participative avec les OSC/ODDF. Quatre ateliers de concertation avec la société civile ont été tenus (Khémisset, Tétouan, Marrakech et Rabat) avec la participation de 88 acteurs et actrices de la société civile.

 **Etude réalisée sur la situation de l'avortement** et son impact sur la santé et les droits de la femme au Maroc, par l'OPALS, en 2023 . Cette étude a pour objectif de dresser la situation de l'avortement et son impact sur la santé et les droits de la femme au Maroc, en mettant l'accent sur les évidences scientifiques et la législation actuelle, et l'impact au niveau social, mental, physique pour les femmes et les filles.

 Débat national concernant l'avortement au Maroc : 40 (33F, 7H) dont 17 OSC/ODDF personnes de la coalition ISRAR ont présenté, le 24 juin, le mémorandum sur le thème "Pour un avortement sécurisé au Maroc", qui vise à effectuer un plaidoyer solide en faveur de l'avortement sécurisé au Maroc, lequel constitue un enjeu crucial pour garantir les droits des femmes à la santé reproductive et à l'autonomie corporelle.

 Organisation d'ateliers de dialogues communautaires sur le mariage des jeune filles vulnérables « La voix de la jeune fille contre le mariage des enfants » au niveau des sites d'intervention du projet SOAR. 217 (160 FF, 57GH) jeunes et 35 OSC/ODDF ont participé aux 7 Dialogues Soar qui ont été organisés dans le cadre de campagnes de plaidoyer, visant à sensibiliser les communautés et à instaurer une politique de tolérance zéro à l'égard de la discrimination et de la violence basées sur le genre, l'éducation sexuelle complète, en mettant particulièrement l'accent sur le mariage des enfants.

E- Tableau informatif par activité des PTA 2023 du résultat immédiat 1210 :

Le tableau suivant renseigne sur les activités réalisées avec les livrables produits, l'écart enregistré (pourcentage de réalisation) :

Résultat immédiat : Capacités accrues du système national de santé d'élaborer des politiques, programmes et services sur la base de données probantes en matière de DSSR et basés sur le genre. (1.2.1.0)		
Produit 2.1.1 Énoncé de Politique nationale de santé fondée sur les droits en SSR et sur l'égalité des genres élaborée et adoptée (1.2.1.1)		
Préalable à l'activité 1211.3 (recruter une AT spécialisée pour l'élaboration d'un projet de politique nationale de santé axé sur les DSSR et l'égalité des genres)		
Activités des PTA	Livrables PTA	Résumé des interventions menées
1211.004 Renforcement du projet de la digitalisation	- Policy brief sur la digitalisation	<p>Réalisée à 100 % :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Un Policy Brief a été élaboré sous le thème " Vers une santé sexuelle et reproductive connectée au Maroc". Ce Policy brief démontre d'une part que le recours à la digitalisation représente une solution privilégiée et une approche novatrice en matière de provision des services de santé, y compris ceux de la SSR. Et d'autre part que la digitalisation des services de la SSR offre de nouvelles opportunités, pour soutenir les droits des individus et renforcer l'autonomisation des femmes, en leur offrant un accès continue à l'information et aux services. -Les principales recommandations du Policy Brief s'articulent autour des points suivants: <ul style="list-style-type: none"> - L'importance d'organiser une réunion avec les techniciens chargés du développement technique des modèles et les utilisateurs de la plateforme, pour résoudre toutes les imperfections de fonctionnalités relevées ; - La création d'une vidéo sur l'utilisation de la plateforme, pour faciliter la tâche des formateurs et réduire les coûts occasionnés par les formations en mode présentiel ; - L'adoption d'une stratégie de transformation numérique qui promeut le développement de plateformes intégrées et interconnectées selon le schéma directeur du SI et du MSPS, où les différentes plateformes sont déjà développées ; - La mise en place d'une feuille de route qui intègre les 9 composantes de la SSR, conformément à la SNSSR 2021-2030 ; - Le renforcement des infrastructures numériques et la mise en place d'un plan d'aménagement numérique, surtout par le déploiement d'une infrastructure numérique homogène à haut débit, pour réduire les inégalités d'accès à internet ; - Le développement d'un programme de formation continue du personnel pour garantir son insertion dans ce monde digital ; - Le développement d'une campagne de sensibilisation pour informer la population sur les avantages des services en ligne, en matière de santé sexuelle et reproductive, dans les médias sociaux et en partenariat avec les médias.

<p>1211.005 Suivi de l'implémentation du projet de digitalisation</p>	<p>- Evaluation du projet pilote de la digitalisation de la relance de la population en santé sexuelle et reproductive</p>	<p>Réalisée à 100 % :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi du projet de digitalisation de la relance de la population en SSR, dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de la Santé Sexuelle et Reproductive 2021-2030, notamment son action 13 relative à la digitalisation du système d'information en faveur de l'intégration en santé sexuelle et reproductive. La Direction de la Population a implanté un modèle digital de relance de la population pour le renforcement de la continuité des services de la Santé Sexuelle et Reproductive (SSR), au niveau de 30 centres de santé, sites pilotes relevant de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima. Il s'agit d'un modèle digital de relance et de communication interactif entre les prestataires de santé et les femmes utilisatrices des services de la SSR, notamment, la planification familiale et la santé maternelle ; - Modèle digital de relance et de communication interactif révisé et adapté, entre les prestataires de santé et les femmes utilisatrices des services de la SSR, notamment, la planification familiale et la santé maternelle ; - Missions de suivi du projet, réalisées par des représentant.e.s de l'administration centrale et ce, afin de renforcer l'utilisation du modèle digital révisé, dans les centres de santé, sites pilotes relevant de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima ; - Evaluation du projet pilote de la digitalisation de la relance de la population validé par le MSPS, le 26 juillet 2023 ; <p>Cette évaluation a pour finalité d'établir une analyse globale et indépendante de l'implantation dudit projet ainsi que des recommandations dans la perspective d'extension. Un échantillon de 10 centres de santé pilotes a été sélectionné selon un choix raisonné. L'étude a également impliqué des intervenants de différents niveaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les résultats de l'évaluation ont révélé que le projet de digitalisation de la relance de la SSR au Maroc reste une intervention innovatrice et ce, en dépit des défis relevés. En termes de conception et de stratégie de mise en œuvre, l'évaluation a montré que le projet a été mené avec succès. Elle a réussi à montrer l'apport de la digitalisation aux services liés à la SSR, en particulier pour une prise en charge de qualité. Le projet a permis aussi aux équipes centrales et régionales d'acquérir une expérience dans ce domaine et de les préparer à son éventuelle extension pour couvrir d'autres régions du pays. - Les principales recommandations pour réussir l'extension du projet vers d'autres régions sont : - Le renforcement du suivi et de la maintenance des plateformes, ainsi que la programmation de l'intégration de toutes les composantes de la SSR ; - Le renforcement des compétences des prestataires de santé impliqués en matière d'utilisation et de suivi, et le renforcement de la sensibilisation de la population sur les avantages de l'utilisation des services en ligne en matière de SSR ; - Le plaidoyer pour l'intégration du modèle, au niveau du projet de digitalisation mené par le ministère, dans le cadre de la refonte du système de santé ; - Le développement d'une stratégie numérique qui promeut le développement de plateformes interconnectées ; - La mise en place d'un plan d'aménagement numérique pour une infrastructure numérique homogène à haut débit, au niveau de toutes les formations sanitaires, pour faciliter le déploiement du modèle.
<p>1211301 Mise en œuvre de la stratégie SSR : Recruter AT référentiel d'organisation et fonctionnement SSR</p>	<p>-Référentiel d'organisation et de fonctionnement SSR</p>	<p>Réalisée à 100 % :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 40 responsables (25F, 15H) au niveau central et régional du MSPS ont participé à l'atelier de la diffusion du référentiel d'organisation et de fonctionnement d'une unité de la SSR, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de la Santé Sexuelle et Reproductive 2021-2030. - Ce référentiel constitue un cadre de référence qui permettra aux responsables, aux gestionnaires et aux professionnels de santé de disposer d'un outil qui standardisera l'organisation et le fonctionnement d'une unité de la SSR, visant une offre de prestations intégrées en SSR au niveau des Établissements de Soins de Santé Primaires.

<p>1211.304 Développement d'un livret en SSR</p>	<p>-Rapport d'évaluation du projet pilote D'implantation de l'éducation à la santé sexuelle et reproductive au cours du cycle de vie</p>	<p>Réalisée à 100 %: Le MSPS (Division de la Planification Familiale à la Direction de la Population) a lancé, en 2022, un projet qui prône une approche logique en matière d'éducation à la SSR au cours du cycle de vie, n'excluant aucune tranche d'âge. Ce projet a permis d'entamer une implantation dans les établissements de santé à titre pilote de (El Jadida et Safi), et l'élaboration d'un guide de formation sur la SSR et d'un livret contenant des messages clés sur la SSR. Cette action intervient dans le cadre de la SNSSR.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 40 responsables et décideur.e.s (25F, 15H) ont participé aux deux ateliers de formations pour l'implantation de l'éducation à la SSR dans deux sites pilotes, à savoir El Jadida et Safi, organisés les 18 et 19 juillet 2022 dans les locaux de la Délégation provinciale du MSPS d'El Jadida ; - Rapport d'évaluation du projet pilote d'implantation de l'éducation à la santé sexuelle et reproductive au cours du cycle de vie a été validé le 24 juillet 2023. Cette évaluation vise à décrire le déroulement du projet, dégager les points forts et les points à améliorer, en focalisant sur : l'évaluation de l'élaboration du guide de formation sur la santé sexuelle durant le cycle de la vie et le livret contenant des messages clés sur la SSR ainsi que sur l'évaluation de l'implantation du projet au niveau des sites pilotes et la mise en exergue des leçons clés de la phase pilote, qui pourraient guider les efforts à venir en la matière. <p>Recommandations : sur la base des constats dégagés du terrain, et en vue d'améliorer le projet ESSR, la présente évaluation recommande ce qui suit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Renforcement de la coordination avec les programmes du Ministère de la Santé liés à l'éducation à la SSR ; 2) Renforcement du système de suivi du projet ESSR aux niveaux régional, provincial et local ; 3) Implication de la communauté locale dans la mobilisation autour du projet pour faciliter l'accès aux services ciblés ; 4) Accélération de la publication de la version finale du dispositif, et sa distribution aux personnes concernées ; 5) Adaptation des supports dans le livret au contexte culturel et production des messages dans les dialectes arabe et amazigh ; 6) Inclusion de la thématique de l'ESSR dans la formation initiale et amélioration de la méthodologie de la formation continue ; 7) Elargissement du contenu du dispositif pour couvrir les différentes questions pouvant être soulevées par les bénéficiaires ; 8) Amélioration des conditions de travail afin que les intervenants se consacrent à offrir les services requis.
--	--	--

Produit 2.1.2 Prise en charge du paquet complet de SSR et VBG assurée par la couverture médicale de base (CMB) (1.2.1.2)

<p>1.2.1.2.1 Définir le paquet essentiel complet des services de SSR et GBV</p>	<p>-Plan Opérationnel de mise en œuvre du paquet essentiel de services de la SSR</p> <p>POMO de la DGAPR</p> <p>Guide de la santé sexuelle et reproductive</p>	<p>Réalisée à 100 %:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suite à la mise en place d'un Plan Opérationnel de mise en œuvre du paquet essentiel de services de la SSR en 2022, la DGAPR a organisé son implémentation, en partenariat avec les départements ministériels, et la société civile, à travers différentes actions concrètes en 2023, qu'il y a lieu de citer ci-dessous : - 25 personnes (20F, 5H) ont participé à d'autres réunions de concertations concernant la thématique SSR, qui ont été programmées par la DGAPR, les 6 et 7 juillet 2023, en présence des représentants du MSPS, du MDJS, de l'ANSF, du CNDH, de l'ONU sida, de l'AMPF, de l'ANSF et de l'AMSF, afin de discuter des activités retenues et d'assurer la complémentarité et leur mise en œuvre dans un échéancier. L'objectif de cet atelier est de présenter le paquet essentiel des services SSR qui s'inscrit dans les objectifs de la stratégie nationale de la santé pénitentiaire, en mettant en exergue les mesures relatives à la santé de la mère et de l'enfant. - Les échanges durant l'atelier ont défini les interventions de chaque partenaire, pour les actions entreprises en 2023 et 2024 qui s'inscrivent dans le plan d'action des partenaires et celui de la DGAPR. Les activités retenues se sont penchées sur la sensibilisation sur les droits des femmes et la violence basée sur le genre, afin de préparer les détenues à leur réinsertion dans la société après leur sorties. Tous les axes de la SSR ont été soulevés et appropriés par les différents acteurs. - Un Plan d'action 2023 et 2024 et les mécanismes de suivi et d'évaluation ont été proposés pour assurer de la complémentarité des activités et leur répartition nationale afin de garantir la couverture de tous les sites identifiés. L'organisation du POMO a retenu les cinq domaines suivants, à savoir: le renforcement des compétences des prestataires en milieu carcéral et celles des bénéficiaires et des professionnels en matière de SSR ; l'organisation de caravanes multidisciplinaires de prise en charge avec la FMVI et la DGAPR ; le partage des didacticiels disponibles ; l'implémentation de mécanismes de gouvernance et de suivi évaluation ; - Un plan opérationnel du programme POMO SSR a été validé, dans un atelier organisé, les 13 et 14 juillet, dans la salle de conférence Bouregreg. Cette rencontre avait pour objectif de finaliser le plan de partenariat 2023-2024 et la mise en œuvre de la stratégie nationale de la santé pénitentiaire / santé sexuelle et reproductive, paquet essentiel des services de la SSR avec les acteurs clefs : les départements, ministériels, les institutions nationales et les acteurs de la société. Ce plan opérationnel du programme POMO/SSR et le plan d'action partenaire/DGAPR ont été conçus pour améliorer la situation de toutes les catégories de femmes détenues : femmes enceintes, allaitantes, accompagnées d'enfants, les détenus mineurs filles et garçons. - Un guide de la santé sexuelle et reproductive a été élaboré par la DGAPR et validé en 2023. Ce guide illustre le paquet essentiel des services SSR qui s'inscrit dans les objectifs de la stratégie nationale de la santé pénitentiaire, en mettant en exergue les mesures et les actions spécifiques relatives à la santé de la mère et de l'enfant.
---	--	---

<p>1.2.1.2.5 Former les prestataires sur le paquet essentiel complet des services de SSR et GBV</p>	<p>-Plan de partenariat de la DGAPR</p> <p>-Plan d'action de la DGAPR</p> <p>-Cadre logique du plan de la DGAPR</p>	<p>Réalisée à 100 %:</p> <ul style="list-style-type: none"> - La DGAPR s'est engagée dans des chantiers structurants et de nouveaux projets, qui permettront de réaliser un saut qualitatif dans les modes de sensibilisation et de formation du personnel de santé et pénitentiaire opérant dans le domaine de santé, et ce, au profit des détenues tel que les formations des éducatrices paires, et cela en collaboration avec les différents intervenants nationaux et internationaux. Dans cette perspective, la DGAPR a formé ce qui suit: <ul style="list-style-type: none"> -24 personnes (22F, 2H) dont 20 éducatrices paires des femmes détenues ont été formées ; 1 psychologue ; 1 coordinatrice ; 1 assistante sociale ; 1 personnel pénitentiaire à la Prison Locale Bourkaiz durant le 08-09 Août 2023 . Cette formation a été animée par Dr Regragui Mouna, El Aissaoui Rim et Houlbi Sara, faisant partie de l'équipe de la Division de l'action sanitaire. - 24 personnes (22F, 2H) dont 20 éducatrices paires des femmes détenues ont été formées ; 1 psychologue ; 1 infirmière ; 1 assistante sociale ; 1 chef de quartier et ce, à la Prison Locale Tétouan le 21-22 Juin 2023 . Cette formation a été animée par Dr Regragui Mouna et Al Aissaoui Rim, équipe de la Division de l'action sanitaire. - Le 1er jour de formation a concerné les thématiques suivantes : L'Empowerment de la femme ; la planification familiale ; l'utilisation des moyens de contraception ; les modes de prévention des maladies sexuellement transmissibles ; les phases de l'évolution du virus VIH ou le SIDA ; l'outil de dépistage VIH. - Le 2ème jour de formation a concerné les thématiques suivantes : La protection contre le cancer de l'Utérus et le cancer du sein ; la lutte contre la violence contre la femme. <p>Les débats étaient fructueux avec les participantes qui se sont intéressées au développement des connaissances sur la santé sexuelle et reproductive dans leur quotidien.</p> <p>L'évaluation de la formation a mis en lumière un engagement notable parmi les détenues femmes, le personnel de santé et social, ainsi que les agents de sécurité ayant participé à la formation en SSR. Et ce, dans l'objectif de créer un environnement de confiance, résultant de l'investissement des participants, ce qui a encouragé le partage de perspectives individuelles et permis à chacun de tirer des leçons des expériences d'autrui. Cette démarche a sensiblement amélioré la compréhension des défis spécifiques auxquels les femmes peuvent être confrontées concernant leur santé sexuelle et reproductive, tout en mettant en avant des approches pratiques pour y faire face. En outre, cette évaluation a mis en évidence que les participants ont été actifs et réceptifs aux informations transmises. De surcroît, et afin de répondre à cette demande, la DGAPR a sollicité l'implication et l'engagement de la psychologue et de l'assistante sociale qui ont été formées lors de cette session. Elles ont prévu d'organiser deux séances de rappel des thèmes abordés lors de la formation, spécifiquement destinées aux éducatrices paires formées. Ces séances de rappel seront l'occasion de consolider les acquis, de répondre aux questions résiduelles et d'approfondir certains aspects spécifiques de la santé sexuelle et reproductive. Les éducatrices paires auront ainsi l'opportunité de mettre en pratique les connaissances acquises, de partager leurs expériences et d'échanger sur les défis qu'elles pourraient rencontrer lors de la transmission de ces informations sensibles.</p>
---	---	--

Produit 2.1.3 Statistiques sanitaires sensibles aux droits à la SSR et l'égalité de genre produites, et diffusés auprès des décideurs (1.2.1.3)

1.2.1.3.4 Production d'un rapport statistique sur les indicateurs DSSR et sensibles à la dimension Genre VBG	Rapport statistique du MSPS avec des indicateurs sur les droits à la SSR intégrant la dimension genre et la VBG	Réalisée à 100 %: - Élaboration et production, en juillet 2023, d'un rapport statistique du Ministère de la Santé et de la protection sociale avec des indicateurs sur les droits à la santé sexuelle et reproductive, intégrant la dimension genre et la violence basée sur le genre.
--	---	---

Résultat immédiat 1220 : Capacités améliorées du système de santé à introduire des innovations pour la responsabilisation des hommes et des garçons dans la prévention, la prestation de services et l'éducation des pairs en matière de DSSR, d'EG et de masculinité positive et inclusive.

Produit 2.2.1 Approche sur la préparation des couples /futurs couples en matière de consultation prénuptiale, planification familiale, counseling, accompagnement au cours de la grossesse, accouchement assisté développée, testée et évaluée (1.2.2.1)

1.2.2.1.1 Recruter un consultant pour la conceptualisation de l'approche multidimensionnelle incluant les méthodes et contenus	-Référentiel de la consultation préconceptionnelle	Réalisée à 100 %: Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de la santé sexuelle et reproductive 2021-2030, la redynamisation de la consultation prénuptiale a été retenue comme activité prioritaire. Cette consultation préconceptionnelle constitue l'un des premiers jalons des soins pré-conceptionnels permettant de contribuer à la réduction des taux de morbidité et de mortalités maternelles et néonatales. C'est dans cette perspective que le MSPS a organisé le processus à travers les actions suivantes, notamment : - Feuille de route pour l'implantation du nouveau modèle de la consultation prénuptiale a été élaborée, le 22 mai 2023. L'objectif de cette feuille de route s'articule autour de la définition des étapes et des interventions clés à mettre en œuvre, et, de l'implantation du nouveau modèle de la consultation prénuptiale au niveau national et régional, pour mobiliser l'ensemble des parties prenantes autour d'objectifs et d'actions bien claires. Cette feuille de route a dressé les éléments suivants : - L'état des lieux, avec une analyse des progrès et des défis en matière de la prise en charge prénuptiale ; - La suggestion des interventions à mettre en œuvre pour le nouveau modèle de consultation prénuptiale ; - Les lignes directrices, pour améliorer et standardiser les volets organisationnels et techniques et ainsi que les comportements de la population et des professionnels de la santé, en matière de la consultation prénuptiale ; - La définition des rôles et des responsabilités, à tous les niveaux de toutes les parties prenantes de la feuille de route, pour l'intégration du nouveau modèle de la consultation prénuptiale ; - L'élaboration d'un cadre de suivi de la mise en œuvre de la feuille de route pour l'implantation du nouveau modèle.
---	--	---

1221.001 Élaborer un livret « Habilitation des jeunes au mariage » en partenariat avec l'Association des Adoules et Oulémas	- -MOOC pour l'habilitation des jeunes au mariage” - MOOC Adoules - Elaboration des posters et dépliants,	Réalisée à 100 % : Suite à l'élaboration de la plateforme MOOC en 2022, l'AMPF a consacré l'année 2023 aux actions suivantes: -MOOC (Massive Open Online Course) interactif est actuellement en phase de test en ligne. Ce MOOC a été élaboré par l'AMPF en langue française et arabe . Il est hébergé sur une plateforme d'apprentissage de l'AMPF, en offrant un contenu à la fois académique et scénarisé sous la forme de modules, permettant aux adoules de s'approprier les contenus scientifique et juridique d'une manière ludique permettant l'obtention d'une attestation à la fin du parcours ; -Distribution de 7000 unités de dépliants et 8 roll up auprès de 6 établissements des conseils régionaux des Adoules dans les deux régions ciblées en 2023, pour leur distribution dans les bureaux des adoules, leur fournissant ainsi , les informations nécessaires pour la promotion de l'habilitation du mariage pour les jeunes. Ces dépliants résumant les informations du MOOC, en dirigeant les lecteurs vers la plateforme du MOOC via un code QR. Voir le lien ci-joint, http://learn.am.pf.org.ma/ .
---	---	---

<p>1.2.2.1.2 Tester l'approche sur la base d'une méthodologie participative au niveau d'une région pilote</p>	<p>-Plan d'implantation du nouveau modèle de la consultation prénuptiale,</p>	<p>Réalisée à 100 % :</p> <p>Suite à l'élaboration de la feuille de route du modèle de la consultation prénuptiale, le MSPS a mis en œuvre les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 37 responsables et décideur.e.s (22H et 15F) impliquant des adoul e.s, des juges, des psychologues, des professionnels de la santé, et des responsables au niveau central et régional du MSPS dans les ateliers régionaux, pour l'élaboration d'un plan d'implantation du modèle de la consultation prénuptiale, en respectant les spécificités de la région de TTA, la région de Béni Mellal-Khénifra, la région de Drâa Tafilalet et la région de Marrakech Safi. - 4 missions exploratoires sur le terrain ont été programmées dans le cadre de la conception du nouveau modèle de la consultation prénuptiale, afin de réaliser des entretiens auprès des personnes ressources à différents niveaux de responsabilité, avec la visite des structures de soins, notamment à la Direction régionale du MSPS de la région de Fès-Meknès, le 5 juin 2023, la délégation de Fès, les 6 et 7 juin, la délégation de Taza les 12 et 13 juin et la délégation de Meknès les 19 et 20 juin 2023 . Les missions ont intégré des visites de terrain à la Délégation/SRES, au CRSR, aux centres de santé urbains et aux centres de santé ruraux, au niveau de la Préfecture de Meknès, de la Province de Taza et de la DRSPS de Fès- Meknès. Les objectifs de ces visites s'articulent autour de la définition de l'état des lieux dans la prise en charge en matière de la consultation Prémaritale, et l'identification des interventions à mettre en œuvre pour le nouveau modèle de la consultation prémaritale au niveau central et régional. - Création de l'observatoire de l'Education Sexuelle Complète à l'Université Mohammed ler à Oujda, en partenariat avec l'AMPF. Cet observatoire sera un espace de réflexion afin de répondre aux besoins des jeunes, en matière d'information des recherches académiques dans le domaine de l'ESC. Il sera opérationnel en décembre 2023. Dans ce cadre, 15 participants (9H et 6F) ont participé aux deux ateliers, incluant des chercheurs académiques, des universitaires, des spécialistes de la pédagogie, et de la psychologie et des représentant.e.s des entités gouvernementales, qui ont débattu des différentes problématiques à considérer pour la création de cet observatoire et la préparation d'un dossier d'accréditation pour son institutionnalisation.
<p>1.2.2.1.3 Évaluer l'approche de préparation à des couples / futurs couples en matière de consultation prénuptiale,</p>		<p>Réalisée à 100 % :</p> <p>Suite à l'adoption du nouveau modèle de la consultation prénuptiale et sa mise en œuvre dans les trois régions pilotes citées précédemment, le MSPS a programmé son évaluation durant l'année 2024. Il est important de souligner qu'en guise de généralisation, le modèle de la consultation prénuptiale permettra de combler de grandes problématiques discutées dans le cadre du chantier royal de la réforme du Code de la famille.</p>

<p>1.2.2.1.4</p> <p>Elaborer un plan d'action pour son institutionnalisation au niveau national</p>	<p>-Consultations régionales concernant le nouveau modèle de consultation prénuptial</p>	<p>Réalisée à 100 % :</p> <p>Suite à la tenue des consultations au niveau des quatre régions pilotes concernant le nouveau modèle de consultation prénuptiale, le MSPS a œuvré pour l'adoption d'un plan d'action selon les étapes suivantes :</p> <p>-35 responsables et décideur.e.s (19F, 16H) ont participé aux 4 ateliers régionaux pour l'élaboration d'un plan d'implantation de la consultation prénuptiale au niveau de quatre régions : la Région Draa-Tafilalet (Province d'Er-Rachidia) organisé le 10-11 Mai 2023, la Région Béni Mellal-Kénitra (Province de Béni Mellal) organisé, le 17-18 Mai 2023, la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima (Province de Tanger) organisé le 24-25 Mai 2023, la Région Marrakech-Safi (Province de Marrakech) organisé le 31 mai et le 1er juin 2023. Ces ateliers ont réuni des représentant.e.s des autres départements ministériels au niveau régional : Ministère des Habous et des Affaires Islamiques, Ministère de la Justice, Conseil de l'Ordre Régional des Médecins, de la Société Civile au niveau régional : Association des Adouls, Union Nationale des Femmes du Maroc, et les directions Régionales et centrales du MSPS, cadres du MSISF, et les membres volontaires de l'AMPF, les coordinateurs(trices) régionaux AMPF et le staff du Bureau Central AMPF.</p> <p>-L'objectif de ces consultations régionales est de déterminer l'état des lieux en matière de la prise en charge prénuptiale, d'étudier la faisabilité des interventions à mettre dans le nouveau modèle de la consultation prénuptiale et de recueillir des recommandations pour l'implantation du nouveau modèle de la consultation prénuptiale, .</p> <p>-Ces ateliers ont été marqués par un débat constructif sur l'importance du certificat prénuptial, qui est une obligation légale pour tout couple avant le mariage, régi par l'arrêté conjoint du Ministre de la Justice et du Ministre de la Santé n° 347-04, et l'importance de l'élaboration de plans d'implantation régionaux du nouveau modèle de la consultation prénuptiale . Ces plans visent à définir les étapes, et les interventions clés, à mettre en œuvre au niveau régional, pour mobiliser l'ensemble des parties prenantes autour d'une vision et des actions bien claires en matière du nouveau modèle de la consultation prénuptiale .</p>
---	--	--

Résultat immédiat : Capacités améliorées du système de santé à prévenir, traiter et réduire les violences basées sur le genre liées aux DSSR (violences conjugales, mariages précoces, grossesses non désirées, avortements clandestins, violences en situation de grossesses) 1.2.3.0

Produit 2.3.1 Module de formation sur la prévention et le dépistage de la violence fondée sur le genre (causes et conséquences) intégré aux cursus de formation de base des institutions de formation relevant du MS (1.2.3.1

<p>1.2.3.1.1 Recruter une assistance technique pour l'élaboration des modules de formation intégrés aux cursus de formation de base dans les institutions de formation de santé (ENSP, ISPITS)</p>	<p>Kit de formation en MISP Module formateur et Module</p>	<p>Réalisée à 100 % :</p> <p>-100 professionnels de santé formés, dont 30 de l'AMPF, dans le cadre de 4 webinaires relatifs au DMU/SSR sur le Genre et droits aux services de la SSR via E-learning, sur l'approche genre et droits humains dans la planification et sur la mise en œuvre des interventions en Santé Sexuelle et Reproductive ;</p> <p>- Un MISP a été développé en 2021. Celui-ci s'est adapté à l'enseignement à distance basé sur les guides adaptés au contexte marocain en matière de genre et droits humains et SSR. Il est dispensé dans la formation en 4 modules pour développer les capacités des professionnels de santé, qui s'avère être un facteur majeur pour l'intégration et l'ancrage, et, la prise en considération du genre et des droits humains dans leurs pratiques professionnelles.</p>
<p>1.2.3.1.3 Assurer l'intégration du module dans les cursus de formation</p>		<p>Réalisée à 100 % :</p> <p>-Mise en place d'un nouveau Master sur le leadership et le management en santé sexuelle et reproductive à l'ISPITS d'Oujda pour la formation d'une équipe pluridisciplinaire de sages-femmes et d'infirmier.es, impliqués dans les activités de la santé sexuelle et reproductive. Ce master est lancé en collaboration avec la direction des ressources humaines de l'ISPITS et la direction de la population. Cette formation sera assurée par les enseignants de l'ISPITS qui seront dotés de modules et de ressources pédagogiques intégrant les modules en santé sexuelle et reproductive, Oujda ISTPS</p> <p>- Des ateliers ont été organisés à l'ISPITS pour la validation de la mise en place du master sur le leadership et le management en santé sexuelle et reproductive . Le lancement de ce master est prévu pour l'année 2024-2025.</p>

<p>1.2.3.1.4 Renforcer la qualité de la PEC et des FFV par l'intégration du PSE en référence aux lignes directrices mondiales</p>		<p>Réalisée à 100 % :</p> <p>Dans le cadre du renforcement de la qualité de PEC des FFV, le MSPS a organisé les initiatives suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 100 professionnels (30H et 70F) dont 30 OSC/ODDF ont participé à la journée scientifique de sensibilisation sur les conséquences du mariage des mineures sur la santé. Cette conférence a réuni des partenaires institutionnels, des départements du Ministère de la justice, du Ministère public, du Ministère de la santé et de la protection sociale, du Ministère de l'éducation, du Ministère de la jeunesse, de la DIDH, du CNDH, des représentant.e.s du système des Nations Unis, des Médecins, des assistantes sociales des UPECVV, des animateurs des programmes PF-PSGAPMP, des représentant.e.s de la société civile, des professionnels du système de soin national, et ce, pour partager les données probantes autour de la thématique du mariage des enfants au Maroc. -106 professionnels de santé (44H et 62F) ont participé à trois ateliers régionaux pour le renforcement du dispositif de pilotage et du système d'information, selon les nouvelles normes et standards de prise en charge de qualité de la violence faite aux femmes et aux jeunes filles -Le 1er atelier s'est tenu à El Jadida et a connu la participation de 24 responsables du MSPS dont (7H et 17F) ; -Le 2ème atelier s'est tenu à Rabat et a connu la participation de 39 responsables du MSPS dont (14H et 25F) ; -Le 3ème atelier s'est tenu à Tanger et a connu la participation de 25 responsables du MSPS dont (11H et 14F) ; -Le 4ème atelier s'est tenu à Beni Mellal et a connu la participation de 18 responsables du MSPS dont (12H et 6F). - Un guide de référentiel national sur les normes nationales de la PEC médicale des violences sexuelles à l'encontre des femmes, des jeunes filles et des enfants a été élaboré par le MSPS et est en cours de validation. Il s'inscrit dans le cadre du programme national de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des enfants. Ce guide est le premier un outil qui fournit des lignes directrices détaillées aux professionnels de la santé, pour répondre aux besoins immédiats des victimes d'agression sexuelle. Il sera mis à la disposition des professionnels de la santé impliqués et/ou confrontés à la prise en charge des patients vivant des situations de violence sexuelle.
---	--	--

Produit 2.3.2 Produits de contraception d'urgence, disponibles au niveau des structures de santé et des unités de PEC FFV (1.2.3.2)

<p>1232.001 Lancer la phase pilote de l'approche self-care par l'introduction des injectables contraceptifs sous Cutanés</p>	<p>- 400 doses de contraceptif injectable sous-cutané achetées</p>	<p>Réalisée à 100 % :</p> <p>Dans la continuité de l'expérimentation, lancée en 2021, pour l'introduction des contraceptifs injectables sous-cutanés de l'acétate de médroxyprogestérone dépôt sous-cutané (DMPA-SC) au Maroc, par l'OPALS en partenariat avec le MSPS, les actions suivantes ont été entamées en 2023, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 400 doses de contraceptif injectable sous-cutané ont été achetées pour le suivi d'une nouvelle cohorte de 100 femmes, avec un appui technique pour assurer la continuité des activités mises en place en matière de SSR ; - 10 responsables (8F, 2H), composant le comité de mise en place du projet pilote d'introduction des injectables contraceptifs sous-cutanés, se sont réunis le 20 juillet 2023, incluant des représentant.e.s. s du MSPS, de l'OPALS, de l'UNFPA et des experts dans le domaine de la SSR, pour discuter des résultats de l'évaluation à mi-parcours et finale du projet. Lors de cette réunion, des recommandations ont été formulées et comprennent la relance des délégations pour assurer les dotations des CTA OPALS, le plaidoyer pour la formation continue des prestataires, l'intégration des injectables DMPA-SC dans les méthodes contraceptives de longue durée, et un programme de formation pour renforcer les équipes opérationnelles, la sensibilisation sur les thématiques du self-care/counseling et des techniques de la DMPA-SC, l'intégration des formations à distance, et la prise en charge des formations en 2024 et des sorties périodiques de suivi par le MSPS; - Des réunions de suivi périodiques ont été organisées pour évaluer l'état d'avancement de la phase pilote, surmonter les défis, et identifier les bonnes pratiques et les perspectives du processus de mise en place des injectables contraceptifs sous-cutanés..
--	--	---

<p>1232.002 Renforcer les capacités des PS à répondre aux besoins variés en contraception et autres soins et services</p>	<p>Rapport atelier de renforcement des compétences professionnelles de santé en SSR</p> <p>Compte rendu atelier formation pharmaciens Marrakech - Juin 2023</p> <p>Rapport Atelier de Formation Centres Médico-Universitaires</p>	<p>Réalisée à 100 % :</p> <p>Dans la continuité du renforcement des compétences des professionnels de santé sur le self care et les nouvelles méthodes de contraceptions, l'OPALS a organisé une série de formations présentées comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> -30 Professionnels de santé (24F, 6H) ont été formé(e)s, par l'OPALS, le 5 juin 2023 en matière de counseling des femmes et des professionnels de santé, dans les centres de santé et les centres de traitement ambulatoires de l'OPALS, des sites pilotes d'implantation de cette méthode : 3 centres de santé urbains du MSPS (CSU SAID HAJJI, CSU FATH EL KHEIR, CSU GUICH OUDAYA) et 4 centres de traitement ambulatoire CTA de L'OPALS (CTA RABAT, CTA BENIMELLAL, CTA MEKNES, CTA MARRAKECH). L'objectif de cet atelier est le renforcement des compétences des professionnels de santé, pour l'usage de la contraception injectable SC sur la méthode contraceptive la plus appropriée pour elles. - 30 pharmaciens et leurs représentant.e.s s de la région de Marrakech (20F, 10H) ont été formé(e)s par l'OPALS, le 2 juin 2023, sur la promotion de l'approche Self-care en matière de Santé Sexuelle et Reproductive (SSR), dans le cadre de la convention signée en 2022 entre , l'OPALS et la SMVAO, (Société Marocaine pour la Valorisation de l'acte Officiel) avec l'appui de L'UNFPA. C'est un processus de sensibilisation et de mobilisation des pharmaciens en vue de contribuer au renforcement de l'accès universel à la SSR, notamment pour des besoins en matière de planification familiale (PF). L'objectif de cette formation est l'amélioration des connaissances sur les nouvelles méthodes contraceptives et les approches novatrices de communication, le renforcement des compétences des pharmaciens de la région de Marrakech-Safi en matière de promotion de l'accès à l' information, et aux prestations de la PF pour les jeunes et les femmes et leur sensibilisation en matière d'adoption, d'utilisation et de suivi du DMPA SC en auto-administrations. - 36 professionnels de santé (20F, 10H) (Médecins, infirmiers/ères) ont été formé(e)s, par l'OPALS, les 4 et 5 juillet, parmi eux des responsables des centres médicaux universitaires et des agents de santé des Centres de Traitement Ambulatoire (CTA) de l'OPALS. Et ce, pour le renforcement de leurs compétences pratiques et dans les approches d'accueil et d'orientation des jeunes, sur les questions de santé sexuelle et reproductive des jeunes, notamment, sur la contraception, les infections sexuellement transmissibles, les droits sexuels et reproductifs chez les jeunes, la santé mentale et émotionnelle, la violence sexuelle, ainsi que la communication avec les jeunes. Les participants ont également échangé leurs expériences et proposé des actions concrètes, parmi lesquelles, la mise en place d'un plan d'action conjoint entre les CMU partenaires et les CTA OPALS, pour la mise en œuvre des services en santé sexuelle et reproductive. <p>De plus, une déclaration conjointe a été signée entre la division de la santé scolaire et universitaire du Ministère de la Santé et de la Protection sociale (MSPS) et l'OPALS, créant une nouvelle alliance stratégique . Cette alliance vise à renforcer l'offre de soins en santé sexuelle et reproductive en faveur des étudiants universitaires, marquant ainsi un engagement concret dans la promotion de la santé reproductive des jeunes à travers les centres ,médico universitaires CMU.</p>
---	---	---

<p>1232.003 Evaluation à mi-parcours de l'approche self care</p>	<p>Elaboration d'une évaluation du projet pilote d'introduction de la contraception injectable sous cutanée par l'acétate de Médroxyprogestérone (DMPA -SC)</p> <p>Achat DMPA-SC PV Rapport des visites de supervision</p>	<p>Réalisée à 100 % :</p> <p>Dans la continuité des actions entreprises pour l'introduction du progestatif injectable (DMPA-SC) par l'OPALS en partenariat avec le MSPS, en 2023 les actions suivantes ont été entamées, notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> -8 nouveaux centres ont intégré, dans le cadre du projet pilote d'introduction du progestatif injectable (DMPA-SC) en auto-administrations, avec l'OPALS . Cette méthode novatrice vient enrichir l'éventail des méthodes contraceptives offertes par le Programme National de la Planification Familiale (PNPF) et améliorer la réponse aux besoins de la population en matière de contraception, dans les centres suivants, notamment : 2 Centres de Santé Urbains (El Guiche et Fath El Kheir) au niveau de la Délégation du ministère de la Santé et de la Protection Sociale (DMSPS) de Skhirat-Témara ; 1 Centre de Santé Urbain (CSU 1 Said Hajji) au niveau de la DMPS de Salé ; le Centre Collaborateur de l'OMS, Maternité de l'Hôpital des Orangers, CHU de Rabat ; 4 Centres de Traitement Ambulatoires de l'OPALS à Rabat, Meknès, Béni Mellal et Marrakech. - Des missions de suivi ont été organisées pour veiller au renforcement des capacités des professionnels de santé au niveau des sites pilotes d'introduction du DMPA-SC, et le suivi et extension du processus de sa mise en œuvre ; - Elaboration d'une évaluation du projet pilote d'introduction de la contraception injectable sous cutanée par l'acétate de Médroxyprogestérone (DMPA -SC), effectuée par le MSPS en juillet 2023. Cette évaluation a mis en exergue les avantages de l'implémentation du DMPA-SC, en tant que contraceptif progestatif injectable innovant et efficace pour prévenir les grossesses non désirées. Sa durée de protection est de trois mois, quand il est correctement utilisé. <p>L'évaluation a concerné le projet pilote d'implantation dans les 8 sites pilotes. Elle a permis de faire ressortir les recommandations suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'implication des équipes régionales pour la pérennité du projet et dans le cadre de la régionalisation, - Le renforcement de la formation en technique d'injection de DMPA- SC, - Le renforcement des capacités des prestataires en matière de DMPA –SC, en accordant une place privilégiée au counseling, - L'organisation des formations pratiques des clientes pour pouvoir réaliser le nombre optimal d'actes d'auto-infection, - La nécessité de concevoir un module de formation en technique de contraceptif injectable DMPA-SC avec ses 3 aspects : (1) counseling, (2) technique d'injection et (3) étapes d'apprentissage des auto-infections par les acceptrices de cette méthode. , - Le renforcement de la disponibilité de la consultation médicale par les prestataires, : - Le développement d'une communication ciblée et des canaux variés pour accompagner l'introduction du DMPA – SC. <p>Le projet pilote d'introduction de la contraception injectable DMPA-SC a été conçu et mis en œuvre de manière très satisfaisante. Le projet a été efficace et efficient dans la transmission des connaissances relatives à la DMPA-SC et dans la formation des cadres de la santé travaillant dans les huit sites pilotes. Les résultats ont montré que le projet était cohérent, pertinent, efficace, efficient et pérenne, et a répondu aux besoins des différents groupes cibles, y compris les personnes vulnérables et à besoins spécifiques.</p>
--	--	---

Produit 2.3.3 Étude sur le mariage des mineures et son impact sur les DSSR et la GBV réalisée et diffusée (1.2.3.3)

<p>1.2.3.3.1 Recruter une AT pour la réalisation de l'étude en partenariat avec l'ONDH</p>	<p>- Etude sur le mariage des mineures</p>	<p>Réalisée à 100 % :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Étude sur le mariage des mineur.e.s présentée par le comité de pilotage composé de l'ONDH, en partenariat avec l'UNFPA, l'UNICEF et l'ONU Femmes, le 27 janvier 2023. L'objectif de cette étude est de mieux comprendre les facteurs qui contribuent à la prévalence du mariage des mineures au Maroc et de développer des solutions et des recommandations pour prendre des mesures contre cette pratique qui cause des préjudices aux jeunes filles. Voir lien suivant https://www.ondh.ma/fr/actualites/londh-presente-les-resultats-de-son-etude-sur-le-mariage-des-mineures. - Les principales recommandations s'articulent autour des points suivants: l'importance du réajustement des politiques publiques concernant le volet culturel ; la nécessité de réformer les lois (Code de la Famille et Pénal) ; l'importance de connaître les besoins des populations locales à travers une politique de proximité ; la mise en place d'une vision de prévention holistique et intégrée contre cette pratique sociale et ses conséquences ; l'identification des ses déterminants pour agir, par anticipation, positivement sur les facteurs de risque. -La communication sur la présentation de l'étude a été diffusée aux médias nationaux. L'information a aussi été publiée sur le site web de UNFPA au Maroc Rencontre et à travers ses réseaux sociaux (FB, TW et IG).
<p>1.2.3.3.2 Organiser un débat national de diffusion des résultats et recommandations de l'étude</p>	<p>Débat national de diffusion des résultats et recommandations de l'étude</p>	<p>Réalisée à 100 % :</p> <ul style="list-style-type: none"> -100 professionnels de la santé (30H et 70F) ont participé à la journée scientifique de sensibilisation, organisée par le MSPS sur les conséquences du mariage des mineures sur la santé. Cette conférence a réuni des partenaires institutionnels, MJ, Ministère public, MSPS, MEN, MJC, DIDH, CNDH, représentant.e.s du système des Nations Unis, Médecins, assistantes sociales des UIPEVV, animateurs des programmes PF-PSGAPMP, représentant.e.s de la société civile, professionnels du système de soin national, pour partager les données probantes autour de la thématique du mariage des enfants au Maroc. - Échange franc et collaboration entre les différentes parties prenantes pour créer des synergies multidisciplinaires pour l'élaboration de programmes de prévention plus cohérents et complets, en tenant compte des réalités locales et des défis spécifiques. -Conception de support de sensibilisation à l'usage des professionnels de la santé, pour attirer l'attention sur les conséquences néfastes du mariage précoce sur la santé et le bien être des jeunes filles, sont en cours de validation. -Partage des données scientifiques de l'étude de l'ONDH mettant en exergue l'impact du mariage précoce sur la santé, et les dernières avancées et les bonnes pratiques en matière de prévention et de prise en charge des enfants, et ce, afin de sensibiliser les professionnels de santé et les autres parties prenantes qui interagissent autour de la thématique. -Recommandations : Analyse des conséquences du mariage des mineures sur la santé physique et reproductive, et la santé psychique et mentale, la santé sexuelle et enfin le lien entre le mariage des mineures et la violence basée sur le genre pour sensibiliser les professionnels de santé.

<p>1.2.3.3.3 Élaborer un plan de plaidoyer et de communication pour la Mise en œuvre des recommandations de l'étude visant à modifier les lois et les normes sociales discriminantes</p>	<p>-Policy brief sur la voix de la jeune fille,</p> <p>Feuille de route pour une meilleure protection des filles dans le cadre de l'actuelle réforme législative</p> <p>Feuille de route de la coalition ISRAR 28 juillet 2023.VF.pdf</p> <p>Stratégie ISRAR</p>	<p>Réalisée à 100 % :</p> <p>Une feuille de route a été élaborée par l'ICD, pour promouvoir une meilleure implication de la jeune fille dans le processus de réforme législative du Code pénal et du Code de la famille, tenant compte des priorités générales en matière de réforme, et ce, afin de suivre la mise en œuvre des recommandations des concertations élargies. La présente feuille de route propose de suivre les étapes suivantes :</p> <p>I : Mettre en place un comité ad hoc de suivi des engagements du Maroc en matière d'égalité, en perspective de l'Examen périodique universel (UPR) et de la Conférence internationale sur la population et le développement (ICPD+30) et la CSW,</p> <p>II : Renforcer le rôle de la jeune fille dans l'élaboration d'initiatives de changement en faveur de l'égalité,</p> <p>III : Renforcer les capacités en matière de droits des jeunes filles, en organisant un atelier destiné aux jeunes filles elles-mêmes, visant à renforcer leur compréhension des droits des femmes, de l'égalité des genres et de la réforme législative,</p> <p>VI : Mettre en place des actions portées par la jeune fille en faveur de l'égalité et de la lutte contre les discriminations de genre dans la législation, en collaboration avec les décideurs au niveau national,</p> <p>V : Plaidoyer international sur les droits des jeunes filles, en préparant une analyse sur les droits des jeunes filles dans la législation nationale et son alignement avec les conventions internationales,</p> <p>VI : Sensibiliser les arts, la culture et les médias et encourager les jeunes filles à contribuer à une campagne numérique en partageant leurs idées, expériences et témoignages sur l'égalité des genres et la réforme législative.</p> <p>Dans le cadre de cette feuille de route, la coalition ISRAR recommande notamment:</p> <p>Dans le cadre de la lutte contre la violence et du renforcement des mécanismes de soutien aux survivants de la violence</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'un Fonds de réparation pour les FVV en cas d'incapacité des condamnés à payer les indemnités ordonnées ; - Activation des mesures de protection contenues dans la loi sur la lutte contre la violence envers les femmes, et dans la loi sur la protection des victimes, des témoins et des dénonciateurs ; - Adoption du bracelet électronique pour activer la mesure visant à approcher ou à contacter les survivant(e)s de la violence ; - Création d'une base de données nationale unifiée pour suivre le phénomène de la violence contre les femmes et les filles et la traite des êtres humains, dans le cadre des événements de l'Observatoire national de la criminalité. <p>Dans le cadre des Droits à la santé sexuelle et reproductive:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décriminalisation de l'avortement médicalisé sûr ; - Transférer les exigences liées à l'avortement médicalisé sans risque dans le Code de la santé ; - Adopter le concept de santé contenu dans la définition de l'Organisation mondiale de la santé ; - Protection du droit de l'enfant à la paternité, quel que soit le statut familial des parents ; - La prévention du mariage des enfants par la suppression des chapitres 20, 21 et 22 du Code de la famille ; - Criminaliser le mariage illégal des enfants comme une forme de mariage forcé ; - Une stratégie de plaidoyer a été élaborée pour la mise en œuvre des recommandations de l'Examen Périodique Universel (EPU), en juillet 2023. Cette stratégie de plaidoyer a été élaborée d'une manière participative avec les OSC/ODDF. Quatre ateliers de concertation avec la société civile ont été tenus à (Khémisset, Tétouan, Marrakech et Rabat), avec la participation de 88 acteurs et actrices de la société civile. Lors de ces concertations, une feuille de route a été identifiée pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'UPR Maroc à l'horizon de 2027, la date du prochain examen périodique auquel participera le Maroc. La coalition Israr préparera un plan de suivi des recommandations, basé sur le calendrier ci-dessus de l'EPU Maroc, pour le prochain cycle II qui sera divisé en Cinq phases :
--	--	--

		<ol style="list-style-type: none"> 1. Phase de vulgarisation de l'UPR auprès de la Société civile et lancement d'une campagne de communication dans les médias et les réseaux sociaux ; 2. Phase de suivi mi-parcours (deux ans environ après l'adoption de l'UPR), afin de soumettre un rapport mi-parcours des parties prenantes avec un focus sur les DSSR et les VBG ; 3. Phase de plaidoyer national pour la mise en œuvre des recommandations ; 4. Phase de consultations élargies et la de rédaction du rapport parallèle englobant toutes les thématiques ; 5. Phase de plaidoyer International et la de participation dans le processus de l'UPR (lobbying, Side événement et déclarations). <p>Pour l'analyse de la mise en œuvre des recommandations, la coalition doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Classer les recommandations issues du processus d'examen avec un focus sur les VBG et les DSSR ; • Développer des Indicateur(s) de suivi en concertation avec la (DIDH) ; • Illustrer les mesures spécifiques prises par le gouvernement pour la mise en œuvre des recommandations ; • Revoir les rapports de suivi de mi-parcours, élaborés par le gouvernement pour le deuxième et le troisième cycle, et analyser les recommandations émises et mises en œuvre avec les recommandations du 4 eme cycle.
Produit 2.3.4 Étude Nationale sur l'avortement au Maroc réalisée et diffusée (1.2.3.4)		
<p>1.2.3.4.1 Recruter une assistance technique pour la réalisation d'une étude nationale sur la situation de l'avortement et son impact sur la santé et les droits de la femme au Maroc, en partenariat avec le CNDH</p>	<p>Etude sur la situation de l'avortement et son impact sur la santé et les droits de la femme au Maroc</p>	<p>Réalisée à 100 % :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude réalisée sur la situation de l'avortement et son impact sur la santé et les droits de la femme au Maroc, par l'OPALS, en 2023 . Cette étude a pour objectif de dresser la situation de l'avortement et son impact sur la santé et les droits de la femme au Maroc, en mettant l'accent sur les évidences scientifiques et la législation actuelle et l'impact au niveau social, mental, physique pour les femmes et les filles. -Des Focus Groupes et des entretiens ont été menés aux mois de Mai et Juin, avec la participation de membres du comité de suivi. Un atelier de présentation du premier draft de l'étude a eu lieu le 10 juillet 2023, suivi d'une lecture du rapport par le comité de suivi. -L'étude a été lancée lors d'une première réunion initiale le 12 mai 2023 au bureau d'OPALS, avec la participation des membres du comité de suivi, composé des représentants de l'OPALS, de l'UNFPA, et du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale. Lors de cette réunion, le consultant a présenté la note méthodologique de l'étude, qui a été discutée en détail, et des clarifications ont été apportées pour orienter la méthodologie. Une deuxième réunion a eu lieu le 20 mai 2023 pour finaliser et valider la note méthodologique. Le comité de suivi a décidé d'accompagner le consultant dans sa mission, élaborant des guides pour les groupes de filles/femmes et d'hommes. Un canevas et un planning de travail ont été définis. Une troisième réunion s'est tenue le 21 juillet 2023, entre le consultant et le comité de suivi/ lecture pour discuter et intégrer les remarques., et une quatrième réunion s'est tenue le 26 juillet 2023. Les résultats préliminaires ont été présentés devant des représentants ministériels, des bureaux onusiens et des associations, lors de laquelle des remarques et des ajustements ont été discutés, en particulier, en rapport avec la présentation des résultats de l'étude. <p>Cette étude a élaboré des recommandations pour assurer la protection de la santé des femmes, en s'inspirant des bonnes pratiques au niveau international et en les adaptant au contexte national les traitant selon les trois dimensions suivantes:</p> <p>Les dimensions juridique, législative et droits de femmes</p> <ul style="list-style-type: none"> -Accélérer le processus d'harmonisation des législations nationales avec les conventions internationales ratifiées par le Maroc ; -Mettre en œuvre les recommandations de la commission royale chargée de la révision de la problématique de l'avortement ; -Élargir le champ des exceptions légales autorisant l'avortement sécurisé, notamment les cas de grossesse résultant d'un viol ou d'un inceste, considérés comme des situations présentant un danger pour la santé mentale et sociale des femmes ; - Protéger le droit de l'enfant à la filiation, quelle que soit la situation matrimoniale des parents ;

	<ul style="list-style-type: none"> -Établir la responsabilité conjointe des parents envers leurs enfants, indépendamment de l'existence de la relation conjugale ; -Activer le rôle des cellules de PECFVV dans la coordination immédiate avec les hôpitaux publics et privés, en cas d'existence de tout problème lié à l'accès de ces femmes - en cas de viol et d'inceste - à l'avortement médical sécurisé ; -Réaliser la recherche nationale sur la réalité de l'avortement médical sécurisé dans les hôpitaux publics et privés ; -Réaliser la recherche nationale sur les cas de décès dus à l'avortement clandestin ; -Publier les statistiques officielles sur l'avortement médical sécurisé conformément aux articles 453 et 454 du Code pénal ; -Publier des statistiques officielles détaillées sur le nombre de décès de femmes et de filles résultant de l'avortement clandestin, avec la rigueur dans la détermination des causes du décès.. <p>La dimension médicale</p> <ul style="list-style-type: none"> -Accorder le droit à la confidentialité à la femme/fille qui désire faire un avortement, en vertu du secret professionnel ; -Adopter une éducation sexuelle complète pour tous les âges : promouvoir l'éducation à la santé sexuelle et reproductive ; -Renforcer les services de santé reproductive, y compris des centres de santé accessibles offrant des soins préventifs, des contraceptifs et des soins post-avortement avec une vision intégrée et adaptée ; -Former le personnel de santé sur les soins de santé reproductive : Les professionnels de la santé doivent être en mesure de fournir des informations précises et impartiales aux femmes qui cherchent des conseils sur leurs options. Cette formation doit être aussi focalisée sur le développement des compétences d'empathie, de l'accueil et de l'accompagnement psychologique. <p>La dimension sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> -Explorer différentes perspectives et trouver un équilibre entre les droits individuels et les valeurs culturelles et religieuses ; -Sensibiliser et éduquer les hommes sur les questions de santé sexuelle et reproductive ; -Encourager une communication ouverte et un soutien émotionnel dans les relations de couple ; -Favoriser la collaboration entre les professionnels de la santé, les défenseurs des droits des femmes, les travailleurs sociaux et les représentants religieux, et, aborder les questions complexes entourant l'IVG de manière globale, en prenant en compte les dimensions culturelles, religieuses et sociales.
--	--

<p>1.2.3.4.2 Organiser un débat national pour la diffusion des résultats et des recommandations de l'étude</p>	<p>PPT de l'étude avortement</p> <p>Mémoire - version du 28.06.2023 VF.pdf</p>	<p>Réalisée à 100 % :</p> <p>-Dans le cadre de la présentation des résultats de l'étude sur la situation de l'avortement au Maroc, 19 (14F, 5H) personnes ont participé à l'atelier organisé par l'OPALS, le 26 juillet, pour la présentation des résultats de l'étude concernant l'avortement. Cet atelier a impliqué des sages-femmes et des spécialistes de la santé publique.</p> <p>-Dans le cadre de l'organisation d'un débat national concernant l'avortement au Maroc, 40 (33F, 7H) dont 17 OSC/ODDF personnes de la coalition ISRAR ont présenté, le 24 juin, le mémorandum sur le thème "Pour un avortement sécurisé au Maroc" qui vise à effectuer un plaidoyer solide en faveur de l'avortement sécurisé au Maroc. Il constitue un enjeu crucial pour garantir les droits des femmes à la santé reproductive et à l'autonomie corporelle. En abordant les obstacles et les défis auxquels sont confrontées les femmes marocaines en matière d'avortement, ce plaidoyer met en évidence la nécessité d'une réforme législative et d'une action concrète pour garantir l'accès à des services d'avortement sécurisés et de qualité. L'avortement sécurisé est une composante essentielle des soins de santé sexuelle et reproductive. Lorsqu'il est pratiqué dans des conditions médicales appropriées, il contribue à réduire les complications liées aux avortements non sécurisés et à préserver la santé et la vie des femmes. Cependant, au Maroc, les lois restrictives en matière d'avortement font peser de lourdes conséquences sur la santé des femmes, les exposant à des risques accrus de complications, voire de décès.</p> <p>Recommandations stratégiques sont les suivantes:</p> <p>-Renforcer les systèmes de santé en investissant dans la formation des professionnels de la santé et en améliorant l'accessibilité des services. Cela implique également de lutter contre les obstacles socio-culturels, économiques et géographiques qui limitent l'accès aux soins de santé sexuelle et reproductive, en particulier pour les groupes marginalisés et vulnérables. Cette mesure permettra d'atteindre la cible de l'ODD numéro 3.</p> <p>-Intégrer la santé reproductive dans les stratégies et programmes nationaux de manière transverse, ce qui permettra de mieux répondre aux besoins de leur population en matière de santé sexuelle et reproductive. Cela implique la coordination entre les ministères de la santé, de l'éducation, du genre et d'autres secteurs pertinents, ainsi que la participation active des organisations de la société civile.</p> <p>-Enlever les obstacles qui entravent l'accès des femmes à l'avortement, notamment les restrictions légales, les conditions restrictives et les pratiques de l'objection de conscience qui ont un impact direct sur les droits et la santé des femmes, compromettant leur autonomie et leur bien-être.</p>
--	--	--

1.2.3.4.3 Élaborer un plan de plaidoyer et de communication pour la mise en œuvre des recommandations de l'étude

Réalisée à 100 % :

Dans le cadre de l'organisation d'ateliers de dialogues communautaires sur le mariage des jeunes filles vulnérables « La voix de la jeune fille contre le mariage des enfants » au niveau des sites d'intervention du projet SOAR, 217 (160 FF, 57GH) jeunes et 35 OSC/ODDF ont participé aux 7 Dialogues Soar qui ont été organisés dans le cadre de campagnes de plaidoyer, visant à sensibiliser les communautés et à instaurer une politique de tolérance zéro à l'égard de la discrimination et de la violence basées sur le genre, l'éducation sexuelle complète, et en mettant particulièrement l'accent sur le mariage des enfants. Entre juin et juillet, des discussions impactantes sur les défis et les conséquences du mariage des enfants ont eu lieu dans trois régions : Marrakech-Safi, Tanger-Tétouan-Al Hoceima et Fès-Meknès. Ces dialogues stimulants ont réuni un éventail inspirant de participants, notamment des acteurs communautaires, des jeunes enthousiastes, des parents de filles et des hommes et des femmes. Les conséquences pour les adolescents et pour la société, dans l'ensemble de cette forme de violence, ont été examinées. Les participants aux dialogues ont été répartis comme suit :

- Dialogue 1 (Marrakech-Safi): 35 participants (25FF, 10GH)
- Dialogue 2 (Marrakech-Safi): 30 participants (21FF, 9GH)
- Dialogue 3 (Marrakech-Safi): 25 participants (18FF, 7GH)
- Dialogue 4 (Marrakech-Safi): 22 participants (18FF, 4GH)
- Dialogue 5 (Marrakech-Safi): 37 participants (30FF, 7GH)
- Dialogue 6 (Tanger-Tétouan-Al Hoceima) : 40 participants (28FF, 12GH)
- Dialogue 7 (Fès-Meknès) : 28 participants (20FF, 8GH)

- Ces dialogues territoriaux ont réuni un éventail inspirant de participants, y compris des intervenants communautaires, des jeunes enthousiastes, des parents de filles, des hommes et des femmes. Ces campagnes dynamiques ont été organisées et animées par les facilitatrices du projet Soar dévouées et par les filles bénéficiaires du projet, qui sont devenues des championnes du changement dans leurs communautés. Ces dialogues ont créé un espace sûr où les individus peuvent exprimer ouvertement leurs points de vue personnels et s'engager dans des discussions constructives sur le thème du mariage des enfants. Les participants partagent leurs rencontres et expériences, mettant ainsi en lumière les conséquences néfastes pour les adolescents et la société dans son ensemble, de ce type de violence. Par exemple, lors du dialogue communautaire qui s'est tenu à Douar Laadam dans la région de Marrakech, un jeune homme a fait une déclaration retentissante en affirmant que: «Le mariage des enfants ne doit pas être considéré comme une solution viable à tous les défis»

- Les débats intéressants ont marqué les sessions de dialogues et mis l'accent sur le fait que dans de nombreux cas, lorsque des jeunes filles sont mariées prématurément, cela entraîne souvent de nombreux divorces et le risque de grossesses précoces. De plus, ces filles sont incapables de rechercher des opportunités d'emploi, ce qui les oblige à retourner chez leurs parents. Par conséquent, la charge incombe au père, qui est obligé d'assumer la responsabilité de sa fille, de son enfant, et éventuellement d'autres descendants qu'elle peut avoir.». L'importance de la question a été encore soulignée par un enseignant dévoué qui a affirmé que : «Le mariage des enfants prive les filles de leur enfance et de leur précieuse éducation».

Les recommandations proposées dans le cadre de ces dialogues territoriaux sont :

- l'importance du plaidoyer visant à combler les failles juridiques liées au mariage des enfants.

- la nécessité de soutenir les initiatives qui donnent la priorité à l'éducation post-primaire, permettant aux jeunes filles d'accéder à l'éducation au-delà du niveau primaire, en leur donnant les connaissances et les compétences nécessaires pour un avenir meilleur.
- la nécessité d'organiser des séminaires mensuels au sein des Clubs Soar ouvert au public.

- l'importance de poursuivre des actions pour l'éradication du mariage des enfants, la protection des droits et du bien-être des jeunes filles et pour la création d'une société qui favorise l'égalité, l'autonomisation et des opportunités pour tous.

- Création d'une plate-forme inclusive pour élargir la portée et le succès du Projet Soar, à travers l'organisation d'un autre dialogue Soar, le 30 juillet 2023. Ce dialogue supplémentaire s'est centré sur le même sujet et a visé à attirer un plus large éventail d'individus et de parties prenantes afin d'avoir un impact durable. Ce dialogue a réuni les diverses voix, favorisant des discussions et des collaborations significatives, un dialogue avec un public plus large, y compris des personnes qui n'ont peut-être pas participé aux Dialogues Soar précédents. Ceci étant dans l'objectif de sensibiliser, et générer de nouvelles perspectives et à d'encourager la participation active de diverses parties prenantes.

F- Lien entre les activités réalisées et les cibles du CMR Cette section démontre les cibles atteintes pour chacun des indicateurs des résultats (intermédiaires et immédiats) du CMR :

Résultat du CMR	Résultats atteints en 2023	Taux de réalisation
Nombre de mesures prises par le système de santé national en matière de DSSR et de lutte contre les VBG dans les politiques, programmes et dans l'offre de services (Résultat intermédiaire 1.2.0.0)	<p>En 2023, 17 mesures ont été mises en œuvre par le système de santé, en matière de DSSR et de lutte contre les VBG dans les politiques et dans l'offre de services :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Elaboration d'un Policy Brief sous le thème " Vers une santé sexuelle et reproductive connectée au Maroc" ; 2. Evaluation du projet pilote de la digitalisation de la relance de la population par le MSPS; 3. Diffusion du référentiel d'organisation et de fonctionnement d'une unité de la SSR ; 4. Elaboration d'un rapport d'évaluation du projet pilote d'implantation de l'éducation à la SSR au cours du cycle de vie ; 5. Elaboration d'un plan opérationnel du programme POMO SSR et des mécanismes de suivi et d'évaluation par la DGAPR ; 6. Formation de professionnels de santé et de l'AMPF avec le Kit de formation en MISP Module formateur et Module ; 7. Conception d'un Master sur le leadership et le management en santé sexuelle et reproductive à l'ISPITS d' Oujda ; 8. Guide de référentiel sur les normes de la PEC médicale des violences sexuelles à l'encontre des femmes, des jeunes filles et des enfants ; 9. Elaboration d'un guide sur la santé sexuelle et reproductive par la DGAPR ; 10. Élaboration d'un rapport statistique du MSPS avec des indicateurs sur les droits à la SSR intégrant la dimension genre et la VBG ; 11. Création d'un comité de mise en place du projet pilote d'introduction des injectables contraceptifs sous-cutanés ; 12. Expérimentation de l'introduction des contraceptifs injectables sous-cutanés de l'acétate de médroxyprogestérone dépôt sous-cutané ; 13. Renforcement des compétences des professionnels de santé sur le self care et les nouvelles méthodes de contraceptions, par l'Opals ; 14. Elaboration d'une évaluation du projet pilote d'introduction de la contraception injectable sous cutanée par l'acétate de Médroxyprogestérone ; 15. Formation des pharmaciens afin de mettre en valeur la couverture contraceptive; 16. Elaboration des consultations régionales concernant le nouveau modèle de consultation pré-nuptiale ; 17. Élaboration d'une feuille de route pour l'implantation du nouveau modèle de la consultation pré-nuptiale au niveau aux niveaux national et régional. 	La cible a été dépassée de 13,3 fois
Pourcentage d'établissement de prestation de service de base disposant d'au moins 3 méthodes de contraception	En 2023, une évaluation de la Phase Pilote de l'introduction de la Contraception Injectable Sous Cutanée par la Médroxyprogestérone Acétate Dépôt (DMPA) a été effectuée par le MSPS. Cette évaluation a mis en exergue les avantages de l'implémentation de la DMPA-SC, en tant que contraceptif progestatif injectable innovant et efficace pour prévenir les grossesses non désirées.	100% atteinte

<p>Mesures mises en place pour améliorer le degré de prise en compte des Droits en matière de DSSR, des intérêts et des besoins différenciés des femmes, des hommes, des filles et des garçons dans les politiques et programmes de DSSR/EG</p>	<p>En 2023, 29 mesures ont été prises pour améliorer le degré de prise en compte des Droits en matière de DSSR, des intérêts et des besoins différenciés des femmes, des hommes, des filles et des garçons, dans les politiques et les programmes de DSSR/EG, notamment :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Elaboration d'un programme intersectoriel de l'ESC ; 2. Présentation de l'étude des connaissances, attitudes et Pratiques des parents et des besoins des adolescents et jeunes en matière d'ESC ; 3. Présentation de l'évaluation de la loi 103-13 de la lutte contre la violence à l'égard des femmes ; 4. Etude sur l'institutionnalisation de l'approche Education par les Pairs en milieu scolaire ; 5. Présentation de la Stratégie Nationale de la Santé des Adolescent.e.s et des Jeunes 2022-2030 ; 6. Guide normatif d'organisation et de fonctionnement des Centres Médico-Universitaires ; 7. Modules de formation du programme en Éducation à la Santé Sexuelle et Reproductive au profit des élèves / bénéficiaires de l'E2C-NG ; 8. Elaboration d'un Policy Brief sous le thème " Vers une santé sexuelle et reproductive connectée au Maroc" ; 9. Evaluation du projet pilote de la digitalisation de la relance de la population validé par le MSPS ; 10. Diffusion du référentiel d'organisation et de fonctionnement d'une unité de la SSR ; 11. Rapport d'évaluation du projet pilote d'implantation de l'éducation à la santé sexuelle et reproductive au cours du cycle de vie ; 12. Elaboration d'un plan opérationnel du programme POMO SSR et des mécanismes de suivi et d'évaluation par la DGAPR ; 13. Elaboration d'un guide de la santé sexuelle et reproductive par la DGAPR ; 14. Elaboration d'un rapport statistique du MSPS avec des indicateurs sur les droits à la SSR intégrant la dimension genre et la VBG ; 15. Feuille de route pour l'implantation du nouveau modèle de la consultation pré-nuptiale élaborée au niveau national et régional ; 16. Organisation des consultations régionales concernant le nouveau modèle de consultation pré-nuptiale ; 17. Formation des professionnels de santé et de l'AMPF avec le Kit de formation en MISP Module formateur et Module ; 18. Lancement d'un master sur le leadership et le management en santé sexuelle et reproductive à l'ISPITS d' Oujda ; 19. Guide de référentiel sur les normes de la PEC médicale des violences sexuelles à l'encontre des femmes, des jeunes filles et des enfants ; 20. Mise en place d'un comité de mise en place du projet pilote d'introduction des injectables contraceptifs sous-cutanés ; 21. Expérimentation de l'introduction des contraceptifs injectables sous-cutanés de l'acétate de médroxyprogestérone dépôt sous-cutané ; 22. Renforcement des compétences des professionnels de santé sur le self care et les nouvelles méthodes de contraceptions ; 23. Elaboration d'une évaluation du projet pilote d'introduction de la contraception injectable sous cutanée par l'acétate de Médroxyprogestérone ; 24. Formation de 21 pharmaciens pour élargir l'accès aux contraceptifs injectables DMPA-SC aux pharmacies de la région RSK ; 25. 114 participants, (96F, 18H) formé.e.s en E-learning, dont 38 internationaux, en collaboration avec l'ENSP ; 26. Evaluation de l'approche self -care dans la phase pilote par le MSPS ; 27. Formation des professionnels de santé, en matière de counseling des femmes et des professionnels de santé dans les centres de santé ; 28. Formation des professionnels de santé, pour le renforcement des compétences pratiques des responsables des centres médicaux universitaires ; 29. 8 nouveaux centres ont intégré, dans le cadre du projet pilote d'introduction du progestatif injectable (DMPA-SC), en auto-administrations ; 	<p>La cible a été dépassée de 11,8 fois.</p>
---	---	--

<p>Nombre des hommes et de jeunes garçons impliqués dans les prestations de prévention et de PEC liés DSSR., d'EG</p>	<p>En 2023, 4736 hommes et jeunes garçons ont été impliqués dans différentes activités et initiatives comme ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 40H ont participé à l'exposition des posters de mobilisation de la clôture de la campagne l'DONT ; - 25H décideurs ont participé à la campagne l'DONT. Ce sont des activistes, des institutionnels, des leaders d'opinion ; - 7 H ont élaboré 7 spots dans le cadre de la campagne digitale sur les masculinités positives lancée par le MSISF, notamment le Spot de M. Hicham Laasri (réalisateur), le Spot de M. Samed Ghailan (journaliste, rédacteur en chef, le Spot de Mehdi Mouhib (journaliste), le Spot de Yasser Sefiani (Médecin chirurgien), le Spot de Fawaz Imad (journaliste), le Spot de Abdenbi Benioui (acteur), et le Spot de Mahjoub Bensyali (acteur et journaliste) ; - 23 oulémas relais de la DEHH ont bénéficié d'une série de formations et ont participé à la cérémonie de remise des attestations ; - 20 oulémas relais ont constitué un Pool de Oulémas relais outillés par la RMO spécialisés dans la lutte contre les normes sociales discriminantes ; -40 acteurs religieux ont participé au séminaire national de la RMO de dialogue entre les leaders religieux, et les acteurs de la société civile ; -45H responsables et décideurs ont participé au lancement de la Stratégie Nationale de la Santé des Adolescent.e.s et des Jeunes 2022-2030 ; - 20 H responsables ont participé à l'atelier consensuel en rapport avec la santé des adolescent.e.s et des représentant.e.s de la société civile ; - 24H décideurs ont participé aux deux ateliers intersectoriels, pour développer un cadre de référence de l'ESC intégré et intersectoriel ; - 17G jeunes ont participé aux cycles de conférences en virtuel et en présentiel organisé par l'OPALS, axés sur la promotion de la SSR ; -18 H responsables et décideur.e.s ont participé à l'atelier de la présentation de l'étude CAP par le MSPS ; - 15 H responsables ont participé à l'atelier de la diffusion du référentiel d'organisation et de fonctionnement d'une unité de la SSR ; - 5H ont participé à d'autres réunions de concertations concernant la thématique SSR, qui ont été programmées par la DGAPR ; - 4 H ont été formés, à la Prison Locale Bourkaiz et à la Prison Locale Tétouan; - 22 H responsables et décideur.e.s ont participé à l'atelier de l'élaboration d'un plan d'implantation du modèle de la consultation prénuptiale ; - 18 H responsables ont participé aux 4 ateliers régionaux pour l'élaboration d'un plan d'implantation de la consultation prénuptiale ; - 30 H professionnels ont participé à la journée scientifique de sensibilisation sur les conséquences du mariage des mineures sur la santé ; - 44 H professionnels de santé ont participé aux 3 ateliers régionaux pour le renforcement du dispositif de PEC FVV et du système d'information ; - 2 H responsables composant le comité de mise en place du projet pilote d'introduction des injectables contraceptifs sous-cutanés ; - 6 H professionnels de santé ont été formés, en matière de counseling des femmes et des professionnels de santé dans les centres de santé ; - 10 H pharmaciens de la région de Marrakech ont été formé(e)s, par l'OPALS, sur la promotion de l'approche Self-care en matière de SSR ; - 10 H professionnels de santé ont été formés, par l'OPALS, pour le renforcement de leurs compétences sur les questions de SSR des jeunes ; - 30 H professionnels de la santé ont participé à la journée de sensibilisation sur les conséquences du mariage des mineures sur la santé ; - 5 H ont participé à l'atelier organisé par l'OPALS, sur la présentation des résultats de l'étude sur la situation de l'avortement ; - 7 H ont assisté à la présentation du memorandum de la coalition ISRAR sur le thème "pour un avortement sécurisé au Maroc" ; - 24 H ont assisté à la présentation d'une étude menée par le MSISF concernant l'évaluation du cadre normatif de la violence à l'égard des femmes ; - 6 G jeunes sont membres des comités des jeunes universitaires, composés de la promotion de l'offre de service en matière de SSR ; - 75 G jeunes ont participé aux concertations nationales sur « Voix de la jeune fille dans la réforme de la législation pénale et du Code de la famille » ; 	<p>Le taux a dépassé les cibles de 36 fois plus que la valeur</p>
---	---	---


	<ul style="list-style-type: none"> - 40 H décideurs ont participé à l'exposition des posters de mobilisation de la clôture de la campagne l'DONT contre le mariage d'enfants ; -20 H activistes ont participé au colloque « Femmes d'ici et d'ailleurs pour un Code de la famille garantissant l'égalité et la non-discrimination » ; - 15H décideurs ont participé à la 67 ème session de la Commission de la condition de la femme - New York, organisée par le MSISF ; - 22H acteurs ont participé aux 3 ateliers de concertations régionales de ISRAR de plaider pour le suivi des recommandations de l'EPU ; -87 H ont participé à la conférence organisée par l'association ASTICUDE pour le suivi des recommandations de l'examen périodique universel. 	
Nombre de survivantes des VBG PEC au niveau des établissements de santé dans des régions ciblées (région de Marrakech)	En 2023, 2074 femmes victimes de violences ont été reçues dans les établissements de santé dans la région de Marrakech.	Le taux a atteint 10 fois plus que la valeur cible
Mesures mises en place pour améliorer la qualité des services essentiels sanitaires et psychosociaux offerts dans la PEC des FVV au niveau des établissements de santé de la région pilote	<p>En 2023, 7 mesures ont été mises en place pour améliorer la qualité des services essentiels sanitaires et psychosociaux offerts dans la PEC des FV4V, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation de 78 assistantes sociales assujetties aux espaces multifonctionnels sur la protection et la PEC FVV à Fès et Marrakech ; - Formation de 48 personnes (44F, 4H) dont 20 éducatrices paires des femmes détenues sur la PEC FFVV, à la Prison Locale Bourkaiz et à la Prison Locale Tétouan; - Formation de 100 professionnels de la santé (30H et 70F) à la journée sur les conséquences du mariage des mineures sur la santé pour le renforcement de la PEC FVV; - Formation de 106 professionnels de santé (44H et 62F) à trois ateliers régionaux pour le renforcement du dispositif de pilotage et du système d'information, selon les nouvelles normes et standards de prise en charge de qualité de la violence faite aux femmes et aux jeunes filles ; - Guide de référentiel sur les normes nationales de la PEC médicale des violences sexuelles à l'encontre des femmes, des jeunes filles et des enfants, élaboré par le MSPS ; - Formation de 100 professionnels de santé, dont 30 de l'AMPF, dans le cadre de 4 webinaires relatifs au DMU/SSR, le Genre, et les services de la SSR via E-learning ; - Elaboration du plan opérationnel du programme POMO SSR à la DGAPR ; 	La cible a été dépassée de 2,5 fois





G Résumé synthétique des réalisations du Résultat Intermédiaire 1310 : Mobilisation accrue des organisations de la société civile, incluant les hommes pour la défense des droits des femmes, en matière de santé sexuelle et reproductive et de redevabilité des politiques et services publics.


Cette année, ce résultat transformateur a réussi à atteindre 100% des objectifs, en adoptant une approche systémique et inclusive pour la mobilisation des OSC pour l'évaluation des politiques publiques, à travers des campagnes, études, mémorandums, et policy brief pour la promotion de l'Égalité Genre, notamment :

1. Actions de coalition ponctuelles des ODDF sur des actions de plaidoyer en matière d'avortement, et de changement des normes sociales discriminantes

 **Un mécanisme de coordination «Femmes d'ici et d'ailleurs pour l'égalité»** a été composé d'associations au Maroc, ainsi que d'associations œuvrant pour les droits des femmes marocaines résidant à l'étranger, notamment en Europe. Il comprend également des experts. E.s et des militants. E.s pour les droits des femmes. Cette coalition est conçue pour poursuivre et renforcer le plaidoyer en faveur d'un Code de la famille garantissant l'égalité entre les femmes et les hommes.


 **Création de comités des jeunes universitaires**, composés de 15 jeunes (9F, 6G), pour la promotion de l'offre de service en matière de SSR, suivie d'une réunion pour la mise en place de leurs plans d'action. Ce comité est composé d'étudiant.e.s qui vont organiser des actions de sensibilisation pour la promotion de la santé sexuelle et reproductive, et promouvoir l'amélioration de l'accès des étudiant.e.s universitaires à l'information et aux services sur la SSR.


 **Des actions de plaidoyer ont été entreprises** pour promouvoir la voix des jeunes filles dans la législation pénale et le droit de la famille, en renforçant leur rôle dans l'élaboration d'initiatives de changement en faveur de l'égalité et de la lutte contre les discriminations. 178 jeunes (103F, 75 H) et 28 OSC/ODDF ont participé aux concertations nationales sur « Voix de la jeune fille dans la réforme de la législation pénale et du Code de la famille ».


 Dans le cadre du **renforcement** des compétences des acteurs de la chaîne de prise en charge des femmes victimes de violence, le MSISF a organisé deux formations au profit de 78 assistantes sociales assujetties aux espaces multifonctionnels d'être formées, au niveau régional et local, à Fès et à Marrakech.

1. Evaluation des politiques publiques et des pratiques néfastes

Ce projet a permis de lancer différentes études qui seront présentées en 2023, notamment :


 **86 activistes** (66F, 20H) dont 10 OSC/ODDF, ont participé au colloque international intitulé « Femmes d'ici et d'ailleurs pour un Code de la famille garantissant l'égalité et la non-discrimination », pour le suivi des recommandations de la CEDAW – EPU.


 **Élaboration d'un rapport analytique** sur la place de la jeune fille dans le processus de réforme législative du Code pénal et du Code de la famille, qui sera décliné en modules, présenté par l'ICD, en collaboration avec 12 OSC/ODDF.


 **80 personnes** (56F, 24H) dont 40 OSC/ODDF ont assisté à la présentation d'une étude menée par le Ministère de la solidarité, de l'insertion sociale et de la famille et présentée en mars 2023. L'étude qui concerne l'évaluation du cadre normatif de la violence à l'égard des femmes, a mis en exergue plusieurs contraintes juridiques, politiques et programmatiques.

3. Sensibilisation digitale des jeunes avec OSC dans les espaces scolaires et virtuels :


Des campagnes touchant **33.826 personnes** pour mener un plaidoyer sur le changement des normes sociales discriminantes et la masculinité positive .


 **90 décideurs** (50F, 40H), dont 10 ambassadeurs, 6 artistes, 10 journalistes, 20 activistes, 5 influenceurs et 35 OSC/ODDF ont participé à l'exposition des posters de mobilisation de la clôture de la campagne l'DONT contre le mariage d'enfants. Cette exposition a été organisée en partenariat avec la Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc (BNRM) à Rabat, le mercredi 19 avril 2023 entre 13h00 et 14h30 10.000 personnes ont été touchées par la campagne l'DONT lancée en 2022 qui a connu la mobilisation de près de 50 décideurs et activistes pour les droits des femmes et des filles, des institutionnels et des leaders d'opinion parmi les artistes, les journalistes et les influenceurs.

 **11 519 personnes ont été touchées** par la campagne digitale sur les masculinités positives, lancée par le Ministère de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille, le 27 mars 2023, en présence de 80 personnalités importantes (56F, 24H).

 **Un side événement** a été organisé par le Ministère de la Solidarité, de l'insertion sociale et de la Famille, le 7 mars 2023, sur le thème "Le rôle de la digitalisation dans l'autonomisation économique et sociale des femmes en situation difficile". Cet événement a connu la participation de 41 décideurs (26F, 15H).

Dans le cadre du suivi des recommandations du rapport parallèle du 4ème cycle de l'EPU présenté en 2022 par la coalition ISRAR, au titre de la 52ème session du Conseil des Droits de l'Homme à Genève, les initiatives suivantes ont été entamées, à savoir:

 -3 ateliers de **concertations** régionales de plaidoyer ont impliqué 66 acteur(e)s dans 35 OSC/ODDF (44 FF, 22GH) dans le cadre du suivi des recommandations de l'EPU, principalement celles en lien avec la Santé Sexuelle et Reproductive et la lutte contre les Violences Basées sur le Genre.

 **Participation d'une jeune représentante** de l'association Tissaghna pour la culture et le développement (ASTICUDE) à la 42e réunion, 52e session ordinaire du Conseil des droits de l'Homme de la session de l'examen du rapport de l'EPU – Maroc, Lien de l'intervention durant la session UPR-Maroc, <https://www.youtube.com/watch?v=k7OKvtUeJi8;>



137 personnes (50F, 87H) et 20 OSC/ODDF ont participé à la conférence de suivi des recommandations de l'examen périodique universel et la poursuite de la réalisation des 12 engagements pris dans le cadre de la Déclaration de Nairobi sur la population et le développement. En plus de l'organisation d'un colloque en partenariat avec la Faculté pluridisciplinaire de Nador, le 23 juin, en partenariat avec l'Université de Nador et l'association ASTICUDE;

4. Plaidoyer pour le changement des normes sociales discriminantes et des pratiques néfastes



Mémorandum de la coalition ISRAR sur le thème "Pour un avortement sécurisé au Maroc" ;



7 dialogues communautaires sur le mariage des jeunes filles vulnérables sous le thème : « La voix de la jeune fille contre le mariage des enfants » ;



Feuille de route pour l'implantation du nouveau modèle de la consultation pré-nuptiale élaborée;



Rencontre de plaidoyer au sein du parlement par la FLDDF et les groupes en présence de 12 parlementaires autour de la réforme du Code de la famille ;



Policy brief de l'ICD dans le cadre du projet «Voix de la jeune fille dans la réforme du Code pénal et le Code de la Famille» ;



Déclaration de recommandation pour mettre en place le mécanisme de plaidoyer, à savoir la coalition « Femmes d'ici et d'ailleurs pour l'égalité »;



Mémorandum sur le thème "Pour un avortement sécurisé au Maroc" ; qui vise à effectuer un plaidoyer solide en faveur de l'avortement sécurisé au Maroc;



Actions de plaidoyer pour l'introduction des contraceptifs injectables sous-cutanés de l'acétate de médroxyprogestérone dépôt sous-cutané (DMPA-SC) ;



3 ateliers de concertations régionales de plaidoyer dans le cadre du suivi des recommandations de l'EPU et stratégie de plaidoyer de la coalition ISRAR pour la mise en œuvre des recommandations de l'Examen Périodique Universel (EPU) ;



Actions de plaidoyer pour la mise en place du projet pilote d'introduction des injectables contraceptifs sous-cutanés ;



I- Tableau informatif par activité du PTA 2023

Le tableau suivant renseigne sur les activités réalisées avec les livrables produits, l'écart enregistré (pourcentage de réalisation)

Résultat immédiat 1310 : Capacités des OSC faitières nationales et régionales, des organisations/collectifs féminins et des parlementaires, renforcées en matière de plaidoyer pour des réformes légales et des services adéquats, en matière de DSSR (mariages précoces, légalisation de l'avortement, violences)

Produit 3.1.1 Cadre de partenariat avec les institutions : CNDH, réseau de parlementaires, et organisations de la société civile et collectifs de défense des droits des femmes établi (1.3.1.1)

<p>1.3.1.1.2 Sélectionner les OSC/ ODDF pour la conduite d'initiatives de plaidoyer sur la base d'un appel à projet</p>	<p>-Appel à proposition de l'UNFPA Lien tanmia association recrutement</p>	<p>Réalisée à 100 % :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un appel à proposition des OSC a été lancé par le bureau UNFPA-Maroc, invitant les organisations de la société civile qualifiées à soumettre des propositions, susceptibles de contribuer à l'atteinte des résultats du nouveau Programme de Coopération 2023-2027 au Maroc, dans lequel s'inscrivent les actions du projet DSSR et EG. Cet appel a été lancé du 6 février au 22 février 2023, et les candidatures et soumissions des OSC/ODDF ont été envoyées par courrier électronique ; - Une commission de sélection a été constituée pour la présélection des OSC/ ODDF qui ont répondu à l'appel à proposition du bureau UNFPA-Maroc qui s'est déroulé les 23 et 24 Février 2023, suivant un processus de choix basé sur les critères suivants: 1/Capacité et éligibilité: en faisant référence aux éléments alloués à la mise en œuvre du projet, notamment: les ressources humaines du projet, l'avantage comparatif, le suivi, les procédures, les partenariats et la crédibilité ; 2/Expérience et expertise : en faisant référence au mandat de l'ONG, expertise dans le domaine associatif et capacité de mise en œuvre: 3/Pertinence de la proposition : en faisant référence à la pertinence par rapport aux problématiques, la prise en compte des caractéristiques des cibles, l'alignement des résultats avec les priorités du projet DSSR et EG, l'originalité et la créativité, la qualité des partenaires impliqués, le genre, l'équité et la durabilité ; -7 OSC/ODDF ont été sélectionnées, répondant aux résultats inscrits au PMO du projet qui n'ont pas été réalisés depuis 2019, et proposant des activités permettant d'atteindre les résultats et les cibles non encore achevés . Elles sont basées sur les recommandations de l'évaluation à mi-parcours et sur l'analyse effectuée pour atteindre tous les résultats escomptés. Il s'agit notamment de l'étude sur l'avortement et le plaidoyer y concernant, du suivi des recommandations de l'EPU concernant la DSSR, et enfin du plaidoyer concernant le mariage d'enfant au niveau régional . Les associations sélectionnées sont les suivantes : AMPF, OPALS, Projet Soar, FLDDF, Coalition ISRAR, ICD et Asticide.
---	--	--

<p>1.3.1.1.3 Mise en place d'un mécanisme de coordination pour la promotion des DSSR</p>	<p>Evaluation de la loi 103 13 en AR</p>	<p>Réalisée à 100 % :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans le cadre de la préparation de l'évaluation de la loi 103-13 de la lutte contre la violence à l'égard des femmes, un comité a été constitué du Ministère public et du Ministère de la Justice, lancé par le MSISF en 2022. Une présentation a été tenue comme ce qui suit : - 80 personnes (56F, 24H) dont 40 OSC/ODDF ont assisté à la présentation d'une étude menée par le Ministère de la solidarité, de l'insertion sociale et de la famille et le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) présentée en mars 2023. Elle a concerné l'évaluation du cadre normatif de la violence à l'égard des femmes, et mis en exergue plusieurs contraintes juridiques, politiques et programmatiques. - L'étude a préconisé l'analyse de la loi n°103-13 qui a été publiée au Bulletin officiel le 12 mars 2018, et qui a permis au Royaume de disposer d'un cadre juridique pour lutter contre la violence à l'égard des femmes sous toutes ses formes, selon une approche participative faisant intervenir les différents acteurs. Ladite étude a présenté la protection juridique octroyée aux femmes victimes de violences, à travers quatre dimensions : la prévention, la protection, la lutte contre l'impunité et la prise en charge de qualité. Et ce, en mettant en exergue que la loi 103-13 criminalise tout acte de violence portant préjudice à la femme, et certains actes en infraction, les considérant comme des actes de violence portant atteinte aux femmes. Il s'agit, à titre d'exemples, de l'absence de retour forcé de l'épouse expulsée du foyer conjugal, de la contrainte au mariage, de tout acte portant préjudice à l'intégrité corporelle de la femme, toute dissolution ou de cession des biens familiaux de mauvaise, toute forme de harcèlement sexuel, toute dilapidation de l'argent de la famille ou toute aliénation de cet argent de mauvaise foi. <p>Elle propose plusieurs recommandations dont il serait pertinent d'en présenter certaines, relatives à des aspects différents pour l'amélioration de la prévention, la protection et la prise en charge des femmes victimes de violence, notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'importance de l'intégration de la prise en charge des femmes en période de crise et de l'état d'urgence, - L'importance du partage des jurisprudences nouvelles en faveur des femmes pour favoriser l'accessibilité des femmes à la justice, - L'importance de renforcer les lois et d'assurer la coordination entre les acteurs de la chaîne de prise en charge des femmes survivantes à la violence, et ce afin d'améliorer les capacités institutionnelles en vue d'instaurer un arsenal juridique complet. - L'importance de la réforme du Code pénal et du Code de la Moudouwana, et la révision de la loi 103-13 pour y intégrer de nouvelles dispositions telle que la proposition d'intégrer des sanctions nouvelles pour réprimer la violence domestique, l'intégration de la protection anticipative, la nécessité d'intégrer l'expertise médicale psychologique ainsi que l'élargissement des prérogatives de la police judiciaire. - En marge de la conférence organisée par la FLDDF sur la réforme du Code de la famille, un mécanisme de coordination «Femmes d'ici et d'ailleurs pour l'égalité», a été composé d'associations au Maroc ainsi que d'associations œuvrant pour les droits des femmes marocaines résidant à l'étranger, notamment en Europe. Il comprend également des experts. E.s et des militants. E.s pour les droits des femmes. Cette coalition est conçue pour poursuivre et renforcer le plaidoyer en faveur d'un Code de la famille garantissant l'égalité entre les femmes et les hommes. - Création des comités des jeunes universitaires, composés de 15 jeunes (9F, 6G), pour la promotion de l'offre de service en matière de SSR, suivie d'une réunion du comité pour la mise en place de son plan d'action. Chaque comité est composé d'étudiant.e.s qui vont organiser des actions de sensibilisation pour la promotion de la santé sexuelle et reproductive, et promouvoir l'amélioration de l'accès des étudiant.e.s universitaires à l'information et aux services sur la SSR. La séance inaugurale du comité s'est tenue le 21 juillet 2023 au siège de l'OPALS. L'objectif principal de ce comité est d'améliorer la sensibilisation et l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive pour les étudiants universitaires. De surcroît, les jeunes participants, représentant des étudiants issus de différentes universités de Fès, Meknès, Rabat et Taza, ont élaboré un programme d'actions et de conférences axées sur des thématiques liées à la SSR. L'objectif est d'informer et d'éduquer les étudiants sur les enjeux cruciaux associés à leur santé sexuelle et reproductive. Ce comité assumera un rôle crucial dans la diffusion d'informations pertinentes sur la SSR, contribuant ainsi à la création d'un environnement favorable à la santé et au bien-être des étudiants.
--	--	--

Produit 3.1.2 Accompagnement des organisations de la société civile et de défense des droits des femmes pour la production et la diffusion de produits de plaidoyer et de mobilisation en matière de DSSR (d'avortement, de changement des normes sociales discriminantes, de mariage des mineures) (1.3.1.2)

<p>1.3.1.2.1 Appuyer techniquement et financièrement les projets de plaidoyer des OSC/ODDF retenus</p>	<p>-Feuille de route pour une meilleure protection des filles dans le cadre de l'actuelle réforme législative</p> <p>-Policy brief sur la voix de la jeune fille,</p> <p>Revue de presse ICI.pdf</p>	<p>Réalisée à 100 % :</p> <p>Les actions de plaidoyer entreprises par l'ICD dans le cadre de cet appui ont pour objectif de promouvoir la voix des jeunes filles, dans la législation pénale et le droit de la famille, en renforçant leur rôle dans l'élaboration d'initiatives de changement en faveur de l'égalité et de la lutte contre les discriminations. En outre, l'ICD a impliqué les acteurs clés dans l'intégration de la jeune fille dans ces réformes législatives, en mobilisant les professionnels du droit et en s'inspirant des bonnes pratiques internationales, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Diverses actions ont été entreprises par les jeunes filles elles-mêmes pour promouvoir l'égalité et lutter contre les discriminations de genre dans la législation, en collaboration avec les décideurs. Et ce, à travers, la promotion du récit personnel et des témoignages des jeunes filles dans les médias et les réseaux sociaux, ainsi que l'utilisation du divertissement éducatif, à travers l'organisation d'une exposition artistique pour promouvoir l'égalité des genres et la masculinité positive.</p> <p>- 178 jeunes (103F, 75 H) et 28 OSC/ODDF ont participé aux concertations nationales sur « Voix de la jeune fille dans la réforme de la législation pénale et du Code de la famille », organisées par le Centre International de la Diplomatie (ICD), respectivement organisé le 31 mai et le 9 juin 2023.</p> <p>- 68 jeunes (38 F, 30 H) ont participé aux premières consultations pour sensibiliser les jeunes filles sur leur droit à faire entendre leur voix dans le processus de réformes, et à pour les appuyer pour soumettre des propositions d'amendements législatifs au Code de la famille et au Code pénal, Ces consultations ont été organisées, le 31 mai 2023 dans la région de Rabat-Salé-Kénitra, en tant que modèle, et seront ensuite élargies à d'autres régions. Dans le cadre de cette rencontre, l'ICD a élaboré un policy brief qui rentre dans le cadre du projet «Voix de la jeune fille dans la réforme du Code pénal et le Code de la Famille», réalisé par le Centre International de Diplomatie (ICD) en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA). Les axes d'intervention se concentrent sur le mariage des enfants/ mineurs, l'avortement médicalisé et les grossesses non désirées, ainsi que sur la masculinité positive et l'égalité entre les hommes et les femmes. Les recommandations présentées dans ce policy brief sont le fruit d'une large concertation nationale qui s'est tenue à Rabat, au Royaume du Maroc, avec la participation de 68 participant(e)s le 31 mai, et, 110 participant(e)s le 09 juin 2023. L'événement comprenait les jeunes, les représentants de la société civile, y compris les personnes migrantes au Maroc, les personnes en situation de handicap et les détenteurs d'obligation sur les droits de la jeune fille (avocats, juges, magistrats, représentants du gouvernement, parlement, conseil régionaux) ainsi que des représentants des parties politiques, universitaires et des médias.</p> <p>- 110 personnes (65 F, 45 H) ont participé à la deuxième consultation organisée le 09 juin 2023, pour présenter un benchmark d'expériences internationales sur les droits des jeunes filles, en mettant l'accent sur la coopération Sud-Sud en matière de législation pénale et de droit de la famille . Cette rencontre entend développer une feuille de route pour une meilleure protection des filles dans le cadre de l'actuelle réforme législative. Ces consultations ont mobilisé les différentes parties prenantes opérant dans le domaine des droits humains, les juristes, les acteurs de la société civile, les acteurs politiques et diplomatiques, les organisations internationales et organismes du système des Nations Unies, en plus de la participation active de jeunes hommes et jeunes femmes âgés de 15 à 24 ans.</p> <p>Ces actions permettront de renforcer la participation des jeunes filles dans le chantier de réformes législatives, à travers le renforcement de leur rôle dans l'élaboration d'initiatives de changement, en faveur de l'égalité et de la lutte contre les discriminations. Et ce, en impliquant les détenteurs d'obligations et en s'ouvrant sur les bonnes pratiques au niveau international, notamment dans le cadre de la coopération Sud Sud.Revue de presse a été élaboré par l'ICD, mettant en exergue l'ampleur de la couverture médiatique dans les différents événements qui a permis de toucher plus de 4800 jeunes, à travers la parution de 20 articles sur des supports en arabe, 8 en français et 3 en anglais, 12 reportage vidéo TV et WebTV presse, 2 passage Radio : 2 (SNRT) Rabat chaine Inter .</p>
--	--	---

<p>1312. 101 Renforcer le système de suivi et évaluation des PEC des FVV au niveau de la région de Fès Meknès pour mieux appuyer les actions de plaidoyer</p>	<p>Rapport de Marrakech</p> <p>Rapport de Fès</p>	<p>Réalisée à 100% :</p> <p>Dans le cadre du renforcement des compétences des acteurs de la chaîne de prise en charge des femmes victimes de violence, le MSISF a organisé deux formations au profit des bénéficiaires suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - La première formation qui s'est déroulée du 15 au 16 juin 2023 à Fès, a permis à 40 assistantes sociales assujetties aux espaces multifonctionnels, d'être formées, au niveau régional et local, pour la protection et la prise en charge des femmes et des filles survivantes à la violence. Ces deux formations s'articulaient autour de quatre axes : <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du cadre juridique et institutionnel de lutte contre la violence à l'égard des femmes et filles victimes de violence contre la violence, notamment : - La loi n°103-13 qui a été publiée au B.O le 12 mars 2018 vise à assurer une protection juridique aux FVV, à travers quatre dimensions : la prévention, la protection, la lutte contre l'impunité et la prise en charge de qualité, - La loi n° 65.15 relative aux établissements de protection sociale et ses décrets d'application, qui vise à élargir la liste des services fournis aux bénéficiaires des établissements de protection sociale, - La loi n° 45-18 relative à l'organisation des métiers des travailleurs sociaux qui a été adoptée le 5 août 2012 a institutionnalisé le travail social. - Présentation du guide référentiel pour la prise en charge des femmes victimes de violence au sein des EMF, s'inscrivant dans les engagements du MSISF dans le cadre de la Déclaration de Marrakech 2020 de lutte contre la violence à l'égard des femmes. - Présentation du formulaire élaboré par le MSISF pour unifier la collecte des données relatives aux femmes victimes de violence, bénéficiaires des services des EMF. - Présentation de la méthodologie du remplissage du formulaire et analyse des données collectées. <p>Les principales recommandations de cette formation ont mis l'accent sur les points suivants: l'importance de prévoir des mécanismes spécifiques pour éviter la déperdition scolaire des enfants des FVV ; la nécessité d'inclure une formation aux jeunes mariées sur le contrat et les obligations du mariage; l'importance de doter les assistantes sociales , de moyens logistiques et d'accompagnement psychologique et juridique, pour les appuyer à surmonter les défis de la protection et de la prise en charge des FVV en situation de vulnérabilité, accompagnées d'enfants adolescents, en situation de handicap ou enceintes ; la création d'un courrier électronique, espace.multi83@social.gov.ma pour remplir les formulaires des EMF et leur inscription ; le renforcement des connaissances des assistantes sociales sur le cadre normatif de la lutte contre la violence à l'égard des femmes.</p> <p>La seconde formation a permis à 38 des assistantes sociales des espaces multifonctionnels d'être formées du 22 au 24 juin 2023 à Marrakech. Cette formation a pour objectif de renforcer leurs capacités pour la collecte des données et des statistiques relatives à la VEF, avec les membres des comités locaux et régionaux de PECFVV. Cette formation avait les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Professionnaliser le travail des assistantes sociales pour améliorer la qualité des services et prestations fournis en faveur des FVV au sein des EMF, - Standardiser et unifier l'approche de travail et renforcer la qualité de la prise en charge des femmes et des filles survivantes à la violence, permettant ainsi aux survivantes de trouver l'écoute, l'orientation, le conseil, l'accompagnement et l'hébergement. L'objectif de cette formation est de standardiser la prise en charge des femmes et des filles survivantes à la violence. - Les principales recommandations de cette formation ont mis l'accent sur les points suivants: l'importance de réglementer la protection et la prise en charge des FVV accompagnées d'enfants âgés de plus de 16 ans ; la difficulté de preuve pour les FVV, et la difficulté de l'obtention des certificats gratuitement; l'ampleur du mariage avec la Fatiha dans certaines régions et la difficulté d'accès aux droits des enfants, en l'absence de contrat de mariage; les difficultés auxquelles font face les filles pour dénoncer la violence numérique ; les contraintes de l'autonomisation des femmes survivantes à la violence pour l'obtention de crédit ; la nécessité d'améliorer les conditions de travail des assistantes sociales des EMF, et de les doter de moyens logistiques : téléphone et transport pour faciliter l'appui de la prise en charge des FVV ; la création d'un courrier électronique, espace.multi83@social.gov.ma pour remplir les formulaires des EMF et leur inscription. <p>L'information a été aussi publiée sur le site web de UNFPA au Maroc et à travers ses réseaux sociaux (FB,TW et IG). Voir le lien ci-joint, le lien de la Newsletter N ° 23 du Mois de juin 2023 de l'UNFPA Maroc, https://mailchi.mp/ac251ced0f15/bo-mor-unfpa-june2023?e=8c7de2de62.</p>
---	---	--

<p>1.3.1.2.4 Organiser une campagne de sensibilisation du grand public en collaboration avec les OSC actives dans le domaine</p>	<p>Capsules vidéo réalisées sur la masculinité positive</p>	<p>Réalisée à 100% :</p> <p>Dans le cadre de la campagne de lutte contre le mariage des enfants nommée I DON'T:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 90 décideurs (50F, 40H), dont 10 ambassadeurs, 6 artistes, 10 journalistes, 20 activistes, 5 influenceurs et 35 OSC/ODDF ont participé à l'exposition des posters de mobilisation de la clôture de la campagne I'DONT contre le mariage d'enfants, organisée en partenariat avec la Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc (BNRM) à Rabat, le mercredi 19 avril 2023 entre 13h00 et 14h30. Cette manifestation a connu la participation de Mme Nell Stewart, l'ambassadrice du Canada au Maroc ; Monsieur Luis Mora, représentant de l'UNFPA ; la représentante résidente du BCR ; la Ministre Awatif Hayar, Ministre de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille ; M. Mounir Bensalah, SG du CNDH, et d'autres personnalités imminentes. - 10.000 personnes ont été touchées par la campagne I'DONT lancée en 2022, qui a connu la mobilisation de près de 50 décideurs et activistes pour les droits des femmes et des filles, des institutionnels et des leaders d'opinion parmi les artistes, les journalistes et les influenceurs. Notamment, Amina Bouayach, Nouzha Chekrouni, Assid, El Yazghi, Asma Lamrabet, Naima Senhaji, Jad Aberdane, Ali Salhi, Nihad Senhaji, Samira Muheya, Samir Hamdi, Samira El Bannani, Chems Doha, Anas Saadoun; - Cette forte mobilisation a mis l'accent sur les risques qui conduisent au mariage d'enfants ainsi que sur ses conséquences dévastatrices sur les droits, la santé, l'éducation et l'avenir de ces dizaines de milliers de filles mariées chaque année durant leur enfance. Sur la sphère digitale, la campagne I'DONT a pu toucher des dizaines de milliers d'utilisateurs de réseaux sociaux. Elle a par ailleurs fait l'objet de dizaines de publications dans les médias nationaux. L'information a aussi été publiée sur le site web de UNFPA au Maroc et à travers ses réseaux sociaux (FB,TW et IG). Voir le lien ci-joint, le lien de la Newsletter N ° 23 du Mois de juin 2023 de l'UNFPA Maroc, https://mailchi.mp/ac251ced0f15/bo-mor-unfpa-june2023?e=8c7de2de62. <p>Dans le cadre de la première campagne sur les masculinités positives organisée par le MSISF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 11 519 personnes ont été touchées par la campagne digitale sur les masculinités positives lancée par le Ministère de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille, le 27 mars 2023. Et ce, en présence de 80 personnalités importantes (56F,24H), dont Mme Awatif Hyar, Ministre de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille, Mr Luis Mora, le Représentant de l'UNFPA, Mr Jean Touchette de l'ambassade du Canada au Maroc, le Secrétaire Général du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, le conseiller de la Présidente du Conseil National des Droits de l'Homme, pour présenter des capsules vidéo réalisées pour promouvoir ce concept sur les réseaux sociaux. Des visages connus du grand public masculin, ont partagé leurs expériences et parlé des tâches, réservées aux femmes dans notre société, mais qu'ils effectuent volontiers. - Cette rencontre représente également une invitation à exhorter les hommes à s'engager dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes. Mme la Ministre a mis en exergue que le choix de la thématique « Masculinité positive » part du postulat que la lutte contre la violence faite aux femmes concerne tous les membres de la société, hommes et femmes et qu'il est nécessaire de promouvoir le concept de la masculinité positive auprès des hommes et des adolescents, au profit de l'égalité des sexes, en encourageant les hommes à contribuer aux efforts visant à réduire la violence basée sur le genre et en sensibilisant la société aux rôles positifs joués par les hommes et les adolescents pour instaurer le principe d'égalité entre les hommes et les femmes. Cette campagne a été accompagnée par une grande couverture médiatique à travers des interventions, notamment : الرجولة الإيجابية حملة جديدة - لوزارة الأسرة باش الرجال يعاونو فالشك اوالطباب لقاء بسلا للمساهمة في - YouTube, النهوض بمفهوم الرجولة الإيجابية - YouTube, - 12 000 personnes ont été touchées par la diffusion des spots de sensibilisations sur les masculinités positives auxquelles ont participé des personnalités médiatiques et artistiques, qui ont reçu des certificats de reconnaissance à la fin de l'événement pour avoir contribué au succès de la campagne nationale 20 de lutte contre la violence à l'égard les femmes et les filles, Ci-joint les vidéos réalisés :
--	---	--

		<p>- Capsule de la campagne globale dont le nombre de vue a atteint 5,1 k حملة تحسيسية تحت شعار «الرجولة الإيجابية رقيفي السلوك»</p> <p>- Spot de M. Hicham Laasri (réalisateur) dont le nombre de vues a atteint 2,1 K «حملة تحسيسية تحت شعار «الرجولة الإيجابية رقيفي السلوك» Hichamlaasri - YouTube</p> <p>- Spot de M. Samed Ghailan (journaliste, rédacteur en chef) dont le nombre de vues a atteint 1,2 K «حملة تحسيسية تحت شعار «الرجولة الإيجابية رقيفي السلوك» Samed GHailan - YouTube</p> <p>-Spot Mehdi Mouhib (journaliste) dont le nombre de vues a atteint 779 حملة «تحسيسية تحت شعار «الرجولة الإيجابية رقيفي السلوك» Mehdimouhib - YouTube</p> <p>-Spot Yasser Sefiani (Médecin chirurgien) dont le nombre de vues a atteint 447 «حملة تحسيسية تحت شعار «الرجولة الإيجابية رقيفي السلوك» Yassrrsefyani - YouTube</p> <p>-Spot Fawaz Imad (journaliste) dont le nombre de vues a atteint 730 حملة تحسيسية تحت شعار «الرجولة الإيجابية رقيفي السلوك» Fawaz - YouTube</p> <p>-Spot Abdenbi Benioui (acteur) dont le nombre de vues a atteint 676 حملة تحسيسية تحت شعار «الرجولة الإيجابية رقيفي السلوك» ABDENEIBENIOUI - YouTube</p> <p>-Spot Mahjoub Bensyali (acteur et journaliste) dont le nombre de vues a atteint 487 «حملة تحسيسية تحت شعار «الرجولة الإيجابية رقيفي السلوك» Mahjoubbensiali - YouTube</p>
--	--	---

Résultat immédiat : Connaissances et compétences améliorées des organisations de la société civile dans l'évaluation des politiques publiques relatives aux DSSR et à l'ÉG, sous l'angle de la redevabilité gouvernementale (1.3.2.0).

Produit 3.2.1 État des lieux de la prise en compte des DSSR et disparités entre les genres dans les politiques publiques en partenariat avec l'ONDH (1.3.2.1)

1.3.2.1.2 Organiser un atelier de partage des constats et recommandations de l'état des lieux : politiques publiques DSSR /EG avec les parties prenantes : institutions, OSC/ODDF	Feuille de route de ISRAR pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'Examen Périodique Universel (EPU) – ISRAR)	<p>Réalisée à 100% :</p> <p>Dans le cadre de la continuité de l'évaluation des politiques publiques, notamment le Code de la famille, la FLDDF a initié une série d'actions, notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 86 activistes (66F, 20H), dont 10 OSC/ODDF ont participé au colloque international organisé du 22 au 24 juin 2023, intitulé « Femmes d'ici et d'ailleurs pour un Code de la famille garantissant l'égalité et la non-discrimination », pour le suivi des recommandations de la CEDAW – EPU. Ce colloque a connu une forte participation de toutes les parties prenantes:16 décideurs, des représentants de ministères et d'institutions nationales et de 8 parlementaires, pour échanger sur les bonnes pratiques comparées en matière de réformes législatives en lien avec l'égalité effective. En outre, la conseillère du Ministre de la justice a exposé la vision du Ministère de la justice concernant la réforme du Code de la famille. - L'objectif de ce colloque est de rassembler et de coordonner les efforts de différents acteurs en vue d'une réforme globale du Code de la famille. Cette réforme vise à garantir les droits des femmes et des enfants, tout en respectant la loi suprême du pays et les instruments internationaux ratifiés. Elle met l'accent sur les dispositions du Code de la famille relatives aux droits familiaux des Marocains et Marocaines résidant à l'étranger, qui doivent être réformées pour répondre aux besoins de ces personnes et être en conformité avec les contextes de vie de ces personnes dans les pays d'accueil. - Des débats importants se sont déroulés durant les deux jours autour des thématiques suivantes: la réforme du Code de la famille, le mariage et la dissolution du mariage entre le Code de la famille et le droit international privé, l'autorité parentale, la garde des enfants et la filiation, le partage des biens et le régime successoral. Elles ont été évoquées par des organisations de défense des droits des femmes et des droits humains, ainsi que des associations actives dans les domaines des droits des femmes, des migrants et des enfants de plusieurs pays. Des pays tels que le Maroc et le Sénégal, ainsi que des pays européens tels que la France, la Belgique, le Danemark et l'Espagne, en présence des expert. Es spécialisés.es en la matière. - L'après-midi du deuxième jour a été consacré à l'organisation d'une rencontre de plaidoyer au sein du parlement, réunissant les participant.e.s du colloque avec les groupes de 12 parlementaires, autour de la réforme du Code de la famille, pour la mise en place d'un mécanisme de suivi des recommandations de l'atelier et d'une déclaration multi-acteurs.
---	---	--

		<p>- Le troisième jour s'est présenté sous la forme d'ateliers visant à valider la déclaration de recommandation pour mettre en place le mécanisme de plaidoyer, à savoir, la coalition « Femmes d'ici et d'ailleurs pour l'égalité ». Cette initiative a mis en place un mécanisme de coordination et de plaidoyer, pour renforcer l'engagement des participant.e.s du colloque à promouvoir l'égalité genre et la protection des droits des femmes et des enfants.</p> <p>L'information a été aussi publiée sur le site web de UNFPA au Maroc et à travers ses réseaux sociaux (FB,TW et IG). Voir le lien ci-joint, le lien de la Newsletter N ° 23 du Mois de juin 2023 de l'UNFPA Maroc, https://mailchi.mp/ac251ced0f15/bo-mor-unfpa-june2023?e=8c7de2de62.</p>
<p>1.3.2.1.3 Élaborer et diffuser un module de formation sur l'évaluation et la redevabilité des politiques publiques en matière de DSSR pour les OSC /ODDF partenaires du projet</p>	<p>Rapport Analytique sur la place de la jeune fille dans le processus de réforme législative du Code pénal et du Code de la famille ICD pdf</p>	<p>Réalisée à 100 % :</p> <p>- Élaboration d'un rapport analytique sur la place de la jeune fille dans le processus de réforme législative du Code pénal et du Code de la famille, qui sera décliné en modules, présenté par l'ICD, en collaboration avec 12 OSC/ODDF, le 9 juin 2023 à Rabat . Le rapport s'est basé sur les recommandations des deux rencontres organisées dans le cadre de ce projet (31 mai 2023 et 9 juin 2023) dans lequel, trois axes majeurs d'intervention ont été identifiés pour promouvoir les droits des jeunes filles au Maroc, notamment, axe 1: le mariage des enfants/mineurs, axe 2: l'avortement médicalisé et les grossesses non désirées, axe 3: la promotion de la masculinité positive et de l'égalité entre les hommes et les femmes.</p> <p>L'analyse a été approfondie par une panoplie d'expériences internationales dans le cadre d'un benchmark des législations des pays du Sud, principalement concernant les droits des jeunes filles, en examinant les lois et les politiques en vigueur dans d'autres pays de la région, les bonnes pratiques et les leçons à tirer, identifiées pour une éventuelle adaptation au contexte marocain.</p> <p>Les recommandations stratégiques du rapport analytique s'articulent autour des points suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir une culture respectueuse des droits des jeunes filles, à prévenir les discriminations et les violences et à éliminer les pratiques néfastes. L'éducation à la culture des droits, la prévention de l'exploitation et des violences sexuelles, ainsi que la fin du mariage des enfants sont des actions essentielles pour un environnement sûr et égalitaire pour tous les enfants, mobilisant l'engagement actif et effectif de toutes les parties prenantes, tant au niveau national qu'international. - Avortement médicalisé et grossesses non désirées, ainsi que les questions de filiation : Il est nécessaire de garantir l'accès à des services d'avortement médicalisé sûr et légal et de réformer les lois pour protéger les droits des femmes et des enfants. - Masculinité positive et égalité entre les hommes et les femmes : Il est important de mettre en place des politiques et des programmes visant à favoriser la participation équitable des hommes et des femmes dans tous les secteurs de la société et à combattre les inégalités structurelles. C'est ainsi que le Maroc peut créer une société égalitaire pour tous. - Mesures spécifiques sur différent volets, concernant la promotion d'un environnement respectueux, inclusif et bienveillant, afin de soutenir la santé reproductive, les droits des femmes et des jeunes filles, ainsi que l'égalité dans la société marocaine ; accorder une attention particulière aux femmes vivant à l'étranger, en veillant à l'enregistrement de leur mariage ou divorce sans nécessité de se déplacer au Maroc, afin de préserver les droits des enfants ; renforcer les capacités de la société civile pour aborder les questions du mariage des mineurs et des jeunes filles, en particulier les jeunes filles en situation de handicap ; Réviser la procédure qui exige la délivrance d'un certificat médical justifiant l'exemption de maladies chroniques comme condition de mariage et ne considérer que les maladies graves pouvant constituer une atteinte à la santé des autres. Cette mesure entend ne pas discriminer les jeunes filles en âge légal de mariage, atteintes de maladies chroniques, et préserver leur droit fondamental au mariage. <p>L'information a aussi été publiée sur le site web de UNFPA au Maroc et à travers ses réseaux sociaux (FB,TW et IG). Voir le lien ci-joint, le lien de la Newsletter N ° 23 du Mois de juin 2023 de l'UNFPA Maroc, https://mailchi.mp/ac251ced0f15/bo-mor-unfpa-june2023?e=8c7de2de62.</p>

<p>1.3.2.1.4 Appui à l'élaboration des rapports de suivi périodiques nationaux et parallèles sur la situation des droits des femmes : DSSR, EG (UPR, CEDAW, CIPD, CSW...)</p>	<p>-Side événement de la CSW</p> <p>Feuille de route de ISRAR pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'Examen Périodique Universel (EPU) – ISRAR)</p> <p>Rapport Consultations régionale et nationale (ISRAR)</p> <p>-Lien de l'intervention durant la session UPR -Maroc,</p> <p>Rapport séminaire 23 juin Asticude .pdf</p>	<p>Réalisée à 100 % :</p> <p>Dans le cadre de la tenue de la 67^{ème} session de la Commission de la condition de la femme - New York, sur le thème : « L'innovation, le changement technologique et l'éducation à l'ère numérique pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles », un side événement a été organisé par le Ministère de la Solidarité, de l'insertion sociale et de la Famille, le 7 mars 2023, sur le thème "Le rôle de la digitalisation dans l'autonomisation économique et sociale des femmes en situation difficile". Cet événement a connu la participation de 41 décideurs (26F, 15H) dont 9 représentants du MSISF : Madame la Ministre de la Solidarité, de l'insertion sociale et de la Famille, le représentant Résident du Fonds des Nations Unies pour la population au Maroc, le représentant(e) de la Présidence du Ministère Public, la représentant(e) de l'ONU Femmes, la représentante de l'Organisation de la Femme Arabe, le représentant de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques . Les interventions des représentants des Etats Membres ont porté sur le rôle de la digitalisation dans (i) l'autonomisation économique, (ii) la lutte contre la violence et (iii) la protection sociale des femmes comme cadre des échanges et de partages d'expériences.</p> <p>Cet événement a connu un débat fructueux sur l'importance de la digitalisation, en tant que levier du développement social et économique des femmes, un échange d'idées, d'expériences et de bonnes pratiques pour investir dans le développement du digital, pour l'autonomisation économique des femmes, la lutte contre la violence à leur encontre, leur protection sociale et le soutien à celles-ci. L'évènement s'est clôturé en présentant de solides recommandations aux gouvernements, au secteur privé et aux parties prenantes, sur la base des expériences et des pratiques aux niveaux national, régional et international.</p> <p>Dans le cadre du suivi des recommandations du rapport parallèle du 4^{ème} cycle l'EPU, présenté par la coalition ISRAR au titre de la 52^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme à Genève, en 2022, les initiatives suivantes ont été entamées, à savoir:</p> <ul style="list-style-type: none"> -3 ateliers de concertations régionales de plaidoyer ont impliqué 66 acteur(e)s dans 35 OSC/ODDF (44 FF, 22GH), dans le cadre du suivi des recommandations de l'EPU, principalement celles en lien avec la Santé Sexuelle et Reproductive et la lutte contre les Violences Basées sur le Genre. Le premier objectif de ces concertations est de sensibiliser les acteurs de la Société civile au niveau des trois régions, afin de s'approprier les résultats de l'EPU du Maroc et des recommandations adressées au Maroc ; , principalement celles en lien avec la Santé Sexuelle et Reproductive et la lutte contre les Violences Basées sur le Genre. Le second objectif concerne l'élaboration d'une feuille de route pour le suivi et la mise en œuvre des recommandations de l'EPU d'une manière participative. - Le 1^{er} atelier de concertation a été organisé, le 05 juin 2023, à Khemisset. Il avait pour objectif de sensibiliser 22 jeunes (11 F, 11 H) dont 13 acteurs/ices de la société civile. - Le 2^{ème} atelier de concertation a été organisé, le 10 juin 2023, à Tétouan. Il avait pour objectif de sensibiliser 24 jeunes (23F, 1H) dont 10 acteurs/ices de la société civile. - Le 3^{ème} atelier de concertation a été organisé, le 19 juin 2023, à Marrakech. Il avait pour objectif de sensibiliser 20 jeunes (11F, 9H) dont 12 acteurs/ices de la société civile. <p>Après avoir discuté les recommandations, les jeunes acteurs/ices ont réitéré l'importance de renforcer leurs capacités dans la rédaction de mémorandum de plaidoyer et de rapports parallèles, afin d'améliorer la qualité des propositions destinées aux décideurs. En outre, ont-ils/elles ont jugé opportun de développer des campagnes de sensibilisation auprès du public, mais aussi au profit de la société civile sur le suivi des recommandations de l'EPU. Ils ont recommandé la collaboration et la communication avec les comités et cellule régionales de lutte contre les VBG pour le suivi de la mise en œuvre de ces recommandations. Ainsi, la Coalition ISRAR a élaboré une feuille de route pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'EPU.</p> <p>L'information a aussi été publiée sur le site web de UNFPA au Maroc et à travers ses réseaux sociaux (FB,TW et IG). Voir le lien ci-joint, le lien de la Newsletter N ° 23 du Mois de juin 2023 de l'UNFPA Maroc, https://mailchi.mp/ac251ced0f15/bo-mor-unfpa-june2023?e=8c7de2de62.</p>
---	---	---

		<p>Dans le cadre du suivi des recommandations du rapport parallèle du 4ème cycle de l'EPU, présenté par l'association ASTICUDE au titre de la 52ème session du Conseil des Droits de l'Homme à Genève, en 2022, les initiatives suivantes ont été entamées, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation d'une jeune représentante de l'association Tissaghna pour la culture et le développement (ASTICUDE) à la 42e réunion, 52e session ordinaire du Conseil des droits de l'homme de la session de l'examen du rapport de l'EPU – Maroc, Lien de l'intervention durant la session UPR -Maroc, https://mailchi.mp/ac251ced0f15/bo-mor-unfpa-june2023?e=8c7de2de62. - Déclaration délivrée par RFSU, en collaboration avec ASTICUDE, pour saluer les efforts déployés et enregistrés par le Maroc qui a ratifié plusieurs instruments internationaux, a adopté une Constitution dans laquelle, il s'engage à protéger et à promouvoir les dispositifs des droits de l'Homme et du droit international humanitaire, a procédé à la mise à niveau de la législation nationale, en modifiant le Code pénal marocain par l'adoption de nouvelles lois relatives à la lutte contre les violences faites aux femmes et la lutte contre la traite des êtres humains et aux conditions de travail et d'emploi des travailleurs domestiques. - 137 personnes (50F, 87H) et 20 OSC/ODDF ont participé à la conférence de suivi des recommandations de l'examen périodique universel et la poursuite de la réalisation des 12 engagements pris dans le cadre de la Déclaration de Nairobi sur la population et le développement. Dans cette optique, un colloque a été organisé en partenariat avec la Faculté pluridisciplinaire de Nador, le 23 juin, en partenariat avec l'Université de Nador, et l'association ASTICUDE. - Discussion et réflexion sur les points de convergence et d'harmonie entre les résultats du Sommet de Nairobi sur la population et le développement de 2019, ainsi que les recommandations du Fonds des Nations Unies pour la population et le développement, et le du rapport national sur la population et le développement, et du rapport de l'Etat marocain soumis dans le cadre de l'examen périodique universel, à l'occasion de la 41ème session du Conseil des droits de l'homme qui a été adopté à Genève en mars 2023. <p>L'information a aussi été publiée sur le site web de UNFPA au Maroc et à travers ses réseaux sociaux (FB,TW et IG). Voir le lien ci-joint, le lien de la Newsletter N ° 23 du Mois de juin 2023 de l'UNFPA Maroc,</p>
--	--	---

J- Lien entre les activités réalisées et les cibles du CMR

Cette section démontre les cibles atteintes pour chacun des indicateurs des résultats (intermédiaires et immédiats) du CMR :

Résultat	Résultat atteint en 2023	Taux de réalisation
Nombre d'organisations et de réseaux des droits des femmes faisant progresser les DSSR par un appui direct du projet	En 2023, 7 OSC/ODDF ont été sélectionnées proposant des activités pour atteindre les résultats et les cibles non encore achevées depuis 2019, inscrits au PMO du projet;	La cible a été dépassée De 87,3 fois
Nombre de lois, de politiques et de stratégies nationales adoptées relatives à la mise en place et au renforcement des DSSR	L'année 2023 a connu l'adoption de 5 des lois et politiques publiques suivantes: <ul style="list-style-type: none"> - Présentation de la Stratégie Nationale de la Santé des Adolescents et des Jeunes 2022-2030 (y compris ESC). - La loi n° 43-22 relative aux peines alternatives, adoptée en 2023, qui prévoit trois catégories de peines alternatives, - La Loi n° 30.22 modifiant et complétant le dahir portant statut général de la fonction publique, amendée en 2021, a été mise en œuvre en 2023/ Elle stipule l'octroi d'un congé de paternité rémunéré pendant une période de 15 jours continus au profit du fonctionnaire, - Le projet de loi n° 02.23 relatif à la procédure civile a été adopté en août 2023, - La commission de la réforme du Code de la famille, après la lettre Royale adressée, le mardi 26 septembre 2023, au Chef du Gouvernement, lui demandant d'accélérer la réforme de la Moudouwana. Le souverain a défini les institutions en charge d'entamer une large consultation participative, impliquant toutes les instances institutionnelles concernées directement par cette question et les acteurs de la société civile ... 	La cible a été dépassée De 4 fois

<p>Nombre d'actions de plaidoyer et/ ou d'élaboration de memorandum conduites par les OSCC / ODDF sur l'évaluation des politiques publiques liées aux DSSR et l'EG (du résultat immédiat 1.3.2.0) :</p>	<p>En 2023, 19 actions de plaidoyer et/ou d'élaboration de memorandum ont été conduites par les ODDF sur l'évaluation des politiques publiques liées aux DSSR et l'EG :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Présentation du memorandum sur le thème « Pour un avortement sécurisé au Maroc » par la coalition ISRAR ; 2. Concertations nationales sur « Voix de la jeune fille dans la réforme de la législation pénale et du Code de la famille », organisées par l'ICD ; 3. Policy brief qui rentre dans le cadre du projet «Voix de la jeune fille dans la réforme du Code pénal et le Code de la Famille», organisé par l'ICD ; 4. Colloque international organisé par la FLDDF intitulé « Femmes d'ici et d'ailleurs pour un Code de la famille garantissant l'égalité et la non-discrimination ; 5. Mécanisme de coordination de la FLDDF «Femmes d'ici et d'ailleurs pour l'égalité» a composé d'associations au Maroc et à l'étranger ; 6. Création des comités des jeunes universitaires, pour la promotion de l'offre de service en matière de SSR ; 7. Organisation de cycles de conférences en virtuel et en présentiel par l'OPALS, axés sur la promotion de la SSR ; 8. Expérimentation de l'introduction des contraceptifs injectables sous-cutanés de l'acétate de médroxyprogestérone dépôt sous-cutané (DMPA-SC) au Maroc par l'OPALS ; 9. Formation de Professionnels de santé en matière de counseling des femmes et des professionnels de santé, dans les centres de santé et les centres de traitement ambulatoires ; 10. Formation de pharmaciens sur la promotion de l'approche Self-care en matière de Santé Sexuelle et Reproductive (SSR) ; 11. Formation de professionnels de santé sur le renforcement de leurs compétences pratiques et les approches d'accueil et d'orientation des jeunes sur les questions de santé ; 12. Déclaration conjointe signée entre la division de la santé scolaire et universitaire du Ministère de la Santé et de la Protection sociale (MSPS) et l'OPALS ; 13. 8 nouveaux centres ont intégré dans le cadre du projet pilote d'introduction du progestatif injectable (DMPA-SC) en auto-administrations ; 14. Elaboration d'une évaluation du projet pilote d'introduction de la contraception injectable sous cutanée par l'acétate de Médroxyprogestérone ; 15. Etude réalisée sur la situation de l'avortement et son impact sur la santé et les droits de la femme au Maroc, par l'OPALS ; 16. Débat national concernant l'avortement au Maroc, dans le memorandum sur le thème "pour un avortement sécurisé au Maroc" ; 17. 3 ateliers de concertations régionales de plaidoyer, dans le cadre du suivi des recommandations de l'EPU, de la SSR et de la VBG ; 18. Feuille de route pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'EPU de la coalition ISRAR ; 19. Organisation d'ateliers de dialogues communautaires sur le mariage des jeunes filles vulnérables « La voix de la jeune fille contre le mariage des enfants ». 	<p>La cible a été dépassée de 13,6 fois</p>
--	--	---

<p>Nombre de mesures prises par les décideurs pour donner suite au plaidoyer</p>	<p>En 2023, 31 mesures ont été prises par les décideurs suite au plaidoyer exercé par les OSC/ODDF :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Présentation de la stratégie Nationale de la Santé des Adolescents et des Jeunes 2022-2030 (y compris ESC) ; 2. Intégration des recommandations de l'EPU concernant la DSSR et EG dans le rapport du Royaume du Maroc ; 3. Elaboration du Plan Opérationnel de mise en œuvre du paquet essentiel de services de la SSR ; 4. Convention de partenariat signée, entre-le Ministre de la Santé et de la Protection Sociale, et le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, qui détermine, le Plan d'Action Conjoint 2022-2026 autour de la santé universitaire ; 5. Ateliers intersectoriels qui ont favorisé un débat entre les parties prenantes pour développer un cadre de référence de l'ESC intégré et intersectoriel ; 6. Elaboration d'un guide normatif d'organisation et de fonctionnement des Centres Médico-Universitaires ; 7. Modules de formation du programme en Éducation à la Santé Sexuelle et Reproductive, au profit des élèves / bénéficiaires de l'E2C-NG ; 8. Etude sur l'institutionnalisation de l'approche Education par les Pairs en milieu scolaire ; 9. Présentation de l'étude des connaissances, attitudes et Pratiques des parents et des besoins des adolescents et jeunes en matière d'ESR ; 10. Accompagnement en communication digitale et sur les réseaux sociaux des morchidates et oulémas de l'ÉDHH ; 11. Création d'un pool d'oulémas relais et ,morchidates spécialisés dans la lutte contre les normes sociales discriminantes par la RMO ; 12. Elaboration d'un plan opérationnel du programme POMO SSR par la DGAPR ; 13. Elaboration d'un guide de la santé sexuelle et reproductive élaboré par la DGAPR ; 14. Implémentation d'un modèle digital de relance de la population pour le renforcement de la continuité des services de la SSR ; 15. Élaboration et production d'un rapport statistique du MSPS avec des indicateurs sur les droits à la SSR, intégrant la dimension genre et la VBG ; 16. Distribution de dépliants sur l'habilitation des jeunes au mariage auprès des conseils régionaux des Adouls ; 17. Création de l'observatoire de l'Education Sexuelle Complète à l'Université Mohammed Ier à d'Oujda, en partenariat avec l'AMPF ; 18. Adoption du nouveau modèle de la consultation prénuptiale et sa mise en œuvre dans les trois régions pilotes, par le MSPS ; 19. Mise en place d'un nouveau Master sur le leadership et le management en santé sexuelle et reproductive à l'ISPITS d' Oujda ; 20. Renforcement du dispositif de pilotage et du système d'information selon les nouvelles normes et standards de PEC FFVV ; 21. Guide de référentiel sur les normes nationales de la PEC médicale des violences sexuelles à l'encontre des femmes, des filles et des enfants ; 22. Déclaration conjointe signée entre la division de la santé scolaire et universitaire du MSPS et l'OPALS ; 23. Support de sensibilisation à l'usage des professionnels de la santé sur les conséquences néfastes du mariage précoce sur la santé des filles ; 24. Partage des données scientifiques de l'étude de l'ONDH mettant en exergue l'impact du mariage précoce sur la santé ; 25. Présentation d'une étude menée par le MSISF concernant l'évaluation du cadre normatif de la violence à l'égard des femmes ; 26. Création de comités de jeunes universitaires, pour la promotion de l'offre de service en matière de SSR ; 27. Renforcement des compétences des acteurs de la chaîne de prise en charge des femmes victimes de violence par le MSISF ; 28. Organisation de la campagne de lutte contre le mariage des enfants nommée I DON'T ; 29. Organisation de la campagne digitale sur les masculinités positives, lancée par le Ministère de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille ; 	<p>La cible a été dépassée de 11,6 fois</p>
---	---	---

	<p>30. Organisation d'un side événement dans la 67^{ème} session de la Commission de la condition de la femme - New York ;</p> <p>Lettre Royale adressée au Chef du Gouvernement, lui demandant d'accélérer la réforme de la Moudouwana.</p>	
<p>Nombre d'actions de plaidoyer et/ou d'élaboration de memorandum conduites par les OSCC / ODDF sur l'évaluation des politiques publiques liées aux DSSR et l'EG</p>	<p>En 2023, 19 actions de plaidoyer et/ou d'élaboration de memorandum conduites par les ODDF sur l'évaluation des politiques publiques liées aux DSSR et l'EG</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Présentation du memorandum sur le thème "pour un avortement sécurisé au Maroc" par la coalition ISRAR ; 2. Concertations nationales sur « Voix de la jeune fille dans la réforme de la législation pénale et du Code de la famille », organisées par l'ICD ; 3. Policy brief qui rentre dans le cadre du projet «Voix de la jeune fille dans la réforme du Code pénal et le Code de la Famille», organisé par l'ICD ; 4. Colloque international organisé par la FLDDF intitulé « Femmes d'ici et d'ailleurs pour un Code de la famille garantissant l'égalité et la non-discrimination » ; 5. Mécanisme de coordination de la FLDDF «Femmes d'ici et d'ailleurs pour l'égalité» composé d'associations au Maroc et à l'étranger ; 6. Création des comités des jeunes universitaires, pour la promotion de l'offre de service en matière de SSR ; 7. Organisation de cycles de conférences en virtuel et en présentiel par l'OPALS, axés sur la promotion de la SSR ; 8. Expérimentation de l'introduction des contraceptifs injectables sous-cutanés de l'acétate de médroxyprogestérone dépôt sous-cutané (DMPA-SC) au Maroc par l'OPALS ; 9. Formation de Professionnels de santé en matière de counseling des femmes et des professionnels de santé, dans les centres de santé et les centres de traitement ambulatoires ; 10. Formation de pharmaciens sur la promotion de l'approche Self-care en matière de Santé Sexuelle et Reproductive (SSR) ; 11. Formation de professionnels de santé sur le renforcement de leurs compétences pratiques et sur les approches d'accueil et d'orientation des jeunes sur les questions de santé ; 12. Déclaration conjointe signée entre la division de la santé scolaire et universitaire du Ministère de la Santé et de la Protection sociale (MSPS) et l'OPALS ; 13. 8 nouveaux centres ont intégré, dans le cadre du projet pilote d'introduction du progestatif injectable (DMPA-SC), en auto-administrations ; 14. Elaboration d'une évaluation du projet pilote d'introduction de la contraception injectable sous cutanée par l'acétate de Médroxyprogestérone ; 15. Etude réalisée sur la situation de l'avortement et son impact sur la santé et les droits de la femme au Maroc, par l'OPALS ; 16. Débat national concernant l'avortement au Maroc, dans le memorandum sur le thème "pour un avortement sécurisé au Maroc" ; 17. 3 ateliers de concertations régionales de plaidoyer et de suivi des recommandations de l'EPU, celles en lien avec la SSR et VBG ; 18. Feuille de route pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'EPU de la coalition ISRAR ; 19. Organisation d'ateliers de dialogues communautaires sur le mariage des jeunes filles vulnérables « La voix de la jeune fille contre le mariage des enfants». 	<p>La cible a été dépassée de 13,6 fois</p>

<p>Nombre des OSC/ODDF faisant progresser les DSSR et EG, formées dans l'évaluation et la redevabilité des PP</p>	<p>En 2023, 262 OSC ont progressé les DSSR et EG, formées dans l'évaluation et la redevabilité des politiques publiques sous l'angle SSSR et EG :</p> <ul style="list-style-type: none"> -10 OSC/ODDF ont participé au colloque organisé par la FLDDF « Femmes d'ici et d'ailleurs pour un Code de la famille garantissant l'égalité et la non-discrimination» ; -12 OSC/ODDF ont participé au rapport analytique sur la place de la jeune fille dans le processus de réforme législative du Code pénal et du Code de la famille ; -20 OSC/ODDF ont participé à la conférence de suivi des recommandations de l'examen périodique universel de l'association ASTICUDE ; - 35 OSC/ODDF ont participé à l'exposition des posters de mobilisation de la clôture de la campagne l'DONT contre le mariage d'enfants ; - 30 OSC/ODDF ont participé à la journée scientifique de sensibilisation sur les conséquences du mariage des mineures sur la santé ; - 35 OSC/ODDF ont participé aux 7 Dialogues Soar qui ont été organisés lors des campagnes de lutte contre la VBG et le mariage des enfants ; - 40 OSC/ODDF ont assisté à la présentation d'une étude menée par le MSISF, concernant l'évaluation du cadre normatif de la VBG ; - 28 OSC/ODDF ont participé aux concertations nationales sur « Voix de la jeune fille dans la réforme de la législation pénale et du Code de la famille », organisées par l'ICD; - 35 ONGs ont participé aux 3 ateliers de concertations de la coalition ISRAR dans le cadre du suivi des recommandations de l'EPU ; - 17 OSC/ODDF ont participé à la présentation du mémorandum sur le thème "pour un avortement sécurisé au Maroc" élaboré par la coalition ISRAR. 	<p>La cible a été dépassée de 21,6 fois</p>
<p>Nombre des rapports d'évaluation produits de redevabilité des politiques publiques sous l'angle DSSR et EG par les OSC/ODDF (UPR, CEDAW, CIPD, CSW) (résultat immédiat 1.3.2.0) :</p>	<p>En 2023, 10 rapports ont été élaborés pour l'évaluation des produits de redevabilité des politiques publiques sous l'angle DSSR et EG, (UPR, CEDAW, CIPD, CSW) notamment:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Etude des connaissances, attitudes et Pratiques des parents et des besoins des adolescents et jeunes en matière d'ESC, organisée par le MSPS ; 2. Evaluation du projet pilote de la digitalisation de la relance de la population, validé par le MSPS ; 3. Étude sur le mariage des mineur.e.s, présentée par le comité de pilotage composé de l'ONDH, en partenariat avec l'UNFPA, l'UNICEF et l'ONU Femmes ; 4. Etude réalisée sur la situation de l'avortement et son impact sur la santé et les droits de la femme au Maroc, par l'OPALS ; 5. Le mémorandum sur le thème "pour un avortement sécurisé au Maroc" élaboré par la Coalition ISRAR ; 6. Etude menée par le MSISF, concernant l'évaluation du cadre normatif de la violence à l'égard des femmes ; 7. Etude sur l'institutionnalisation de l'approche Education par les Pairs en milieu scolaire; 8. Rapport analytique sur la place de la jeune fille dans le processus de réforme législative du Code pénal et du Code de la famille ; 9. Rapport sur l'implantation de l'éducation à la SSR ; 10. Rapport statistique du MSPS avec des indicateurs sur les droits à la SSR, intégrant la dimension genre et la violence basée sur le genre. 	<p>La cible a été dépassée de 6,75 fois</p>

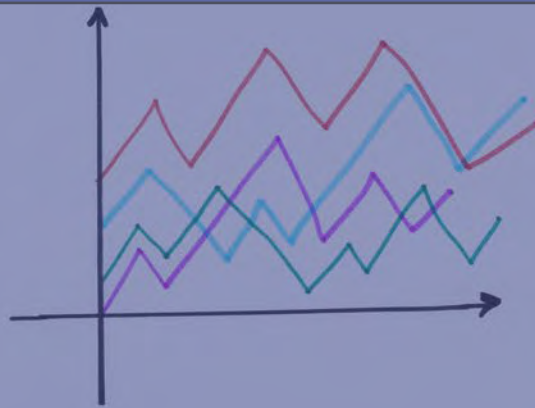
A stack of several books of various colors (red, blue, green, white) is shown. A small white ladder is leaning against the stack, and a tiny blue figure of a person is standing on one of the books. The background is dark blue.

IX- Livrables produits par les Partenaires de mise en oeuvre

IX- Livrables produits par les Partenaires de mise en œuvre

2023	Livrables
R1100	Stratégie Nationale de la santé des adolescents et des jeunes 2022-2030
	Présentation de la Stratégie Nationale de la Santé des Adolescent.e.s et des Jeunes 2022-2030,
	Support de formation MEN 1, support de formation MEN 2, support de formation MEN 3,
	Rapport de formation EDHH art of public speaking, Rapport formation EDHH sur la photographie 1
	Rapport de formation EDHH sur le théâtre, Rapport de formation EDHH en communication digitale et réseaux sociaux,
	Dépliant habilitation des jeunes au mariage,
	Support AMPF: Habilitation des jeunes au mariage poster
	Etude CAP et la présentation de l'étude CAP
	Vidéo best de l'activité sur l'échange inter-religieux .mov et le poster de la cérémonie de clôture
R 1200	Etude d'évaluation de la loi n°103-13
	Rapport des ateliers de formation des EMF à Marrakech et le rapport des ateliers de formation des EMF à Fès,
	Guide normatif d'organisation et de fonctionnement des Centres Médico-Universitaires V. Provisoire,
	Feuille de route consultation pré-nuptiale
	Evaluation du projet pilote de la digitalisation de la relance de la population en santé sexuelle et reproductive,
	Rapport de l'évaluation du projet pilote d'implantation de l'éducation à la santé sexuelle et reproductive,
	Draft Policy brief digitalisation,
	Guide de sensibilisation SSR /DGAPR,
	Rapport de l'atelier de finalisation POMO,
	Plan de partenariat DGAPR; Plan d'action DGAPR; Cadre logique/DGAPR
R1300	Rapport formation des formatrices du projet Project SOAR
	Présentation Etude sur la situation de l'avortement et son impact sur la santé et les droits des femmes /filles au Maroc/ OPALS
	Draft sur le rapport sur la situation de l'avortement et son impact sur la santé et les droits de la femme au Maroc/ OPALS
	Etude sur le Mariage des mineures au Maroc de l'ONDH
	Rapport séminaire du 23 juin de l'association Asticude
	Stratégie de plaidoyer sur les recommandations de l'EPU / ISRAR
	Rapport des concertations régionales et de la concertation nationale / ISRAR
	Mémoire Pour un avortement sécurisé au Maroc/ISRAR
	Feuille de route pour une meilleure implication de la jeune fille dans le processus de réforme législative du Code pénal et du Code de la famille
	Policy brief , Place de la jeune fille dans le processus de réforme législative du Code pénal et du Code de la famille/ICD;
	Rapport Analytique de la place de la jeune fille dans le processus de réforme législative du Code pénal et du Code de la famille/ICD
	Revue de presse/ ICD
	Feuille de route ISRAR pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'Examen Périodique Universel (EPU)
	Capsules sur la masculinité positive
Rapport de la 20 ème campagne nationale de lutte contre la violence digitale	

IX- Performances 2023 : Matrice de suivi et mesure du rendement



X- Performances 2023 : Matrice de suivi et mesure du rendement

Le renseignement de cette matrice par l'équipe UNFPA a fait appel aux informations figurant dans les rapports des partenaires et aussi celles collectées, par l'équipe de l'UNFPA, d'autres sources d'informations préalablement identifiées dans cette matrice.

Matrice des résultats : DROITS A LA SANTE SEXUELLE ET REPRODUCTIVE POUR LES FEMMES ET LES FILLES ET ÉGALITÉ DES GENRES GARANTIS

Résultats	Indicateurs	Données de base	Résultat 2019	Cible 2020	Résultat 2020	Cible 2021	Cumulatif 2019-2020	Résultat 2021	Cumulatif 2019-2022	Cible à la fin du projet	Cumulatif 2019-2023	Résultat 2022	Résultats 2023	Commentaires
RÉSULTAT intermédiaire 1.1.0.0 Prise de décision éclairée des femmes et des filles en matière de droits, de prévention et de recours aux services de santé sexuelle et reproductive	Nombre de femmes et de filles, d'hommes et de garçons ayant modifié leurs attitudes et pratiques liées à la SSR suite à leur formation en ESC	Inexistence de stratégie en ESC au niveau de Dar Taïlba	N/A	0	0	15 Dar Taïlba 300 Filles 50 encadrants	0	710 filles sensibilisées / 76 monitrices formées / 17 établissements de Dar Taïlba ciblés	Cumulatif de trois ans: 12544 (11339 FF, 1205 HGF)	Manque de cible	Cumulatif de 4 ans : 12824 (11499FF, 1272HG)	Total de 2022: 854F, 4195H	Total 2023: 280 (213FF, 67HG)	
		Commentaire: En 2023, le Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et du sport (MENPS) a élaboré une étude sur l'institutionnalisation de l'approche Éducation par les Pairs en milieu scolaire. Dans le but d'évaluer les connaissances, attitudes et pratiques des élèves de la sixième année de l'enseignement primaire vis-à-vis de l'enseignement de l'éducation sexuelle et de la santé reproductive (ESSR), l'Inspection générale des affaires pédagogiques a réalisé une étude de terrain oblat (960) élèves, et (72) enseignants de la discipline activité scientifique, dans (48) établissements scolaires (publiques et privés, urbains et ruraux). L'étude a permis de mettre en exergue les avantages de l'intégration de l'éducation sexuelle et de la santé reproductive à l'école primaire; en particulier les opportunités qu'offre le domaine des sciences de la vie dans le programme d'activités scientifiques, pour aider les apprenants à avoir une compréhension approfondie du monde du vivant, satisfaire leur curiosité scientifique et cognitive, et développer des connaissances, des attitudes et des pratiques liées à la thématique de l'éducation à la santé. Les résultats ont montré que la grande majorité des apprenants des connaissances et des informations sur le thème de la santé reproductive, et que le niveau de performance des filles est généralement meilleur que le niveau des garçons, avec des différences variables selon la nature de chaque question du test d'évaluation de l'étude de terrain. En termes d'attitudes et de pratiques, l'étude a confirmé que la majorité des apprenants sont conscients de l'importance de l'éducation sexuelle et de la santé reproductive dans l'organisation de la vie sociale, en constatant l'intérêt de l'hygiène et de la prévention dans la protection de l'appareil génital contre les maladies, et les précautions nécessaires à prendre, que ce soit pendant les menstruations ou la grossesse. 280 dont: 213 femmes et filles, 67 hommes et garçons ont modifié leurs attitudes et pratiques liées à la SSR suite à leur formation en ESC, dont: 217 (160F, 57G) sensibilisées avec 22 facilitatrices formées dans 3 établissements de Dar Taïlba dans les 3 régions ciblées par l'association Projet SOAR, sur la SSR, le leadership et la préparation à l'employabilité des jeunes filles. L'évaluation de la formation a démontré que les facilitatrices sont désormais prêtes et équipées avec une variété d'outils et de stratégies pour construire les capacités en employabilité des Filles Soar. 15 jeunes (9F, 6G) membres des comités des jeunes universitaires ont organisé des actions de sensibilisation pour la promotion de la SSR et promouvoir l'amélioration de l'accès des étudiant.e.s universitaires à l'information et aux services sur la SSR. En 2023, au niveau des établissements pénitentiaires, 48 personnes (44F, 4H) dont: 40 éducatrices paires des femmes détenues et 8 personnels et 24 personnes (22F, 2H) ont été formées à la Prison Locale Bourkaïza, et 24 personnes (22F, 2H) ont été formées à la Prison Locale Tébouan, sur l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive et de la lutte contre la violence basée sur le genre pour les femmes et filles détenues et l'extension des ateliers de formation des détenues éducatrices paires en matière de SSR, pour la consolidation des acquis à travers la mise en place des supports didactiques. L'évaluation de la formation a démontré que les participantes ont acquis des connaissances en matière de SSR, elles ont exprimé le besoin de bénéficier de deux ou trois séances supplémentaires de consolidation des acquis avant de se sentir pleinement confiantes pour transmettre les connaissances acquises à d'autres. Le résultat a atteint un total cumulatif de 12 824 (11499 FF, 1272 HG) pendant les 4 dernières années du projet, afin de maximiser l'incidence des activités. Le projet a dû engager plusieurs partenaires avec la société civile. Cette stratégie a permis d'étendre les activités à plus que le nombre ciblé des bénéficiaires.												
	Nombre de femmes et de filles, d'hommes et de garçons démontrant une attitude positive vis-à-vis de l'élimination de la VBG	Info non disponible	N/A	200	192 jeunes (163 G et 29 F)	1 000	192 jeunes (garçons et filles)	28 178 jeunes engagés. Es 19000 FF + 9178 HG)	Cumulatif de trois ans: 56364 = 41591 FF + 14056 HG	2000 jeunes (garçons et filles) engagé. Es	Cumulatif de 4 ans : 57349 (42233FF, 14399HG)	Total de 2022: 28333 (22555 F, 5778 H)	Total de 2023: 985 (642FF, 343HG)	La cible a été dépassée de 28,6 fois
		Commentaire: En 2023, 985 (642 FF, 343 HG) ont démontré une attitude positive vis-à-vis de l'élimination de la VBG dont : - 217 jeunes dont (160 FF, 57 HG), ont participé aux dialogues de concentration de l'association Soar dans le cadre de campagnes de sensibilisation des communautés ; -20 facilitatrices ont été formées pour accompagner les jeunes filles sur les thématiques de la lutte contre la VBG et le mariage des mineurs ; -137 personnes (50 FF, 87 HG) ont participé à la conférence organisée par l'association ASTICUDE pour le suivi des recommandations de l'examen périodique universel -78 assistantes sociales des EMF ont été formées par le MSSE, au niveau régional et local pour la protection et la PEC FFW ; -15 jeunes (9F, 6G) membres actifs au sein des comités des jeunes universitaires créés par l'OPALS pour sensibiliser les jeunes sur la SSR ; -92 marchadistes et marchélines (57 F, 35 HG) ont bénéficié d'une série de formations sur la communication pour diffuser des messages éducatifs sur la VBG ; -60 marchadistes et marchélines (40F, 20 HG) ont participé au séminaire national de la RMO sur le dialogue entre les leaders religieux, sur la VBG et les pratiques néfastes ; -31 oulémas relais (11F, 20 HG) ont créé un pool de formateurs/ices outillés par la RMO, sur la santé et le bien être des jeunes dans l'espace universitaire ; -178 jeunes (103 FF, 75 GH) ont participé aux concertations de l'ICD sur « Voix de la jeune fille dans la réforme de la législation pénale et du Code de la famille » ; -66 jeunes (44 FF, 22 HG) ont participé aux concertations régionales de ISRAR, pour le suivi des recommandations de l'IEPU, en lien avec la SSR et VBG ; -43 jeunes (26F, 17G) ont participé aux cycles de conférences présentielles et virtuelles organisés par l'OPALS, axés sur la promotion de la SSR ; -48 personnes (44F, 4H) dont 20 éducatrices paires des femmes détenues et 4 personnels pénitentiaires ont été formés à la Prison Locale Bourkaïza et celle de Tébouan. Le résultat a atteint un total cumulatif de 57 349 (42 233 FF, 14 399 HG) pendant les 4 années du projet, ce résultat est plus élevé que la cible prévue de 28,6 fois - Grâce au plaidoyer et à la sensibilisation effectuée par le projet, et à l'impact de la 20ème campagne de CLCVF de 2022.. la campagne qui a concerné la violence numérique au niveau territorial a dépassé toutes les attentes.												

Résultat immédiat 1.1.1.0 Connaissances et attitudes améliorées des filles et des garçons en matière d'éducation sexuelle complète dans les établissements scolaires et les établissements de Dar Talba	Nombre d'enseignants ayant suivi une formation en ESC	Zéro enseignants ayant suivi une formation en ESC	N/A	50 enseignants et 25 formateurs	195 (74 futurs, enseignants et 125 formateurs)	300 enseignants et 125 formateurs	195 dont (74 futurs, enseignants et 125 formateurs)	465 enseignant(e)s (322F-143H) Et 63 formateur (ic)es (49 F-14H)	Cumulatif de trois: Enseignant(e)s 528 (365F, 163H) Inspecteur (ic)es 65 F-15H) Formateur (ic)es 87F, 45H)	480 enseignant(e)s ayant suivi une formation en ESC et 25 formateur (ic)es nationaux	Total de 2022: 46 formateurs (19F, 27 H)	La cible a été dépassée par 10%
Commentaire: Vu que toutes les activités du Résultat immédiat 1.1.1.0 dans le PMO ont été réalisées en 2022, l'année 2023, n'a pas inclus de nouvelles activités pour atteindre ces indicateurs. En 2022, 46 formateurs (19F, 27 H) ont été formés dont 23 formateur (ic)es (19F-4H) qui ont bénéficié du cycle de formation des formateurs des centres EZC-NG, organisé sur le programme l'ESSR, dans 3 centres: le 28/11/2022 au centre Régional de Développement et d'Alphabétisation (CRDA) - Ecole 2ème Chance Nouvelle Génération BATHA - Fès ; le 02/12/2022 au Centre de la Deuxième chance-Nouvelle Génération Idriss Premier Marrakech et les 23 et 24 /11/2022 au Centre Association Initiatives : Citoyenneté – Environnement – Développement (AICEED). Il y a eu aussi formation de 23 futurs hommes chefs des établissements scolaires et surveillants généraux de 9 CRMEF de MS- BMK-SM-CS sur l'approche d'éducation par les pairs et habiletés de vie, promotion de l'ESR et de l'ingénierie de la formation. Le résultat a dépassé les cibles de 10 % ; afin de maximiser l'incidence des activités, le projet a dû engager plusieurs partenaires avec la société civile. Cette stratégie a permis d'étendre les activités à plus que le nombre ciblé des bénéficiaires.												
Nombre d'élèves filles et garçons des écoles, des collèges et des filles résidentes de dar Talba ayant reçu la formation	Zéro	115 F et 45 for:	0	400 filles et garçons (avec 50% filles)	115 F et 45 formateurs	710 filles 76 monitrices	Cumulatif en 3 ans: 903 F + 121 Formateurs	500 garçons et filles dont 50% des filles	78 filles SOAR	cible a été dépassée par 80,6%		
Commentaire : Vu que toutes les activités du Résultat immédiat 1.1.1.0 dans le PMO ont été réalisées en 2022, l'année 2023 n'a pas inclus de nouvelles activités pour atteindre ces indicateurs. En 2022, 78 jeunes filles âgées de 12, ans à 18 ans ont été sensibilisées dans 3 établissements de Dar Talba ciblés dans les 3 régions du projet sur le changement de comportement à risque en matière de santé sexuelle et reproductive, y compris le mariage des mineures et les grossesses non désirées ; 27 jeunes filles ont été formées à Douar Laïdam par le Projet Soar, 23 jeunes filles formées à Ouazzate, en partenariat avec la Fédération de la ligue démocratique pour les droits des femmes, et 28 jeunes filles formées à El Hajeb, en partenariat avec l'association Amal pour la femme et le Développement. Le résultat a dépassé les cibles de 80,6 % ; afin de maximiser l'incidence des activités, le projet a dû engager plusieurs partenaires avec la société civile. Cette stratégie a permis d'étendre les activités à plus que le nombre ciblé des bénéficiaires.												
Pourcentage des jeunes (garçons et filles) ayant amélioré leurs connaissances en ESC	Aucune évaluation	N/A	50%	Evaluation	50%	0	ESC est intégré dans les curricula 6 ^{ème} primaire	50%				
Commentaire : En 2023, 77% des jeunes ont bien maîtrisé les connaissances et les informations sur le thème de la santé reproductive. Selon l'étude menée par le MEN pour évaluer et mesurer les niveaux d'amélioration des connaissances des jeunes filles et garçons, après l'intégration du module de l'ESR dans les curricula du primaire, il a été constaté que le niveau de performance des filles est généralement meilleur que le niveau des garçons, avec des différences variables selon la nature de chaque question du test d'évaluation de l'étude de terrain. Cette étude a permis d'évaluer les connaissances, attitudes et pratiques des élèves de la sixième année de l'enseignement primaire vis-à-vis de l'enseignement de l'éducation sexuelle et de la santé reproductive (ESSR). Cette étude a ciblé (960) élèves et (72) enseignants de la discipline activité scientifique, dans (48) établissements scolaires (publics et privés, urbains et ruraux). Ce résultat a été atteint démontrant que 77% ont amélioré leurs connaissances dans l'ESR durant les 4 années du projet.												
Nombre d'initiatives ayant intégré les habiletés de vie en relation avec l'ESR, en collaboration avec des acteurs gouvernementaux et des ONG.	Aucune évaluation	N/A	4	4	6	4	9 initiatives	Cumulatif en trois ans: 23 initiatives	6	Cumulatif en 4 quatre ans : 32	14 initiatives	9 initiatives La cible a été dépassée De 5.3 fois
Commentaire : En 2023, 9 initiatives ont été engagées intégrant les habiletés de vie en relation avec l'ESR, en collaboration avec des acteurs gouvernementaux et ONG : 1. Présentation officielle de la Stratégie Nationale de la Santé des Adolescents et des Jeunes 2022-2030 intégrant l'ESR ; 2. Ateliers intersectoriels pour développer un cadre de référence de l'éducation sexuelle complète, intégré et intersectoriel adapté au contexte Marocain ; 3. Guide normatif d'organisation et de fonctionnement des centres Médico-Universitaires mettant l'accent sur les meilleures pratiques nationales en matière d'ESR ; 4. Préparation du dossier d'accréditation de la création de l'observatoire sur l'ESR, à l'Université Mohammed Ier d'Oujda ; 5. Modules de formation du programme en Education à la Santé Sexuelle et Reproductive au profit des élèves / bénéficiaires de l'ECZ-NG ; 6. Etude sur l'institutionnalisation de l'approche Education par les Pairs en milieu scolaire ; 7. Présentation de l'étude Cap des parents et les besoins des adolescents et jeunes en matière d'éducation sexuelle et reproductive ; 8. Développement des supports de l'IEC ; 9. Guide normatif d'organisation et de fonctionnement des Centres Médico-Universitaires. Le résultat cumulatif des 4 années a atteint 32 initiatives, ce qui permet de dépasser les cibles de 5,3 fois. Afin de maximiser l'incidence des activités, le projet a dû engager des partenaires avec les ONG, ce qui a permis d'engager plus d'initiatives que prévu.												

<p>Résultat immédiat 1.1.2.0</p> <p>Sensibilisation accrue à l'échelle nationale, des femmes et des filles, des hommes et des garçons sur les droits à la SSR et sur les normes sociales discriminantes envers les femmes et les filles</p>	<p>Nombre de participants (H/F, filles / garçons) dans les rencontres grand public, relatives aux DSR et sur les normes sociales discriminantes envers les femmes et les garçons sur les droits à la SSR et sur les normes sociales discriminantes envers les femmes et les filles</p>	<p>0</p> <p>2050</p> <p>1500</p> <p>Plus de 239 000 (en présentiel et virtuel)</p> <p>1000</p> <p>Plus de 241 000 jeunes, adolescents et adultes</p> <p>5 714 656 personnes</p> <p>5 955 656 Cumulatif en trois ans: 7 895 719 FF/ HG</p> <p>500 H 1000 F 500 G 500 F</p> <p>Cumulatif en 4 quatre ans : 7 917 942 HH/HG</p> <p>Cumulatif 2022: 1,9 million</p> <p>Cumulatif 22 Total de: 33 826</p> <p>Réalisé 250 fois de plus</p>	<p>Commentaire :</p> <p>En 2023, 33 826 personnes ont été atteintes par les campagnes grand-public pour la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la déconstruction des normes discriminantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 90 personnalités (60F, 40H), dont des ambassadeurs, artistes, journalistes, activistes, ont participé à l'exposition des posters de la campagne IDONT contre le mariage d'enfants ; 10 000 personnes touchées par la campagne lancée en 2022, la campagne IDONT ; 11 519 personnes touchées par la campagne digitale sur les masculinités positives lancée par le MSBF, en présence de 80 personnalités importantes (56F, 24H) 12 000 personnes touchées par la diffusion des spots de sensibilisation sur les masculinités positives auxquelles ont participé des personnalités médiatiques et artistiques ; 217 (160 FF, 57 HG) jeunes ont participé aux 7 Dialogues Soar de campagnes de plaidoyer pour une politique de tolérance zéro et la lutte contre le mariage des enfants ; 20 200 personnes ont été touchées par l'activation digitale des résultats de l'année 2022, durant le mois d'avril sur les réseaux sociaux. <p>Le résultat cumulatif des 4 années a atteint 7 917 942 HH/HG, ce qui a permis de dépasser les cibles de 250 fois de plus que les cibles prévues : le projet a institutionnalisé des campagnes digitales permettant de dépasser les cibles.</p>
<p>Nombre de décideurs sensibilisés sur les DSR/REG</p>	<p>0</p> <p>15</p> <p>10</p> <p>25</p> <p>491 décideurs ont participé à des actions</p> <p>En 2021:521 (119F, 402H) En 2022:214 F, 189 H Cumulatif en trois ans: 1043 (452F+591H)</p>	<p>Cumulatif 2023: Total de: 359 (191F, 167H)</p> <p>Cumulatif 2022: 403 (214 F, 189 H)</p> <p>Cumulatif en 4 quatre ans: 1402 (643 F, 758H)</p>	<p>Réalisée à 100%</p>
<p>Résultat immédiat 1.1.3.0</p> <p>Connaissances et compétences améliorées des responsables de l'éducation islamique (morchidates femmes) oulémas en matière des droits sexuels et reproductifs et d'égalité des genres</p>	<p>Nombre de morchidates (femmes) et des oulémas (hommes) formés</p>	<p>0</p> <p>294 Morchidates</p> <p>90 Oulémas relais</p> <p>300</p> <p>294 Morchidates</p> <p>390 acteurs religieux formés</p> <p>En 2021:684 acteurs religieux (163 F, 521 H) + En 2022:(138F, 90 H) = Cumulatif en trois: 301F, 611H= 912</p>	<p>Cumulatif 2023: Total: 171 (88F, 83H)</p> <p>Cumulatif 2022: Total 273 (90 H, 138 F)</p> <p>Cumulatif des quatre ans: 1083 (389F, 694H)</p> <p>300 oulémas et 300 morchidates</p> <p>1083 (389F, 694H)</p> <p>La cible des Morchidates a été dépassée par 29,6 % Et la cible des Oulémas a été dépassée De 131,33 %</p>
<p>Résultat immédiat 1.1.3.0</p> <p>Niveau d'amélioration des connaissances des morchidates (femmes) et des oulémas (hommes) en matière des DSR et d'égalité des genres</p>	<p>Aucune évaluation</p> <p>N/A</p> <p>Satisfaisant</p> <p>Évaluation n'a pas été faite</p> <p>Satisfaisant</p> <p>Évaluation non réalisée</p> <p>Évaluation réalisée</p> <p>Évaluation Satisfaisante</p>	<p>Évaluation Satisfaisante</p>	<p>Évaluation Satisfaisante</p>
<p>Commentaire :</p> <p>En 2023, 171 dont 88 morchidates et 83 oulémas relais hommes ont été formés avec l'EDHH et la RMO.</p> <p>1, 57 morchidates et 23 oulémas relais hommes ont été formés dans l'établissement de Dar El-Hadith Al-Hassania avec une série de formations ;</p> <p>2, 31 oulémas relais (11F, 20H) ont constitué un Pool de Oulémas relais outillés avec des supports de communication de la RMO ;</p> <p>3, 40 acteurs religieux et 20 morchidates ont participé au séminaire national de la RMO de dialogue entre les leaders religieux et les acteurs de la société civile.</p> <p>Le résultat cumulatif des 4 années a atteint 1083 dont 389 morchidates et 694 Oulémas. Ce qui a permis de dépasser la cible des morchidates par 29,6 % et la cible des Oulémas par 131,33 %, car le projet a conclu un partenariat avec la RMO et DHH ce qui a facilité l'atteinte des résultats.</p>	<p>Commentaire :</p> <p>Vu que l'étude inscrite dans le Résultat immédiat 1.1.3.0 dans le PMO a été réalisée en 2022, l'année 2023, n'a pas inclus de nouvelles activités pour atteindre ces indicateurs.</p> <p>En 2022, la RMO a effectué une étude qui vise l'évaluation des compétences psychosociales et méthodo-cognitives des éducateurs pairs et Oulémas Relais (femmes & hommes), formés en matière de la santé sexuelle et reproductive (SSR) et d'égalité de genre durant les trois ans, de 2019 à 2023. L'étude a ciblé 900 jeunes acteurs de la Rabita Mohamadia des Oulémas dans toutes les régions du Maroc.</p> <p>Selon l'analyse des réponses des questions figurant dans le questionnaire, il s'avère que 96% des Oulémas Relais et des Educateurs Pairs sont satisfaits de l'amélioration de leurs compétences pour la sensibilisation à la violence, considèrent qu'ils sont « bien outillés d'une série de connaissances scientifiques valides, relatives à la SSR et à ses différentes composantes »; 65% des jeunes éducateurs pairs et des oulémas relais déclarent qu'ils arrivent à influencer les jeunes qu'ils sensibilisent suite aux séances de sensibilisation et 46% d'entre eux ont utilisé des supports et outils accueillis lors des formations et des séances de sensibilisation.</p> <p>Selon l'analyse des réponses, 71% des Oulémas Relais et les Educateurs Pairs sont satisfaits de la pédagogie de formation qui faisait appel à la participation active de chacun; 45% sont complètement satisfaits de la pertinence de la documentation remise lors des formations; 67% des Oulémas Relais et les Educateurs Pairs jugent que la durée des formations pour consolider leurs acquis en SSR est très suffisante. 57% jugent que les formations sont complètement adéquates à leurs attentes. 74% des Oulémas Relais et les Educateurs Pairs jugent que les quantités des apports des formations est trop forte; et 83% déclarent que les enseignements tirés et en pratique après la formation sont importants. Aussi, 33% des bénéficiaires déclarent que le pourcentage des apports sur le thème SSR est entre 75% et 100% présentant une utilité pour leur mission de sensibilisation et 36% déclarent que le pourcentage des apports sur le thème de DSR est entre 50% et 75% présentant une utilité pour leur mission de sensibilisation.</p> <p>Le résultat a été atteint à 100 % en 2022.</p>		

RÉSULTAT Intermédiaire 1.2.0.0 Efficacité accrue du système national de santé en matière de politiques et d'offre complète et services axés sur les droits à la santé sexuelle et reproductive des femmes et des filles, la non-violence et l'égalité des genres	Nombre de mesures prises par le système de santé national en matière de DSSR et de lutte contre les YBG dans les politiques, programmes et dans l'offre de services	3	1	1	1	2	10 mesures	Cumulatif en trois ans 23 initiatives	3	Cumulatif des quatre ans: 40	Cumulatif de 2022 13 mesures	Cumulatif de 2023 17 mesures	La cible A été dépassée de 13,3 fois
<p>Commentaire :</p> <p>En 2023, 17 mesures ont été mises en œuvre par le système de santé en matière de DSSR et de lutte contre les YBG dans les politiques et dans l'offre de services : Elaboration d'un Policy Brief sous le thème " Vers une santé sexuelle et reproductive connectée au Maroc"; Évaluation du projet pilote de la digitalisation de la relance de la population par le MSPS; Diffusion du référentiel d'organisation et de fonctionnement d'une unité de la SSR; Elaboration d'un rapport d'évaluation du projet pilote d'implantation de l'éducation à la santé sexuelle et reproductive au cours du cycle de vie; Elaboration d'un plan opérationnel du programme POMO SSR et des mécanismes de suivi et d'évaluation par la DGAPR; Formation des professionnels de santé et de l'AMPF avec le Kit de formation en MISP Module formateur et Module; Conception d'un Master sur le leadership et le management en santé sexuelle et reproductive à l'ISPTS d'Oujda; Elaboration d'un guide de référentiel sur les normes nationales de la PEC médicale des violences sexuelles à l'encontre des femmes, des jeunes filles et des enfants; Elaboration d'un guide sur la santé sexuelle et reproductive par la DGAPR; Elaboration d'un rapport statistique du MSPS avec des indicateurs sur les droits à la SSR, intégrant la dimension genre et la violence basée sur le genre; Création d'un comité de mise en place du projet pilote d'introduction des injectables sous-cutanés de Médroxyprogestérone dépot sous-cutané; Expérimentation lancée en 2021 pour l'introduction des contraceptifs injectables sous-cutanés de l'acétate de médroxyprogestérone dépot sous-cutané; Renforcement des compétences des professionnels de santé sur le self care et les nouvelles méthodes de contraceptions, par l'OPALS; Elaboration d'une évaluation du projet pilote d'introduction de la contraception injectable sous-cutanée par l'acétate de Médroxyprogestérone (DMPA-SC); Formation des pharmaciens afin de mettre en valeur la couverture contraceptive; Elaboration des consultations régionales concernant le nouveau modèle de consultation prénuptiale; Elaboration d'une feuille de route pour l'implantation du nouveau modèle de la consultation prénuptiale au niveau national et régional.</p> <p>Le résultat cumulatif des 4 années a atteint 40 mesures, ce qui a permis de dépasser la cible par 13,3 %. Et afin de maximiser l'impact des activités et mitiger les risques de la COVID, le projet a dû engager plusieurs partenariats avec la société civile. Cette stratégie a permis d'engager plus de mesures que prévu.</p>	<p>100 % des établissements des zones du projet disposent d'au moins trois méthodes contraceptives</p>	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
<p>Commentaire :</p> <p>En 2023, une évaluation de la Phase Pilote de l'introduction de la Contraception Injectable Sous Cutanée par la Médroxyprogestérone Acétate Dépot (DMPA) a été effectuée par le MSPS. Cette évaluation a mis en exergue les avantages de l'implémentation de la DMPA-SC, en tant que contraceptif progestatif innovant et efficace pour prévenir les grossesses non désirées.</p> <p>Le résultat a été atteint à 100 % en 2023.</p>	<p>80 % des ESSP disposent d'au moins trois méthodes de contraception modernes</p>	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
<p>Résultat immédiat 1.2.1.0 Capacités accrues du système national de santé à élaborer des politiques, programmes et services sur la base de données probantes en matière de DSSR et basés sur le genre.</p>	<p>Mesures mises en place pour améliorer le degré de prise en compte des Droits en matière de DSSR, des intérêts et des besoins différenciés des femmes, des hommes, des filles et des garçons dans les politiques et programmes de DSSR/EG</p>	0	N/A	2 mesures	5	1 mesure, démarche de prémissation des mesures	5 mesures	13 mesures	30 Mesures	5 Mesures	17 mesures	Cumulatif de 2023: 29 mesures	La cible a été dépassée de 11,8 fois.
<p>Commentaire :</p> <p>En 2023, 29 mesures ont été prises pour améliorer le degré de prise en compte des Droits en matière de DSSR, des intérêts et des besoins différenciés des femmes, des hommes, des filles et des garçons dans les politiques et programmes de DSSR/EG, notamment : Elaboration d'un programme intersectoriel de l'ESC; Présentation de l'étude des connaissances, attitudes et Pratiques des parents et des besoins des adolescents et jeunes en matière d'ESC; Présentation de l'évaluation de la loi 103-13 de la lutte contre la violence à l'égard des femmes; Etude sur l'institutionnalisation de l'approche Education par les Pairs en milieu scolaire; 1. Présentation de la Stratégie Nationale de la Santé des Adolescents et des Jeunes 2022-2030; 2. Guide normatif d'organisation et de fonctionnement des Centres Médico-Universitaires; Modules de formation du programme en Éducation à la Santé Sexuelle et Reproductive au profit des élèves / bénéficiaires de l'E2C-NG; Elaboration d'un Policy Brief sous le thème " Vers une santé sexuelle et reproductive connectée au Maroc"; Évaluation du projet pilote de la relance de la population validé par le MSPS; Diffusion du référentiel d'organisation et de fonctionnement d'une unité de la SSR; rapport d'évaluation du projet pilote d'implantation de l'éducation à la santé sexuelle et reproductive au cours du cycle de vie; Elaboration d'un plan opérationnel du programme POMO SSR et des mécanismes de suivi et d'évaluation par la DGAPR; Elaboration d'un guide de la santé sexuelle et reproductive par la DGAPR; Elaboration d'un rapport statistique du MSPS avec des indicateurs sur les droits à la SSR, intégrant la dimension genre et la violence basée sur le genre; Elaboration d'une Feuille de route pour l'implantation du nouveau modèle de la consultation prénuptiale au niveau national et régional; Organisation des consultations régionales concernant le nouveau modèle de consultation prénuptiale; Formation des professionnels de santé et de l'AMPF avec le Kit de formation en MISP Module formateur et Module; Lancement d'un master sur le leadership et le management en santé sexuelle et reproductive à l'ISPTS d'Oujda; Elaboration d'un guide de référentiel sur les normes nationales de la PEC médicale des violences sexuelles à l'encontre des femmes, des jeunes filles et des enfants; Mise en place d'un comité de mise en place du projet pilote d'introduction des injectables sous-cutanés de Médroxyprogestérone dépot sous-cutané; Expérimentation lancée en 2021 pour l'introduction des contraceptifs injectables sous-cutanés de l'acétate de médroxyprogestérone dépot sous-cutané; Renforcement des compétences des professionnels de santé sur le self care et les nouvelles méthodes de contraceptions; Elaboration d'une évaluation du projet pilote d'introduction de la contraception injectable sous-cutanée par l'acétate de Médroxyprogestérone (DMPA-SC) par le MSPS; Formation de 21 pharmaciens pour diriger l'accès aux contraceptifs injectables DMPA-SC aux pharmacies de la région RSK; 14 participants, (96F-19H) formés en E-learning, dont 38 internationaux, organisée en collaboration avec l'Ecole Nationale de l'Ecole Publique; Validation de l'approche self-care dans la phase pilote par le MSPS; Formation des professionnels de santé par l'OPALS, en matière de counseling des femmes et des professionnels de santé dans les centres de santé; Formation des professionnels de santé par l'OPALS, pour le renforcement des compétences pratiques des responsables des centres médicaux universitaires; 8 nouveaux centres ont intégré, dans le cadre du projet pilote d'introduction du progestatif injectable (DMPA-SC) en auto-administrations, l'OPALS;</p> <p>Le résultat cumulatif des 4 années a atteint 59 mesures, ce qui a permis de dépasser la cible par 11,8 %, capitalisant sur les efforts déployés depuis la période du Covid 19 pour investir davantage dans les droits et les besoins spécifiques des femmes et filles.</p>	<p>Maintien 100% et appui pour méthodes de longue durée</p>	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	

	0	0	0	0	0	5	0	1 établissement	1 établissement	5	11 en 4 ans	5	6 en 2023
Résultat immédiat 1.2.2.0 Capacités améliorées du système de santé à introduire des innovations pour la responsabilisation des hommes et des garçons dans la prévention, la prestation de services et l'éducation des pairs en matière de DSSR, d'égalité des genres et de masculinité positive et inclusive	<p>Commentaire : En 2023, l'AMPF a distribué 7000 dépliant et 8 roll up auprès de 6 établissements des conseils régionaux des Adouls, dans les deux régions cibles en 2023, pour leur distribution dans les bureaux des adouls e.s., leur fournissant ainsi, les informations nécessaires pour la promotion de l'habilitation du mariage pour les jeunes.</p>												
Nombre d'établissements ayant intégré l'approche multidimensionnelle pour la préparation des jeunes et des couples en matière de DSSR/IEG dans une des régions cibles	0	N/A	0	0	0	0	0	1	7796 hommes et jeunes garçons impliqués	500	23075HG	Cumulatif de 2022:	Cumulatif de 2023:4736
Nombre des hommes et de jeunes garçons impliqués dans les prestations de prévention et de PEC liés aux DSSR, d'IEG	0	0	0	0	0	0	0	7796 hommes et jeunes garçons impliqués	En 2023: 8296 Cumulatif de trois ans: 18339 HG	500	23075HG	Cumulatif de 2022:	La cible a été dépassée de 46 fois
Commentaire : En 2023, 4736 hommes et jeunes garçons ont été impliqués dans différentes activités et initiatives comme suit : - 40H ont participé à l'exposition des posters de mobilisation de la clôture de la campagne l'DONT; - 25H décideurs ont participé à la campagne l' DONT, qui sont des activistes, des institutionnels, des leaders d'opinion, des artistes, des journalistes et des influenceurs; - 7H ont élaboré 7 spots dans le cadre de la campagne digitale sur les masculinités positives lancée par le MSSF, notamment : Spot de M. Hicham Laasri (réalisateur), Spot de M. Sammed Ghailan (journaliste, rédacteur en chef, Spot Mehdi Mouhib (journaliste), Spot Yasser Sefani (Médecin chirurgien), Spot Fawaz Inad (journaliste), Spot Abdelh Benoui (acteur), Spot Mahjoub Bensyati (acteur et journaliste) ; - 23 oulémas relais ont été formés de Dar EL Hachri Al Hassania et ont participé à la cérémonie de remise des attestations ; - 20 oulémas relais ont constitué un Pool de Oulémas relais outillés par la RMO, spécialisés dans la lutte contre les normes sociales discriminantes ; - 40 acteurs religieux ont participé au séminaire national de la RMO de dialogue entre les leaders religieux, les acteurs de la société civile et les instances gouvernementales ; - 45H responsables et décideurs ont participé au lancement officiel de la Stratégie Nationale de la Santé des Adolescents.e.s et des Jeunes 2022-2030, lancée par le MSPS ; - 20 H responsables et décideurs ont participé à l'atelier consensuel en rapport avec la santé des adolescents.e.s et des jeunes, des représentantes de la société civile ; - 24H responsables et décideurs ont participé aux deux ateliers intersectoriels, pour développer un cadre de référence de l'ESC intégré et intersectoriel ; - 17G jeunes ont participé aux cycles de conférences en virtuel et en présentiel organisé par l'OPALS, axés sur la promotion de la SSR ; - 18 H responsables et décideurs ont participé à l'atelier de la diffusion du référentiel d'organisation et de fonctionnement d'une unité de la SSR ; - 15 H responsables ont participé à l'atelier de la Prison Locale Tétouan ; - 5H ont participé à d'autres réunions de concertations concernant la thématique SSR, qui ont été programmées par la DGAPR ; - 4 H ont été formés, à la Prison Locale Tétouan ; - 22 H responsables et décideurs ont participé à l'atelier de l'élaboration d'un plan d'implantation du modèle de la consultation prénuptiale ; - 18 H responsables ont participé aux 4 ateliers régionaux pour l'élaboration d'un plan d'implantation de la consultation prénuptiale ; - 30 H professionnels ont participé à la journée scientifique de sensibilisation sur les conséquences du mariage des mineurs sur la santé ; - 44 H professionnels de santé ont participé aux trois ateliers régionaux pour le renforcement du dispositif de PEC FVY et du système d'information ; - 2 H responsables composent le comité de mise en place du projet pilote d'introduction des injectables contraceptifs sous-cutanés ; - 6 H professionnels de santé ont été formés par l'OPALS, en matière de counseling des femmes et des professionnels de santé dans les centres de santé ; - 10H pharmaciens de la région de Marrakech ont été formés par l'OPALS, le 2 juin 2023, sur la promotion de l'approche Self-care en matière de SSR ; - 10H professionnels de santé ont été formés, par l'OPALS, pour le renforcement de leurs compétences sur les questions de SSR des jeunes ; - 30 H professionnels de la santé ont participé à la journée de sensibilisation du MSPS sur les conséquences du mariage des mineurs sur la santé ; - 5 H ont participé à l'atelier organisé par l'OPALS, sur la présentation des résultats de l'étude sur la situation de l'avortement ; - 7 H ont assisté à la présentation du memorandum de la coalition ISKAR sur le thème "Pour un avortement sécurisé au Maroc" ; - 24 H ont assisté à la présentation d'une étude menée par le MSSF concernant l'évaluation du cadre normatif de la violence à l'égard des femmes ; - 6 G jeunes sont membres des comités des jeunes universitaires, qui œuvrent pour la promotion de l'offre de service en matière de SSR ; - 75 G jeunes ont participé aux concertations nationales de l'ICD sur « Voix de la jeune fille dans la réforme de la législation pénale et du Code de la famille » ; - 40 H décideurs ont participé à l'exposition des posters de mobilisation de la clôture de la campagne l'DONT contre le mariage d'enfants ; - 20 H activistes ont participé au colloque international intitulé « Femmes d'ici et d'ailleurs pour un Code de la famille garantissant l'égalité et la non-discrimination » ; - 15H décideurs ont participé à la 67ème session de la Commission de la condition de la femme - New York, organisée par le MSISF ; - 22H acteurs ont participé aux 3 ateliers de concertations régionales de ISRAR de plaidoyer, dans le cadre du suivi des recommandations de l'IEPU ; - 87 H ont participé à la conférence organisée par l'association ASTICUDE pour le suivi des recommandations de l'examen périodique universel.													
Le résultat cumulatif des 4 années a atteint 23 075 HG, ce qui a permis de dépasser la cible par de 46 fois afin de maximiser l'incidence des activités, le projet a dû engager plusieurs partenariats avec la société civile. Cette stratégie a permis de former plus de bénéficiaires.	0	0	50	41	400	41	0	0	0	300	En 4 ans 85940	85 640	
Nombre de filles/garçons fréquentant les espaces jeunes basés sur l'approche garçons pour les droits des filles.	<p>Commentaire : L'année 2023 a permis au nombre de à 85 640 jeunes/adolescents, dont garçons 44 124 et 41 516 Filles, de fréquenter la structure des espaces jeunes, durant les 3 trimestres de l'année 2023. Le résultat cumulatif des 4 années a atteint 86 040 HG, ce qui a permis de dépasser la cible par 46 fois. Et afin de maximiser l'incidence des activités, le projet a dû engager plusieurs partenariats avec la société civile. Cette stratégie a permis de former plus de bénéficiaires.</p>												

<p>RÉSULTAT immédiat 1.2.3.0 Capacités améliorées du système de santé à prévenir traiter et réduire les violences basées sur le genre liées aux DSSR (violences conjugales, mariages précoces, grossesses non désirées, avortements clandestins, violences en situation de grossesses</p>	<p>Nombre de survivantes des VBG PEC au niveau des établissements de santé dans une des régions ciblées (choix de la région de Marrakech Safi : pilote)</p>	0	0	300	1470 FVV PEC	2 actions pour une meilleure qualité des PEC des FVV.	1899	En 2021:3 369 Cumulatif en trois ans: 5360	500	Cumulatif 2022: 1991 FVV Cumulatif en 4 ans: 5434 FVV	Cumulatif 2023:2074 Cumulatif en 4 ans: 5434 FVV	cible a été dépassée de 15fois
<p>Mesures mises en place pour améliorer la qualité des services essentiels sanitaires et psychosociaux offerts dans la PEC des FVV au niveau des établissements de santé de la région pilote</p>	0	N/A	1	3	2	3 mesures	5 mesures	En trois ans cumulatif de 13 mesures	8 mesures	Cumulatif 2022:5 mesures Cumulatif en 4 ans:20 mesures	Cumulatif 2023: 7 mesures	La cible a été dépassée de 2,5 fois
<p>RÉSULTAT intermédiaire 1.3.0.0 Mobilisation accrue des organisations de la société civile incluant les hommes pour la défense des droits des femmes en matière de santé sexuelle et reproductive et la redéfinibilité des politiques et des services publics</p>	<p>Nombre d'organisations et de réseaux des droits des femmes faisant progresser les DSSR par un appui direct du projet</p>	0	3	4 (2 associations,	3	5	100 organisations	En 2021: 105 OSC/ODDF En 2022:761 OSC/ODDF Cumulatif en 3 ans 866 OSC/ODDF	10	Cumulatif 2022: 761 OSC réparties Cumulatif en 4 ans: 873 OSC/ODDF	Cumulatif 2023: 7 OSC/ODDF	La cible a été dépassée de 87,3 fois
<p>02 Existence de la loi 103-13 Code de la famille avec insuffisance (mariage des mineurs)</p>	0	0	0	0	1	0	2 stratégies	Cumulatif en trois ans: 3	2	Cumulatif en 2022: 1 Stratégie Cumulatif en 4 ans: 8 stratégies et lois	Cumulatif 2023: 5 stratégies et lois	La cible a été dépassée de 4 fois
<p>Commentaire : En 2023, 7 OSC/ODDF ont été sélectionnées, proposant des activités pour atteindre les résultats et les cibles non encore achevés depuis 2019, inscrits au PMO du projet ; Le résultat cumulatif des 4 années a atteint 873 OSC/ODDF, ce qui a permis de dépasser la cible par 87,3 fois. L'engagement de certains réseaux regroupant plus d'une trentaine d'associations a permis de dépasser la cible prévue.</p>	<p>Commentaire : L'année 2023 a connu l'adoption de 5 des lois et politiques publiques suivantes : - Présentation de la Stratégie Nationale de la Santé des Adolescents et des Jeunes 2022-2030 (y compris ESC). - La loi n° 43-22 relative aux peines alternatives, adoptée en 2023, prévoit trois catégories de peines alternatives, notamment, les Travaux d'intérêt général, la surveillance électronique, et la restriction de certains droits. - La Loi n° 30-22 modifiant et complétant le dahir portant statut général de la fonction publique, amendée en 2021, a été mise en œuvre en 2023. Elle stipule l'octroi d'un congé de paternité rémunéré pendant une période de 15 jours continus au profit du fonctionnaire, père biologique de l'enfant ou ayant adopté un enfant, et l'octroi d'un congé de maternité selon les mêmes dispositions en vigueur pour les mères biologiques et pour la fonctionnaire femme adoptant un enfant. - Le projet de loi n° 02-23 relatif à la procédure civile a été adopté en août 2023. Ce nouveau projet aspire à adapter le Code de procédure civile aux différentes évolutions, envisageant la création d'un tribunal numérique conforme aux attentes des justiciables, pour ériger un système judiciaire rapide, équitable, efficace, accessible et transparent. Et ce, afin de garantir les droits, protéger les libertés, fournir un environnement propice à l'investissement et contribuer au développement durable. - La commission de la réforme du Code de la famille, après la lettre Royale adressée, le mardi 26 septembre 2023, au Chef du Gouvernement, lui demandant d'accélérer la réforme de la Moudawana, vient concrétiser la décision Royale annoncée par SM le Roi dans ce discours du Trône de l'année 2022. Dans cette lettre, le souverain a défini les institutions en charge d'entamer une large consultation participative, impliquant toutes les instances institutionnelles concernées directement par cette question et les acteurs de la société civile, les chercheurs et les spécialistes.</p>	<p>Le résultat cumulatif des 4 années a atteint 8 stratégies, lois et politiques, ce qui a permis de dépasser la cible par 4 fois. Le plaidoyer des ONG et l'engagement du gouvernement a permis de dépasser la cible prévue.</p>										

Résultat immédiat 1.3.1.0 Capacités des OSC régionales, nationales et régionales, des organisations/collectifs féminins et des parlementaires renforcés en matière de plaidoyer pour des réformes légalisées et des services de DSSR (mariages précoces, légalisation de l'avortement, violences liées aux DSSR)	Nombre d'actions de plaidoyer auprès des décideurs (législatifs et exécutifs) organisées par les OSC/ODF	0	1	1	2	2	2	12 actions de plaidoyer	Cumulatif en trois ans: 47 actions	5	Cumulatif 2022: 35 actions Cumulatif en 4 ans : 67 actions	Cumulatif 2023: 18 actions	La cible a été dépassée de 13,4 fois
<p>Commentaires :</p> <p>En 2023, le projet a permis d'appuyer 18 actions de plaidoyer auprès des décideurs, organisées par les OSC/ODF:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Actions de plaidoyer pour la mise en place du projet pilote d'introduction des injectables contraceptifs sous-cutanés ; 2. Feuille de route ICID pour promouvoir l'implication de la jeune fille dans le processus de réforme législative du Code pénal et du Code de la famille ; 3. Feuille de route de la coalition ISRAR pour le renforcement des mécanismes de soutien dans le cadre de PEC FFVY et des Droits à la SSR ; 4. Stratégie de plaidoyer de la coalition ISRAR pour la mise en œuvre des recommandations de l'Examen Périodique Universel (EPU) ; 5. Mémoire de la coalition ISRAR sur le thème "pour un avortement sécurisé au Maroc" ; 6. 7 dialogues communautaires sur le mariage des jeunes filles vulnérables « La voix de la jeune fille contre le mariage des enfants » ; 7. Mécanisme de coordination « Femmes d'ici et d'ailleurs pour l'égalité » créé par la FLDFF, composé d'associations au Maroc et à l'étranger ; 8. Actions de plaidoyer entreprises par l'ICD pour promouvoir la voix des jeunes filles dans la législation pénale et le droit de la famille ; 9. Rencontre de plaidoyer au sein du parlement par la FLDFF et les groupes, en présence de 12 parlementaires, autour de la réforme du Code de la famille ; 10. Déclaration de recommandation pour mettre en place le mécanisme de plaidoyer, à savoir, la coalition « Femmes d'ici et d'ailleurs pour l'égalité » ; 3 ateliers de concertations régionales de plaidoyer dans le cadre du suivi des recommandations de l'EPU ; <p>Feuille de route pour l'implantation du nouveau modèle de la consultation pré-nuptiale élaborée ;</p> <p>Policy Brief élaboré sous le thème "Vers une santé sexuelle et reproductive connectée au Maroc" ;</p> <p>Actions de plaidoyer pour l'introduction des contraceptifs injectables sous-cutanés de l'actéate de médroxyprogestérone dépôt, sous-cutané (DMPA-SC) ;</p> <p>Mémoire de la coalition ISRAR sur le thème "Pour un avortement sécurisé au Maroc" qui vise à effectuer un plaidoyer solide en faveur de l'avortement sécurisé au Maroc ;</p> <p>Policy brief de l'ICD dans le cadre du projet « Voix de la jeune fille dans la réforme du Code pénal et le Code de la Famille » ;</p> <p>Feuille de route de la coalition ISRAR pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'EPU.</p> <p>Conférence de l'association ASTICUDE de suivi des recommandations de l'examen périodique universel.</p> <p>Le résultat cumulatif des 4 années a atteint 67 actions de plaidoyer, ce qui a permis de dépasser la cible par 13,4 fois, les partenaires ayant développé différentes actions de plaidoyer.</p>	0	1	0	1	1	1	1	4 mesures	Cumulatif en trois ans: 27	5	Cumulatif 2022: 22 mesures Cumulatif de 4 ans: 58 mesures	Cumulatif 2023: 31 mesures	La cible a été dépassée de 11,6 fois
<p>Commentaire :</p> <p>En 2023, 31 mesures ont été prises par les décideurs suite au plaidoyer exercé par les OSC/ODF:</p> <p>Présentation de la stratégie Nationale de la Santé des Adolescents et des Jeunes 2022-2030 (y compris ESO) ;</p> <p>Intégration des recommandations de l'EPU concernant la DSSR et EG dans le rapport du Royaume du Maroc ;</p> <p>Elaboration du Plan Opérationnel de mise en œuvre du paquet essentiel de services de la SSR ;</p> <p>Convention de partenariat signée entre le Ministre de la Santé et de la Protection Sociale et le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, qui détermine, le Plan d'Action Conjoint 2022-2026 autour de la santé universitaire ;</p> <p>Ateliers intersectoriels qui ont favorisé un débat entre les acteurs et les parties prenantes, pour développer un cadre de référence de l'ESC, intégré et intersectoriel ;</p> <p>Elaboration d'un guide normatif d'organisation et de fonctionnement des Centres Médico-Universitaires ;</p> <p>Modules de formation du programme en Éducation à la Santé Sexuelle et Reproductive au profit des élèves / bénéficiaires de l'EC-NG réalisés.</p> <p>Étude sur l'institutionnalisation de l'approche Éducation par les Pairs en milieu scolaire. Présentation de l'étude des connaissances, attitudes et Pratiques des parents et des besoins des adolescents et jeunes en matière d'éducation sexuelle et reproductive ;</p> <p>Accompagnement en communication digitale et réseaux sociaux des marchandes et oulèmes de l'Établissement de Dar El Health El Hassania ;</p> <p>Création d'un pool d'oulèmes relais et ; de marchandes spécialisées dans la lutte contre les normes sociales discriminantes par la RMO ;</p> <p>Elaboration d'un plan opérationnel du programme POMO SSR par la DGAPR ;</p> <p>Elaboration d'un guide de la santé sexuelle et reproductive élaboré par la DGAPR ;</p> <p>Implémentation d'un modèle digital de relance de la population, pour le renforcement de la continuité des services de la SSR ;</p> <p>Élaboration et production d'un rapport statistique du MSFS avec des indicateurs sur les droits à la SSR, intégrant la dimension genre et la VBG ;</p> <p>Distribution des dépliants sur l'habilitation des jeunes au mariage auprès des conseils régionaux des Adouls ;</p> <p>Création de l'observatoire de l'Éducation Sexuelle Complète à l'Université Mohammed Ier à Oujda, en partenariat avec l'AMPF ;</p> <p>Adoption du nouveau modèle de la consultation pré-nuptiale et sa mise en œuvre dans les trois régions pilotes par le MSFS ;</p> <p>Mise en place d'un nouveau Master sur le leadership et le management en santé sexuelle et reproductive à l'ISPTIS d' Oujda ;</p> <p>Renforcement du dispositif de pilotage et du système d'information selon les nouvelles normes et standards de PEC FFVY ;</p> <p>Guide de référence sur les normes nationales de la PEC médicale des violences sexuelles à l'encontre des femmes, des jeunes filles et des enfants ;</p> <p>Déclaration conjointe signée entre la division de la santé scolaire et universitaire du MSFS et l'OPALS ;</p> <p>Support de sensibilisation à l'usage des professionnels de la santé sur les conséquences néfastes du mariage précoce sur la santé des jeunes filles ;</p> <p>Partage des données scientifiques de l'étude de l'IONDH, mettant en évidence l'impact du mariage précoce sur la santé ;</p> <p>Présentation d'une étude menée par le MSFS concernant l'évaluation du cadre normatif de la violence à l'égard des femmes ;</p> <p>Création des comités des jeunes universitaires, pour la promotion de l'offre de service en matière de SSR ;</p> <p>Renforcement des compétences des acteurs de la chaîne de prise en charge des femmes victimes de violence par le MSISF.</p> <p>Organisation de la campagne de lutte contre le mariage des enfants nommée l'ONIT ;</p> <p>Organisation de la campagne digitale sur les masculinités positives lancée par le Ministère de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille ;</p> <p>Organisation d'un séminaire dans la 67^{ème} session de la Commission de la condition de la femme - New York ;</p> <p>Lettre Royale adressée au Chef du Gouvernement, lui demandant d'accélérer la réforme de la Moudouwana.</p> <p>Le résultat cumulatif des 4 années a atteint 58 mesures prises par les décideurs, suite au plaidoyer exercé par les OSC/ODF. Ce qui a permis de dépasser la cible par 11,6 fois, les partenaires ayant développé différentes actions de plaidoyer.</p>	0	1	0	0	1	1	1	4 mesures	Cumulatif en trois ans: 27	5	Cumulatif 2022: 22 mesures Cumulatif de 4 ans: 58 mesures	Cumulatif 2023: 31 mesures	La cible a été dépassée de 11,6 fois

Résultat immédiat 1.3.2.0 Connaissances et compétences améliorées des organisations de la société civile dans l'évaluation des politiques publiques relatives aux DSR et à l'EG sous l'angle de la redevabilité gouvernementale.	Nombre d'actions de plaidoyer et/ou d'élaboration de mémorandum conduites par les OSC / ODDF sur l'évaluation des politiques publiques liées aux DSR et l'EG	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	18	2	6	18	18	11	En 2022: Cumulatif en 3 ans:171	20	Cumulatif 2022:141 OSC/ODDF Cumulatif de 4 ans: 433 OSC/ODDF	Cumulatif 2023: 262 OSC/ODDF	Cumulative 2023: 19 actions de plaidoyer	La cible a été dépassée de 13,6 fois
	<p>Commentaire :</p> <p>En 2023, 19 actions de plaidoyer et/ou d'élaboration de mémorandum conduites par les ODDF sur l'évaluation des politiques publiques liées aux DSR et l'EG. Présentation du mémorandum sur le thème "Pour un avortement sécurisé au Maroc" par la coalition ISRAR ;</p> <p>Concertations nationales sur « Voix de la jeune fille dans la réforme de la législation pénale et du Code de la famille », organisées par l'ICD ;</p> <p>Policy brief qui rentre dans le cadre du projet «Voix de la jeune fille dans la réforme du Code pénal et le Code de la Famille», organisé par l'ICD ;</p> <p>Colloque international organisé par la FLODF intitulé « Femmes d'ici et d'ailleurs pour un Code de la famille garantissant l'égalité et la non-discrimination ;</p> <p>Mécanisme de coordination de la FLODF «Femmes d'ici et d'ailleurs pour l'égalité» composé d'associations au Maroc et à l'étranger ;</p> <p>Création des comités des jeunes universitaires, pour la promotion de l'offre de service en matière de SSR ;</p> <p>Organisation de cycles de conférences en virtuel et en présentiel, organisés par l'OPALS, axés sur la promotion de la SSR ;</p> <p>Expérimentation de l'introduction des contraceptifs injectables sous-cutanés de l'acétate de méthoxyprogesterone dépôt sous-cutané (DMPA-SC) au Maroc par l'OPALS ;</p> <p>Formation de Professionnels de santé en matière de counseling des femmes, dans les centres de santé et les centres de traitement ambulatoires ;</p> <p>Formation de pharmaciens sur la promotion de l'approche Self-care en matière de Santé Sexuelle et Reproductive (SSR) ;</p> <p>Formation de professionnels de santé sur le renforcement de leurs compétences pratiques et sur les approches d'orientation des jeunes sur les questions de santé</p> <p>Déclaration conjointe signée entre la division de la santé scolaire et universitaire du Ministère de la Santé et de la Protection sociale (MSPS) et l'OPALS ;</p> <p>8 nouveaux centres ont intégré, dans le cadre du projet, pilote d'introduction du progestatif injectable (DMPA-SC) en auto-administrations, l'OPALS ;</p> <p>Elaboration d'une évaluation du projet pilote d'introduction de la contraception injectable sous-cutané par l'acétate de Méthoxyprogesterone (DMPA-SC) ;</p> <p>Etude réalisée sur la situation de l'avortement et son impact sur la santé et les droits de la femme au Maroc, par l'OPALS ;</p> <p>Débat national concernant l'avortement au Maroc, dont le mémorandum est sur le thème "Pour un avortement sécurisé au Maroc" ;</p> <p>3 ateliers de concertations régionales de plaidoyer dans le cadre du suivi des recommandations de l'IEPU, principalement celles en lien avec la SSR et VBG ;</p> <p>Feuille de route pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'IEPU de la coalition ISRAR ;</p> <p>Organisation d'ateliers de dialogues communautaires sur le mariage des jeunes filles vulnérables « La voix de la jeune fille contre le mariage des enfants » ;</p> <p>Le résultat cumulé des 4 années a permis de dépasser la cible par 13,6 fois, les partenaires ayant développé différentes actions de plaidoyer.</p>	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	18	2	6	18	18	11	En 2022: Cumulatif en 3 ans:171	20	Cumulatif 2022:141 OSC/ODDF Cumulatif de 4 ans: 433 OSC/ODDF	Cumulatif 2023: 262 OSC/ODDF	Cumulative 2023: 19 actions de plaidoyer	La cible a été dépassée de 13,6 fois
	<p>Commentaire:</p> <p>En 2023, 262 OSC ont progressé les DSR et EG, formées dans l'évaluation et la redevabilité des politiques publiques sous l'angle SSDR et EG</p> <p>10OSC/ODDF ont participé au colloque organisé par la FLODF « Femmes d'ici et d'ailleurs pour un Code de la famille garantissant l'égalité et la non-discrimination» ;</p> <p>12 OSC/ODDF ont participé au rapport analytique sur la place de la jeune fille dans le processus de réforme législative du Code pénal et du Code de la famille ;</p> <p>20 OSC/ODDF ont participé à la conférence de suivi des recommandations de l'examen périodique universel de l'association ASTICUDE ;</p> <p>35 OSC/ODDF ont participé à l'exposition des posters de mobilisation de la clôture de la campagne l'ODONT contre le mariage d'enfants ;</p> <p>30 OSC/ODDF ont participé à la journée scientifique de sensibilisation sur les conséquences du mariage des mineurs sur la santé ;</p> <p>40 OSC/ODDF ont participé aux 7 Dialogues Soir qui ont été organisés dans le cadre de campagnes de lutte contre la VBG et le mariage des enfants ;</p> <p>40 OSC/ODDF ont assisté à la présentation d'une étude menée par le MSISF, concernant l'évaluation du cadre normatif de la violence à l'égard des femmes ;</p> <p>28 OSC/ODDF ont participé aux concertations nationales sur « Voix de la jeune fille dans la réforme de la législation pénale et du Code de la famille », organisée par l'ICD ;</p> <p>35 ONGs ont participé aux 3 ateliers de concertations de la coalition ISRAR dans le cadre du suivi des recommandations de l'IEPU ;</p> <p>17 OSC/ODDF ont participé à la présentation du mémorandum sur le thème "Pour un avortement sécurisé au Maroc" élaboré par la coalition ISRAR.</p> <p>Le résultat cumulé des 4 années a atteint 433 OSC/ODDF formées dans l'évaluation et la redevabilité des politiques publiques, sous l'angle SSDR et EG, ce qui a permis de dépasser la cible par 21,6 fois, les partenaires ayant développé différentes actions de plaidoyer.</p>	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	18	2	6	18	18	11	En 2022: Cumulatif en 3 ans:171	20	Cumulatif 2022:141 OSC/ODDF Cumulatif de 4 ans: 433 OSC/ODDF	Cumulatif 2023: 262 OSC/ODDF	Cumulative 2023: 19 actions de plaidoyer	La cible a été dépassée de 21,6 fois
	<p>Commentaire :</p> <p>En 2023, 10 rapports ont été élaborés pour l'évaluation produits de redevabilité des politiques publiques sous l'angle DSR et EG, (UPR, CEDAW, CIPD, CSW), notamment :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Etude des connaissances, attitudes et Pratiques des parents et des besoins des adolescents et jeunes en matière d'ESC organisée par le MSPS ; 2. Evaluation du projet pilote de la digitalisation de la relance de la population, validé par le MSPS ; 3. Etude sur le mariage des mineurs présentée par le comité de pilotage composé de l'ONDIH en partenariat avec l'UNFPA, l'UNICEF et l'ONU Femmes ; 4. Etude réalisée sur la situation de l'avortement et son impact sur la santé et les droits de la femme au Maroc, par l'OPALS ; 5. Le mémorandum sur le thème "Pour un avortement sécurisé au Maroc" élaboré par la coalition ISRAR ; 6. Etude menée par le MSISF, concernant l'évaluation du cadre normatif de la violence à l'égard des femmes ; 7. Etude sur l'institutionnalisation de l'approche Education par les Pairs en milieu scolaire ; 8. Rapport analytique sur la place de la jeune fille dans le processus de réforme législative du Code pénal et du Code de la famille ; 9. Rapport sur l'implantation de l'éducation à la SSR ; 10. Rapport statistique du MSPS avec des indicateurs sur les droits à la SSR, intégrant la dimension genre et la violence basée sur le genre. <p>Le résultat cumulé des 4 années a atteint 27 rapports d'évaluation produits de redevabilité des politiques publiques sous l'angle DSR et EG, (UPR, CEDAW, CIPD, CSW). Ce qui a permis de dépasser la cible par 6,75 fois, les partenaires ayant développé différentes actions de plaidoyer. Les partenaires ayant développé différents rapports d'évaluation produits de redevabilité des politiques publiques.</p>	0	0	2	2	1	1	2	1	1	1	18	2	6	18	18	11	En 2022: Cumulatif en 3 ans:171	20	Cumulatif 2022:141 OSC/ODDF Cumulatif de 4 ans: 433 OSC/ODDF	Cumulatif 2023: 262 OSC/ODDF	Cumulative 2023: 19 actions de plaidoyer	La cible a été dépassée de 6,75 fois

The background features a collage of office-related items. In the top left, a white calculator is partially visible with buttons for 'GT', '9', '6', '5', '4', '3', '2', '1', '0', '00', '+', '=', 'x', '÷', and '-'. To its right is a spiral-bound notebook with a yellow cover. Below the calculator are two pencils, one black and one yellow. The bottom left shows a blue bar chart with three bars of increasing height. The bottom right features a red pencil and a light blue pencil. The central focus is a white spiral-bound notebook with a black metal ring binding, which is open to a blank page. A semi-transparent blue rectangular box is overlaid on the notebook page, containing the text 'XI- Rapport financier de l'année 2023'.

XI- Rapport financier de l'année 2023

XI- Rapport financier de l'année 2023

L'exercice financier de 2023 n'est pas encore clôturé. Le bilan ci-dessous reflète l'utilisation budgétaire des fonds avec une situation provisoire en date du 11 novembre 2023 à 13H00 extraite de la plateforme; il est important de souligner que cette situation n'inclus pas des montants planifiés qui seront exécutés avant la clôture financière du projet: incluant la cérémonie de clôture, l'achèvement du projet, prestations en cours de paiement avec les partenaires, salaires de l'équipe UNFPA.

Tableau 1. Bilan d'exécution financière par résultat intermédiaire

Étiquettes de lignes	Budget Utilisation
Résultat 1	109,883
Consultations locales	20,433.45
Divers	1,004.57
Équipement	0.00
Fonctionnement UNFPA	17,95.01
Formation	55,388.19
Mission	3,831.73
Salaire de l'équipe UNFPA	11,274.96
Résultat 2	179,025.14
Consultations locales	65,775.89
Divers	1,000.00
Équipement	0.00
Fonctionnement UNFPA	5,77.89
Formation	94,833.68
Mission	3,405.59
Salaire de l'équipe UNFPA	8,231.08
Résultat 3	177,6272
Consultations locales	62,408.22
Divers	971.6
Équipement	0.00
Fonctionnement UNFPA	3,424.42
Formation	97,72.71
Mission	1,674.98
Salaire de l'équipe UNFPA	12,392.50
Total général	467.506,94

Tableau 2. Bilan financier par ligne d'exécution financière

Étiquettes de lignes	Budget Utilisation
Consultations locales	148,617.56
Divers	2,976.17
Équipement	0.00
Fonctionnement UNFPA	27,153.42
Formation	247,948.97
Mission	8,91.23
Salaire de l'équipe UNFPA	31,898.54
Total général	467.506,94

Tableau 3. Situation budgétaire globale à la fin de l'exercice 2022

Budget reçu pour l'année 2023 200.000 CAD (USD)	154.400,13
Budget disponible (Budget reçu pour 2023 - Indirect Cost + Reliquat de 2022 en USD)	582.828,67
Budget utilisé	467.506,94
Montant qui est planifié et qui reste à exécuter avant la clôture du projet: incluant la cérémonie de clôture, l'achèvement du projet, prestations en cours de paiement avec les partenaires, salaires de l'équipe UNFPA	115.321,73
Taux d'exécution	80,21%

Conclusion

En 2023, un effort considérable est déployé pour l'intégration de l'approche de transformation des normes du genre utilisées dans le cadre du projet qui sont de plus en plus visibles dans les politiques publiques adoptées, les programmes réalisés et les interventions exécutées. Et qui donnent les moyens à des individus pour remettre activement en question les normes de genre, pour promouvoir l'égalité des genres pour les femmes au sein des communautés et de réduire les inégalités.

Ces approches multisectorielles utilisées incluent les besoins des populations vulnérables pour mettre en place un environnement encourageant l'intégration continue de l'égalité de genre, l'intégration des problématiques de genre dans l'ensemble des aspects de la conceptualisation, du développement, de la mise en œuvre et de l'évaluation des programmes et des politiques.

Il est opportun de souligner que le projet a réussi à développer des initiatives concrètes pour garantir les DSSR et transformer les conditions de la conjoncture en une opportunité pour sortir de la crise plus forte, et permettre à la jeune fille et à la femme d'être plus résistantes pour accéder à une offre de soins de qualité et une prise en charge gratuite en cas de violence.

La continuité du chemin vers les changements ciblés, dans le cadre de ce projet, puise ses forces des expériences apprises durant les trois années écoulées pour l'année 2023 qui s'oriente vers des actions structurantes et transformatrices, concernant la lutte contre les discriminations basées sur le genre, la déconstruction des normes sociales discriminantes. Et ce, pour accélérer la marche vers l'égalité de genre qui penche vers l'accélération de l'atteinte des objectifs de développement durables, dans le cadre de la Décennie d'action et, à plus long terme, de l'Agenda 2030.

Selon l'évaluation finale, le projet a consenti des efforts notables afin de développer et d'impacter les politiques publiques en faveur du respect des droits de la femme, et qui ont débouché sur l'adoption de certaines stratégies comme la stratégie de la SSR, de la santé des jeunes etc. Néanmoins, le défi reste de concevoir des politiques et des stratégies intégrées, contenant des visions coordonnées entre un ensemble d'acteurs publics, en associant les organisations de la société civile et en prenant compte des besoins réels des populations vulnérables.

Le manque au niveau de la redevabilité des politiques publiques constitue un frein au renforcement de l'effectivité des droits et donc de l'exercice des droits par les jeunes filles et femmes, parce que les mécanismes de traitement des plaintes et de retour d'information ne sont pas créés et permettent encore l'impunité de certains actes de non-respect des droits. Dans ce sens, l'opérationnalisation des politiques publiques constitue aussi un défi au vu de l'exercice des droits par les détenteurs et détentrices de droits.

L'évaluation note aussi des défis encore à relever pour des futures projets DSSR et EG : i) Il existe des disparités (territoriales, de genre etc.) dans l'accès aux services SSR et PEC des FVV ; ii) Les normes sociales et culturelles discriminantes favorisent les violences à l'égard des femmes et des jeunes filles, notamment dans les milieux défavorisés marqués par les précarités économiques et sociales et reflètent la résistance aux changements de la population ; iii) Capacités organisationnelles limitées de certaines OSC, surtout au niveau des localités les plus excentrées ne facilitant pas leur engagement dans de tels projets de développement ; iv) La résistance au changement surtout de la part des hommes et des garçons, et des personnes d'âge avancé.

Résultat ultime : 1.0.0.0 DROITS A LA SANTE SEXUELLE ET REPRODUCTIVE POUR LES FEMMES ET LES FILLES ET ÉGALITÉ DES GENRES GARANTIS

<p>Résultats intermédiaires</p>	<p>1.1.0.0. Prise de décision éclairée des femmes et des filles en matière de droits, de prévention et de recours aux services de santé sexuelle et reproductive</p>			<p>1.2.0.0 Efficacité accrue du système national de santé en matière de politiques et d'offre complète de services axés sur les droits à la santé sexuelle et reproductive des femmes et des filles, la non-violence et l'égalité des genres</p>			<p>1.3.0.0 Mobilisation accrue des organisations de la société civile incluant les hommes pour la défense des droits des femmes en matière de santé sexuelle et reproductive et de redevabilité des politiques et services publics.</p>	
<p>Résultats immédiats</p>	<p>1.1.1.0 Connaissances et attitudes améliorées des filles et des garçons en matière d'éducation sexuelle complète dans les établissements scolaires et de Dar Taliba</p>	<p>1.1.2.0 Sensibilisation accrue à l'échelle nationale, des femmes et des filles, des hommes et des garçons sur les droits à la santé sexuelle et reproductive et sur les normes sociales discriminantes envers les femmes et les filles.</p>	<p>1.1.3.0 Connaissances et compétences améliorées des responsables de l'éducation islamique (prédicatrices, morchidates) et des Oulémas en matière de vulgarisation des droits sexuels et reproductifs et d'égalité des genres</p>	<p>1.2.1.0 Capacités accrues du système national de santé d'élaborer des politiques, programmes et services sur la base de données probantes en matière de DSSR et basés sur le genre.</p>	<p>1.2.2.0 Capacités améliorées du système de santé à introduire des innovations pour la responsabilisation des hommes et des garçons dans la prévention, la prestation de services et l'éducation des pairs en matière de DSSR.</p>	<p>1.2.3.0 Capacités améliorées du système de santé à prévenir, traiter et réduire les violences basées sur le genre liées aux DSSR (violences conjugales, mariages précoces, grossesses non désirées, avortements clandestins, violences en situation de grossesses).</p>	<p>1.3.1.0 Capacités des OSC faitières nationales et régionales, des organisations/ collectifs féminins et des parlementaires renforcées en matière de plaidoyer pour des réformes légales et des services adéquats en matière de DSSR (mariages précoces, légalisation de l'avortement, violences liées aux DSSR).</p>	<p>1.3.2.0 Connaissances et compétences améliorées des organisations de la société civile dans l'évaluation des politiques publiques relatives aux DSSR et à l'ÉG sous l'angle de la redevabilité gouvernementale.</p>
<p>Extrants ou produits</p>	<p>1.1.1.1 Cadre de partenariat établi avec les principaux acteurs gouvernementaux concernés par l'éducation sexuelle complète.</p> <p>1.1.1.2 Stratégie nationale en matière d'ESC élaborée et adoptée</p> <p>1.1.1.3 Supports /Kits didactiques de formation et de communication intégrant les NTC développés</p> <p>1.1.1.4 Enseignants des écoles, collèges, et des Dar-Taliba cibles formés à l'ESC</p> <p>1.1.1.5 Programme de formation en ESC dispensé auprès des élèves et des Taliba et évalué dans les régions cibles identifiées</p>	<p>1.1.2.1 Étude CAP sur les droits sexuels et reproductifs et l'égalité des genres auprès des jeunes (F/G) et adolescent(e) s réalisée</p> <p>1.1.2.2 Campagnes de sensibilisation, d'information et de conseils sur la défense et la protection des DSSR pour l'autonomisation des femmes et des filles, organisées au niveau national et des régions sur la base des résultats de l'étude CAP</p>	<p>1.1.3.1 Cadre de partenariat établi avec la Rabita Mohammadia des oulémas en matière des droits sexuels et de l'égalité des genres</p> <p>1.1.3.2 Supports pédagogiques éducatifs / informatifs, ludiques produits et diffusés</p> <p>1.1.3.3 Formations des Morchidates, oulémas pairs en matière de droits sexuels et reproductifs et d'égalité des genres réalisés dans les régions cibles identifiées</p>	<p>1.2.1.1 Énoncé de Politique nationale de santé fondée sur les droits en SSR et sur l'égalité des genres élaborée et adoptée</p> <p>1.2.1.2 Prise en charge du paquet complet de SSR et VBG assurée par la couverture médicale de base (CMB)</p> <p>1.2.1.3 Statistiques sanitaires sensibles aux droits à la SSR et l'égalité de genre produites, et diffusées auprès des décideurs</p>	<p>1.2.2.1 Approche sur la préparation des couples / futurs couples en matière de consultation prénuptiale, planification familiale, counseling, accompagnement au cours de la grossesse, accouchement assisté développée, testée et évaluée</p> <p>1.2.2.2 Nouvelle approche d'éducation par les pairs sensible aux droits SSR et l'égalité des genres développée dans les Espaces Jeunes pour Jeunes (garçons pour les droits des filles)</p>	<p>1.2.3.1 Module de formation sur la prévention de la violence fondée sur le genre (causes et conséquences) intégré aux cursus de formation médicale et paramédicale</p> <p>1.2.3.2 Produits de contraception d'urgence disponibles au niveau des structures de santé et unités de PEC FVV et paquets complets de services SS intégré dans la couverture médicale de base</p> <p>1.2.3.3 Étude sur le mariage des mineur-e-s et son impact sur les DSSR et la GBV réalisée et diffusée</p> <p>1.2.3.5 Étude Nationale sur l'avortement au Maroc réalisée et diffusée</p>	<p>1.3.1.1 Cadre de partenariat avec les institutions : CNDH, réseau de parlementaires, et les organisations de la société civile et collectifs de défense des droits des femmes, établi</p> <p>1.3.1.2 Accompagnement des organisations de la société civile et de défense des droits des femmes pour la production et la diffusion de produits de plaidoyer et de mobilisation en matière de DSSR (légalisation de l'avortement, changement des normes sociales sexistes).</p> <p>1.3.1.3 Appui au plaidoyer pour la mise en application de la réforme sur l'IMG</p>	<p>1.3.2.1 Accompagnement et formation des OSC en évaluation des politiques publiques au regard des DSSR et des disparités entre les genres réalisés</p> <p>1.3.2.2 Appui à la diffusion des produits reliés à la redevabilité des politiques et services publics en matière de DSSR et d'égalité des genres</p> <p>1.3.2.3 Analyse secondaire de la dernière enquête ENPSF 2018 sur les écarts entre les genres dans, l'accès aux droits sexuels et reproductifs réalisée</p>

